



• **AGROBIO PÉRIGORD** •
Les Agriculteurs **BIO** de Dordogne

BIODIVERSITÉ, UNE ALLIÉE EN PÉRIL ?

.....
*Quand les fermes deviennent
les refuges du vivant*

BULLETIN TECHNIQUE

HIVER 2025-2026



DOSSIER
8

**Biodiversité,
une alliée en
péril ?**

FORMATION
34

**La formation
sous
contrainte
budgétaire**

FILIÈRES
40

**La filière orge
brassicole bio
en Dordogne**

MARAÎCHAGE
48

**Maraîchers
et semences
paysannes**

VITICULTURE
41

**3 espèces
pour
diversifier
ses cultures**

ÉLEVAGE
58

**La biosécurité :
zoom sur les
volailles**

- 5 **VIE ASSOCIATIVE** Face au désengagement des politiques publiques, la bio riposte
- 8 **DOSSIER** Biodiversité : une alliée en péril ?
- 30 **COMMUNICATION ET PROMOTION** Des outils de communication pour valoriser votre ferme · Le nouveau guide bio arrive !
- 32 **AGRICULTRICES 24** Le Collectif Femmes Agricultrices 24 : un espace de soutien, de formation et d'entraide en non-mixité
- 33 **INSTALLATION** Les fermes démo en Dordogne
- 34 **FORMATION** La formation, pilier de la résilience agricole... sous contrainte budgétaire
- 36 **GRANDES CULTURES** Espace et soleil : combinaison gagnante pour le rendement et l'environnement ?
- 40 **STRUCTURATION DE FILIÈRES** Structuration d'une filière orge brassicole bio en Dordogne
- 42 **BIODIVERSITÉ CULTIVÉE** Opération Tournesol Pop' : quand la biodiversité cultivée nourrit la biodiversité sauvage
- 43 **RESTAURATION COLLECTIVE** Nos actions avec les PAT de Dordogne
- 46 **ALIMENTATION** La Dordogne lance son plan départemental Santé Environnement « zéro perturbateurs endocriniens »
- 48 **MARAÎCHAGE** Maraîchers et semences paysannes, une relation aussi forte que complexe
- 50 **VITICULTURE** 3 espèces pour diversifier ses cultures · Le cuivre en viticulture bio : un virage réglementaire et sectoriel en 2025
- 54 **TERRITOIRES** La Dordogne quasi couverte par PAT · Municipales 2026 : AgroBio Périgord appelle les candidats à s'engager pour la bio
- 58 **ÉLEVAGE** La biosécurité : zoom sur les volailles
- 60 **PPAM** Commercialiser ses produits à base de PPAM en magasin et pharmacie
- 62 **VIE D'ÉQUIPE** Mouvements dans l'équipe

7, impasse de la Truffe
24430 COURSAC
05 53 35 88 18
contact@agrobioperigord.fr
www.agrobioperigord.fr

AgroBio Périgord est l'association de développement d'une agriculture biologique durable, solidaire et cohérente en Dordogne-Périgord depuis 1989

Directeur de la Publication Guy Forest
Comité de relecture Équipe salariée
Rédaction Équipe salariée et Nathalie Verdier
Coordination et création graphique Jérémy Martel, Amélie Blanchard

Tirage 450 exemplaires

N°ISSN 2551-3567

Imprimé sur du papier recyclé Condat 115 g Recytal

Crédit photos © AgroBio Périgord - Toute reproduction même partielle est interdite sans autorisation.

Association agréée pour l'activité de conseil indépendant et l'utilisation de produits phyto-pharmaceutiques sous le n°AQ01976.



AgroBio Périgord est membre de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) et de la fédération régionale Bio Nouvelle-Aquitaine. Elle adhère à l'association interprofessionnelle Interbio Nouvelle-Aquitaine.

Édito

Vous tenez entre les mains le **dernier bulletin papier d'AgroBio Périgord**. Ce bulletin d'hiver qui clôt quelques décennies de publications au doux son bruissant des pages que l'on tourne laisse place au numérique, entre dans l'ère du clic et du scroll. A vos tablettes, claviers, souris, ... phones en tout genre pour rester informés, sollicités et connectés à AgroBio Périgord !

Car de l'information, il y en a ! Lire ce bulletin nous promène dans de multiples univers allant du champignon microscopique des champs de maïs aux réunions institutionnelles auprès des élus pour développer encore et encore l'alimentation bio à tous les niveaux, en passant par les banderoles de manif et le comptage des mésanges dans une lisière de bois ! Nous ne sommes pas fous et dispersés, **nous sommes en phase avec toutes les nécessités et réalités d'une population qui doit se nourrir**.

Avant les derniers **remous météo** qui en ont secoués et inondés plus d'uns, nous (re-re-re)vivions les **remous politiques du corps social agricole** qui manifestait encore son mécontentement quant à ses conditions de travail et de revenus. Alors que ministres et compagnie félicitent la FNSEA, ignorent autant que faire se peut la Coordination Rurale et balance en garde à vue les militants de la Confédération Paysanne, les problèmes persistent. Une **économie de marché qui maintient les producteurs au bas de l'échelle, renforce la pollution des sols et entraîne l'abattage sans distinction de troupeaux entiers** au nom de l'uniformisation du monde agricole !

Résultat : la « Ferme France » continue à s'orienter vers un **modèle industriel avec des fermes de moins en moins nombreuses et de plus en plus grosses**. Des troupeaux uniformisés sur le plan génétique, des pesticides qui font leur retour ... Duplomb replombe les législateurs avec ses inepties et nos élus ont bonne mine à le valider tout en nous signifiant leur **soutien pour le maintien du crédit d'impôt bio qui a tout juste été maintenu à prix égal !**

Au regard des réponses gouvernementales, il ne faudra pas s'étonner que les ronds points se remplissent d'ici peu. C'est dommage, d'une part parce qu'un certain nombre de syndiqués agricoles en profite pour y vider leur ferme des déchets les plus abjects. D'autre part, parce que plus les réponses sont inadaptées, plus les positions se polarisent, ce qui engendre haine et violence.

Alors, place aux réponses que notre réseau propose et apporte !

Un grand dossier nous montre à quel point nos **fermes bio sont pourvoyeuses de gîtes et de couverts pour tout un tas de bestioles et de plantes sauvages**, autrement dit, une démonstration de conciliation entre la main de l'humain et son environnement « sauvage » ! L'effondrement de la biodiversité ne serait donc pas une fatalité ?

On se nourrit en nourrissant également les projets alimentaires de toute sorte où, là encore, **santé alimentation et accessibilité de la qualité pour tous se concilient aisément dès lors que les volontés politiques ne restent pas au stade de discours !** En parallèle de ces politiques publiques, **c'est à nous de construire nos filières à notre image qui recouvre l'équité et la qualité**.

Enfin, c'est sur nos fermes que l'essentiel se déroule : explorer, expérimenter et inventer des techniques de production qui améliore l'environnement des plantes pour améliorer leur rendement sur la base d'une génétique donnée. Des semences paysannes à l'alternative aux traitements phyto en passant par les corridors solaires et la diversification des cultures, autant de réponses aux problématiques agricoles qui sont loin d'être *mainstream*, ni dans la bouche des décideurs politiques, ni dans celle de nos collègues qui se trompent encore d'ennemis et donc de cause !

**Nathalie Verdier, porte-parole
d'AgroBio Périgord**



Le Conseil d'Administration

Représentation
politique de
l'asso & gestion des
relations avec la
FNAB & Bio Nouvelle-
Aquitaine

Le bureau



Co-président
Relations
réseaux

**Guy
FOREST**

Éleveur ovins
(retraité)
à Lanouaille



Co-président
Suivi des décisions
Secrétaire adjoint

**Julian
BLIGHT**

Pépiniériste fruitier
à Montagnac-la-
Crempse



Co-président
Finances
Trésorier

**Gérard
GIESEN**

Éleveur caprins
et bovins
à Issac

Suivi des décisions du CA et
cohérence avec le projet
politique

Suivi des finances
de l'asso

Communication
institutionnelle, action
syndicale & défense de
la bio

Les administratrices et administrateurs



Porte-parole

**Nathalie
VERDIER**

Maraîchère
à Sarlande



**Carine
TRICARD**

Maraîchère
à Moulin-Neuf



**Bastien
LECRON**

Maraîcher
à Parcoul-
Chenaud



**Véronique
VIALARD**

Viticultrice
à Creyssensac-
et-Pissot



**Aurélie
FRANÇOIS**

Maraîchère
à Cherval



**Étienne
LASSAIGNE**

Céréaliériste &
nuciculteur
au Change

Envie de rejoindre
le Conseil
d'administration ?
Des sièges sont à
pourvoir !

Vie associative

Face au désengagement des politiques publiques, la bio riposte

Le **23 septembre 2025**, à l'occasion de la Journée européenne du bio, **plus de 150 personnes se sont rassemblées à Périgueux pour défendre l'avenir de l'agriculture biologique et interpeller l'État sur ses responsabilités.** Cette mobilisation, organisée par AgroBio Périgord en lien avec les autres GAB¹ de Nouvelle-Aquitaine, a mis en lumière un désengagement public qui **fragilise la bio depuis plus de dix ans** : suppression de l'aide au maintien à l'AB, effondrement des prix en filière longue, baisse drastique du budget de l'Agence Bio et incertitude totale sur le maintien du crédit d'impôt bio.

Face à ces reculs, le message porté aux représentants de l'État était clair : **santé, eau et climat ne peuvent plus attendre.** Les participants ont réaffirmé leurs exigences : maintien et revalorisation du crédit d'impôt bio à 6 000 €, retour d'une PAC ambitieuse pour la bio – aujourd'hui limitée à 1 % des enveloppes – et respect de la loi EGALIM avec au minimum 20 % de produits bio en restauration collective.

LES COULISSES D'UNE DÉLÉGATION

En marge de la mobilisation, comme il est de coutume, nous avons sollicité un rendez-vous pour **rencontrer la préfète de Dordogne**, Mme Marie AUBERT. Le délai de prise de rendez-vous étant d'une semaine seulement, nous n'avons pu rencontrer que quelques membres de son cabinet, dont son directeur. Peu familier du jargon et de la culture agricole, il était heureusement accompagné d'une cheffe de la DDT², avec qui nous avons eu nos principaux échanges.

↓ Le 23 septembre, nous étions à Périgueux pour défendre l'avenir de la bio



↓ Nathalie Verdier, porte-parole d'AgroBio Périgord, prend la parole devant les participants : « Nous refusons que les économies du budget se fassent sur le dos des paysans bio »



↓ Slogans et pancartes : autant d'appels à ce que la bio soit reconnue comme une solution durable pour la société, l'écologie et la solidarité.



1. Groupement des Agriculteurs Biologiques : équivalent de notre association dans les autres départements

2. La Direction Départementale des Territoires est un service déconcentré de l'État en France chargé de mettre en œuvre les politiques d'aménagement, de développement durable, d'urbanisme, d'agriculture, de logement, d'environnement, et de prévention des risques sur un territoire départemental, en veillant à l'équilibre et au développement harmonieux des territoires urbains et ruraux.

Ce type de rencontre, organisée dans l'urgence, reste néanmoins un passage obligatoire, presque un rituel car **une délégation doit toujours représenter et porter les revendications des manifestants**. En amont de cette mobilisation, nous avons proposé à la Chambre d'Agriculture de la Dordogne de soutenir notre mouvement ainsi que cette rencontre à la préfecture. Elle a finalement mandaté un élu Confédération Paysanne de même que leur salariée chargée de mission sur la bio, sans appeler à manifester. C'est ainsi que des membres d'AgroBio et de la Chambre d'Agriculture se sont retrouvés à « faire remonter » les doléances des paysans bio !

Il a fallu rappeler notre métier, notre modèle de production, ses vertus environnementales, la difficulté du travail, notre rémunération... Nous mettons toujours en avant le service que l'on rend à l'ensemble de la nation en préservant la ressource autant que le budget par les économies réalisées sur la dépollution de l'eau et la santé ! Nous rappelons sans cesse que nous sommes très mal reconnus pour ces aménités et que ces dernières années ont connu les pires défections de l'État et de l'Europe vis-à-vis de l'Agriculture Biologique. Le flou total sur l'avenir du crédit d'impôt, c'est la goutte d'eau !

Notre démonstration est infaillible ! Les services préfectoraux ne peuvent pas nier ni contredire la réalité que nous leur présentons mais ils n'ont aucun pouvoir. Ils sont une courroie de transmission pour tenter d'atteindre les pavillons auditifs d'un ministre !

Nous avons donc passé un autre message : **une mise en garde de la tournure que peut prendre un mouvement quand les individus sont humiliés**. Nous avons rappelé, et ils en conviennent, que les paysans bio utilisent la voie pacifiste de contestation. Pas d'incendie, pas de blocage, pas de destruction ni menace. Si les méthodes se radica-

↓ Malgré le temps pluvieux, une délégation venue porter les revendications des paysans bio devant la préfecture



↓ Banderoles levées et convictions partagées, notre cortège accompagne la délégation pour la préfecture



lisent chez certains, c'est bien souvent parce que **le mépris crée la colère et la violence**. Nous ne saurions connaître une énième humiliation sans risquer une amplification voire une expression plus violente de la contestation dont les responsables sont ceux qui ne savent pas y répondre.

Nous nous sommes quittés cordialement, notes prises de nos trois messages :

- **Maintien et augmentation du crédit d'impôt bio**
- **Retour des aides PAC de soutien à la bio**
- **Maintien et renforcement des politiques publiques** à destination de la production et de la consommation de produits bio.

La suite s'est écrite dans les mois qui ont suivi... et ça, c'est une autre histoire !



ALORS CETTE MANIF' ? ÇA A DONNÉ QUOI ?

Il est toujours difficile de mesurer **l'implication dans une mobilisation et son impact**. En tant que pessimiste, je nous trouve toujours trop peu nombreux, trop peu vindicatifs, trop peu concernés ! Je me dis qu'il faudrait un million de personnes dans les rues pour que nous soyons visibles et entendus et pour que les choses changent.

Mais je me trompe en pensant que seules les masses parviennent à faire changer un système. **Les grands mouvements de masse arrivent en dernier dans le processus de changement de système** et le plus souvent, dans l'Histoire, les renversements de régime ou de « paradigme » (protection sociale par exemple) sont le fruit d'une **minorité agissante qui pense, construit et propose un modèle nouveau**. Peut-être que la minorité que représentent les paysans bio constitue la base du processus qui mènera un jour à notre idéal de société.

Ce qui est sûr, c'est qu'il n'arrive rien de bien au niveau politique si nous ne faisons rien. Autrement dit, même s'il y a de quoi désespérer face à l'inertie des politiques publiques, des freins au changement, du poids des lobbies les plus destructeurs, rester chez soi et râler ne peut absolument RIEN CHANGER !

C'est pourquoi **il faut continuer à se mobiliser par tous les moyens utiles** ! Nous avons toutes et tous notre petite part de responsabilité dans l'Histoire qui s'écrit et dont nous prenons pleinement conscience des années plus tard. Que se sont dit les citoyens ayant connu les années 30, 40 et 50 quand ils ont réalisé l'ampleur du cataclysme humain qui s'est déroulé juste à côté d'eux ? Imaginons ce que nous nous dirons de nous-mêmes quand la catastrophe environnementale aura causé des dégâts irréversibles (pires que maintenant !) et létaux pour une partie des habitants du globe ?

Je ne sais pas pour vous, mais moi, quand je perds la motivation, quand je ne crois plus en la résolution des problèmes et maux complexes de notre ère, quand je frise « l'aquibonisme », je me rappelle à ma petite responsabilité et aux grandes victoires obtenues par une poignée de gens pour institutionnaliser la solidarité et l'équité indispensable au vivre ensemble.

Et puis enfin, se retrouver en manif' ou en réunion, c'est toujours une manière de passer un moment convivial, de prendre des nouvelles, de s'intéresser à nos vies... **vivre ensemble quoi** !

TOUT ÇA POUR ÇA !

Après des mois de discussions, de mobilisation, de tractation et de lobbying sur fond d'instabilité autant gouvernementale que parlementaire où chacun se sent sur un siège éjectable, **c'est par la voix du gouvernement que s'achève la question du crédit d'impôt bio** !

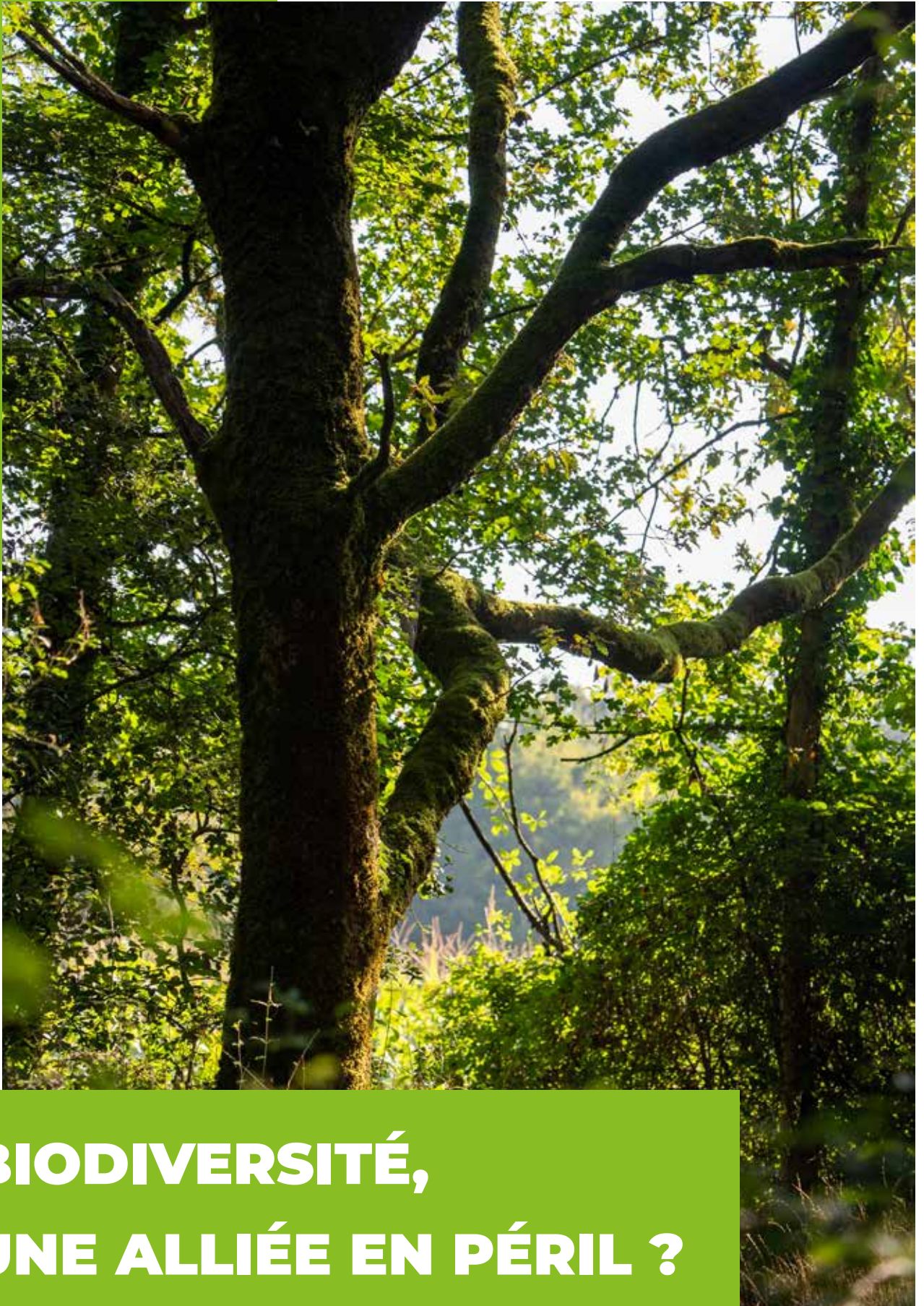
On avait interpellé nos représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat qui nous avait assurés de leur soutien et voté le maintien et l'augmentation du crédit d'impôt Bbo en le portant à 6 000 €. Il y avait certainement un fond de conviction chez quelques uns mais le soutien ne mangeait pas de pain voyant que le vote du budget était inatteignable par voie naturelle ! Ainsi, ironie de l'histoire ou stratégie démagogique, même notre député retour-des-pesticides a voté pour la bio !

C'est donc le gouvernement qui a engagé sa responsabilité pour faire passer le projet de loi de finances et ainsi **maintenu le crédit d'impôt bio jusqu'en 2028... mais à 4 500 €**. Il a donc à moitié tenu ses promesses de suivre le vote du parlement. Qu'en sera-t-il concernant l'Agence Bio et la relance du Fonds Avenir Bio ?

Quelques promesses, beaucoup de blabla, et pendant ce temps, nous, on pioche pour gagner notre vie !

*Écrit par Nathalie Verdier,
porte-parole d'AgroBio Périgord,
maraîchère à Sarlande*





BIODIVERSITÉ, UNE ALLIÉE EN PÉRIL ?

La **biodiversité** est le fondement de notre existence, un réseau fragile d'espèces et d'**écosystèmes** qui nous fournit l'air que nous respirons, la nourriture que nous mangeons et l'équilibre climatique auquel nous sommes tous liés. Pourtant, cette richesse vitale est menacée à une vitesse alarmante. Ignorer sa disparition, c'est compromettre notre avenir. **Protéger la biodiversité, c'est protéger notre civilisation.**

Ce dossier explicite le lien entre biodiversité, agriculture et climat et les raisons de son déclin. Puis en se basant sur le travail du GIEE Reconnaissance BioDiversité Sauvage¹, il vous donnera une vision de la Dordogne et quelques pistes d'actions concrètes pour agir.



Biodiversité → désigne la **variété des formes de vie sur Terre**, incluant les espèces animales, végétales, fongiques, et microbiennes, ainsi que les **écosystèmes dans lesquels elles évoluent.**



Écosystème → fait référence à un **ensemble d'organismes vivants** (plantes, animaux, micro-organismes) et de **leur environnement physique** (eau, air, sol) qui **interagissent de manière complexe** pour maintenir un **équilibre dynamique**. Parmi les relations essentielles au maintien des espèces, il y a l'ensemble des relations de prédation-consommation qui forment des chaînes alimentaires appelées : **chaînes trophiques.**

ÉTAT DES POPULATIONS D'OISEAUX EN FRANCE

Le déclin de biodiversité peut s'observer de plusieurs manières : la **diminution du nombre d'espèces et la diminution du nombre d'individus par espèces**. Par ailleurs, elle touche différemment les groupes d'êtres vivants selon la cause.

Ainsi, les **populations d'oiseaux, indicateurs clés de la biodiversité, ont chuté de 30 % en France en 15 ans²**, en particulier les oiseaux des villes et des campagnes. Cela représente une perte de 800 millions d'oiseaux en Europe, soit 20 millions par an, de nos prairies et nos bocages. Ce déclin touche particulièrement les milieux agricoles, où les **espèces ont perdu près de 60 % de leur nombre en 40 ans**. Une étude du CNRS, réalisée sur 40 ans dans 28 pays, confirme cet effondrement sans précédent.

ÉTAT DES POPULATIONS D'INSECTES

Parallèlement, **80 % des insectes ont disparu en 30 ans**, victimes de la destruction de leur habitat et de la pollution. En lien direct avec notre alimentation, rappelons qu'au

➤ Quelques chiffres

68 %

des populations de vertébrés (mammifères, poissons, oiseaux, reptiles et amphibiens) ont disparu entre 1970 et 2016, soit en moins de 50 ans.⁴

10 %

du PIB mondial : c'est le coût annuel de la dégradation des terres pour la biodiversité et les services écosystémiques rendus.³

41 %

des amphibiens et 27 % des crustacés risquent de disparaître à brève échéance de la surface de la Terre ou du fond des océans.³

40 %

des insectes sont en déclin au niveau mondial. Depuis 30 ans, la masse des insectes diminue sur Terre de 2,5 % chaque année.³

15

milliards d'arbres sont abattus chaque année dans le monde.³

1. Ce Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) vise à approfondir les connaissances des adhérents et à favoriser l'émergence de la biodiversité sauvage sur les fermes.

2. Source : Unité mixte de service PatriNat - Patrimoine Naturel.

3. Source : IPBES

4. Source : Rapport Planète vivante du WWF, Biological Conservation, IPBES

moins les **trois quart des cultures alimentaires** en Europe dépendent des **insectes pollinisateurs**. Ces disparitions ne sont que le symptôme d'un dérèglement écologique plus vaste qui affecte l'ensemble des chaînes trophiques.

COMPRENDRE LES RAISONS DU DÉCLIN

"Aujourd'hui, le constat est sans appel, la biodiversité est en chute libre. De nombreux animaux et plantes disparaissent, à un rythme encore jamais égalé. La disparition de la biodiversité est en train de provoquer des effets graves sur les moyens de subsistance, l'économie et la qualité de vie des populations humaines. On parle même d'extinction de masse."¹

Le déclin de la biodiversité résulte d'un ensemble de pressions exercées à différentes échelles.



1) À l'échelle mondiale, environ **30 %** de la perte de biodiversité est liée à la **destruction et à l'artificialisation des milieux naturels**. Lorsque des forêts sont converties en cultures ou en pâturages, quand des prairies ou des haies sont remplacées par des infrastructures comme des autoroutes, ou encore lorsque des centres commerciaux sont construits sur des terres agricoles, les écosystèmes sont détruits et de nombreuses espèces disparaissent. L'assèchement des zones humides, la canalisation ou le fractionnement des cours d'eau par des barrages ou la création de mines à ciel ouvert réduisent également la diversité biologique de manière directe ou indirecte.



2) **La surexploitation des ressources naturelles représente 23 % de cet effondrement**. Elle inclut l'exploitation forestière et l'abattage massif d'arbres centenaires, les trafics illégaux d'espèces animales ou végétales ainsi que la chasse à but commercial. Ces pratiques déséquilibrent durablement les écosystèmes et compromettent la régénération des ressources.



3) **Le changement climatique contribue à hauteur de 14 % à la perte de biodiversité**. L'usage massif d'énergies fossiles provoque l'augmentation des gaz à effet de serre, entraînant une hausse de la température des océans et la multiplication d'événements extrêmes : sécheresses, inondations, épisodes de grêle ou gels tardifs. Ces phénomènes accentuent la disparition de milieux naturels et accroissent le nombre de réfugiés climatiques.



4) **La pollution représente également 14 % de l'impact global**. Les résidus de pesticides, d'engrais, de solvants ou les pollutions accidentelles s'infiltrent dans les sols, les nappes phréatiques et les cours d'eau, dégradant durablement les habitats. La pollution plastique des océans affecte de nombreuses espèces marines.



5) Enfin, **11 % du déclin provient de l'introduction d'espèces exotiques envahissantes**, qu'elles soient animales, végétales ou microbiennes. Introduites volontairement pour des raisons économiques, ou accidentellement, elles provoquent la disparition d'espèces locales, perturbent les écosystèmes et peuvent même représenter un risque sanitaire.²

Au niveau agricole, le **déclin de la biodiversité** s'explique par un modèle intensif cumulant plusieurs facteurs :

- la **destruction des habitats naturels** (haies, prairies permanentes, zones humides, bosquets) jouant des rôles essentiels pour la faune et la flore sauvage tels que l'alimentation, les abris, les zones de reproduction ou de déplacement ;
- la **spécialisation des territoires** là où co-existaient autrefois cultures et élevages diversifiés ;
- les **monocultures** entraînant une homogénéisation des paysages
- l'**usage massif de produits chimiques** (pesticides chimiques, engrais de synthèse, antibiotiques, antiparasitaires) et leur **pollution** perturbant les chaînes alimentaires et la qualité des eaux.

La **Politique Agricole Commune (PAC)**, créée en 1962 et dotée de 9 milliards d'euros par an, **soutient majoritairement ces systèmes intensifs** à travers des aides liées au nombre d'hectares. **L'agriculture intensive** étant reconnue comme le premier facteur de perte de biodiversité en Europe et dans le monde, il devient urgent de repenser le modèle agricole afin de préserver les ressources naturelles et garantir la durabilité du secteur.³

ÉTUDE LIEN BIODIVERSITÉ ET AGRICULTURE ET CLIMAT

L'agriculture et la biodiversité sont étroitement interconnectées, et leur équilibre est essentiel pour maintenir la sécurité alimentaire et la santé des écosystèmes. La biodiversité assure des services naturels cruciaux pour l'agri-

1. OFB, la biodiversité en danger

2. Source : Rapport planète vivante, WWF Biological conservation, IPBES

3. Source : CNRS, Rapport WWF et IPBES.

culture, comme la pollinisation des cultures, la régulation des ravageurs, l'entretien de la santé des sols et la fourniture d'une alimentation de qualité pour les animaux d'élevage. Ces **services dits écosystémiques** sont estimés à **plus de 125 000 milliards de dollars (~ 108 000 milliard d'euros) par an**, soulignant l'importance économique de la nature.¹

Par ailleurs, l'agriculture joue un rôle clé dans le **façonnement des paysages** : sans elle, les terres seraient dominées par des forêts, limitant la présence d'espèces des milieux ou-

verts ou bocagers. Toutefois, la **dégradation des terres**, accentuée par des pratiques agricoles non durables, constitue une menace pour la biodiversité et le climat. Si aucune action n'est entreprise pour restaurer les sols, les prévisions mondiales montrent que, d'ici 2050, les récoltes pourraient diminuer de 10 à 50 %², compromettant ainsi l'approvisionnement alimentaire et l'accès à l'eau potable. De plus, la dégradation des terres est l'une des principales causes du changement climatique, responsable de l'émission de 4 milliards de tonnes de CO₂ entre 2000 et 2009², tout en agissant comme un cercle vicieux : le changement climatique accélère la dégradation des terres et fragilise les écosystèmes, rendant l'agriculture encore plus vulnérable. Il est donc crucial de repenser nos pratiques agricoles pour protéger à la fois la biodiversité, le climat et nos ressources naturelles.

LES ACTIONS D'AGROBIO PÉRIGORD EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ SAUVAGE



Opération tournesol

Depuis 2019, la LPO Aquitaine et AgroBio Périgord proposent des graines de tournesol bio issues de semences paysannes pour nourrir les oiseaux en hiver. Cette initiative sensibilise le public à la biodiversité et soutient des paysans engagés dans des pratiques respectueuses de l'environnement. L'opération s'accompagne d'animations, de projets pédagogiques et vise à créer un réseau économique valorisant ces semences vertueuses.

Plantons des haies

Entre 2019 et 2021, l'association Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine et AgroBio Périgord ont contribué à la plantation de haies champêtres en accompagnant les projets de plantation et en réalisant des chantiers participatifs pour leur mise en place.

LES GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Entre 2019 et 2022, un **GIEE Couverts et engrais verts** a également existé. Il avait pour but d'accompagner au semis et à la gestion des couverts et des engrais verts, en particulier en viticulture. Cela consistait en un accompagnement technique et une commande groupée de semences. Un groupe de travail a actuellement pour objectif de valoriser le travail de ce GIEE et l'élargir aux autres filières.

Entre 2022-2025, le **GIEE Émergence puis Reconnaissance BioDiversité Sauvage** réunit agriculteurs, naturalistes et structures agricoles pour faire évoluer les pratiques en faveur de la biodiversité. Le premier groupe s'est concentré sur la réintroduction de prairies à flore variée, durables et adaptées au territoire, favorisant ainsi la faune et l'équilibre des écosystèmes. Le groupe actuel a mis l'accent sur la connaissance de la biodiversité des fermes, via des diagnostics, des formations et des échanges avec des associations spécialisées, afin d'intégrer la protection de la nature au cœur du quotidien agricole. À partir de 2026, renouvellement du GIEE : rejoignez-nous ! (Cf contact fin du dossier).

1. Source : Global Risk Report, 2019

2. Source : Rapport IBPES, 11ème édition, dec. 2024

L'OUTIL D'AUTO-DIAGNOSTIC DE BIODIVERSITÉ SAUVAGE SUR LES FERMES

Pour **caractériser la biodiversité sauvage présente dans les fermes**, nous avons développé un **outil d'auto-diagnostic** avec les fermes du GIEE et les partenaires naturalistes et techniciens de l'environnement. Jusqu'alors aucun diagnostic n'était conçu pour et par les paysans, et aucun ne prenait en compte à la fois les espèces animales et floristiques.

Un jeu de carte pour :

1) Situer la ferme dans son environnement paysager (5 milieux y sont proposés) et ses **ateliers de production** (7 filières sont représentées).

L'objectif : connaître les différents enjeux liés au paysage et aux productions de la ferme concernant les effets sur la biodiversité.

Pour rendre le diagnostic accessible, nous nous sommes concentrés sur les milieux directs de la ferme, excluant : la forêt, la ville, et les zones naturelles ou industrielles.

2) Réaliser les observations sur le terrain concernant la flore, la faune et les infrastructures-agroécologiques (IAE).¹

On y diagnostique :

→ la **présence/l'absence des espèces** qui donnent des informations sur l'état de leur habitat et de leur ressource

→ l'**état des IAE** qui est un indicateur précis de l'état du paysage avec 25 éléments retenus pour le contexte agricole.

Critère de sélection et du nombre d'espèces ? Le nombre d'espèces a été réduit au maximum avec **48 cartes faune et 33 cartes flore**. Les critères qui ont permis la sélection des espèces sont : des espèces **patrimoniales, à enjeu local ou bio-indicatrices**, des espèces **généralistes** dont la présence met en évidence celle d'un cortège plus

¹ Les **infrastructures agro-écologiques (IAE)** sont des habitats semi-naturels de l'espace agricole, mis en place dans les fermes pour accueillir et maintenir la biodiversité sauvage : les haies, les murets, les bandes enherbées, les mares, ... Elles ne reçoivent ni engrais, ni pesticides et sont gérées de manière extensive

vaste, des espèces **exotiques envahissantes**. Au niveau de la flore, certaines espèces ont été sélectionnées car jouant un rôle clé pour les espèces sauvages (alimentation, reproduction, cachette, déplacement, hibernation).

↓ Exemples de cartes



3) Passer à l'action grâce aux cartes de la "boîte à outil" pour améliorer l'état de la biodiversité des fermes. Les actions ciblent les pratiques agricoles et les infrastructures agro écologiques de leur mise en place à leur gestion. Cette dernière est encore en cours de réalisation.

↓ Exemples de cartes





PRÉSENTATION DES FERMES DU GIEE

9 fermes se sont engagées dans le GIEE Reconnaissance BioDiversité Sauvage, bien que ce groupe soit plus large en termes de participants. On appelle ces fermes des **“pilotes”**. Nous avons réalisé cet été 2025 une première mise en place de l'outil d'auto-diagnostic pour un état des lieux dont vous allez découvrir les résultats.

nique V. et Olivier (Domaine du bout du monde) et Antoine S. (Ferme les Tistou) pour leur participation et leur engagement !

Et merci à Marine Pradeau, stagiaire BTS-GPN pour son aide précieuse dans les diagnostics et les interviews.

Les fermes sont réparties sur une vaste partie du territoire du Périgord à l'exception du périgord pourpre. Par ailleurs, les fermes sont situées sur 4 unités paysagères différentes. En particulier, elle sont bien présentes dans le **Périgord Limousin** caractérisé par un haut plateau sur roche cristalline, vallonné, composé de prairie et ponctué par des versants abruptes bordés de forêts et le **Périgord Central** plutôt vallonné sur roche calcaire, parsemé de bois, de prairies et de petits champs.

Les fermes représentent également des **paysages très variés**, de la plaine alluviale humides à des terrasses calcaires, de zones péri-urbaines à des fermes plutôt enclavées dans des massifs boisés. Ainsi, on a décomposé un paysage en différents milieux. Ici, la majorité des fermes présente des **milieux ouverts liés à l'agriculture** (prairies, champs cultivés, cultures pérennes basses) et sont également entourées d'un bocage plus ou moins présent.

Merci à Catherine B., Marjolaine et Xavier G. (Aux P'tits Oignons), Frédéric S., Hélène C. (Le Verrier Bio), Bastien et Georgia L. (Le Jardin Maraîcher), Thomas C. (Le Jardin de la Coquille), Alice D. (Les P'tits délices d'Alice), Véro-

La forêt n'est pas diagnostiquée dans l'outil, seules les lisières le sont. C'est pourquoi ce milieu est très peu représenté par le diagnostic, bien que très présent.

LES 9 FERMES ENGAGÉES

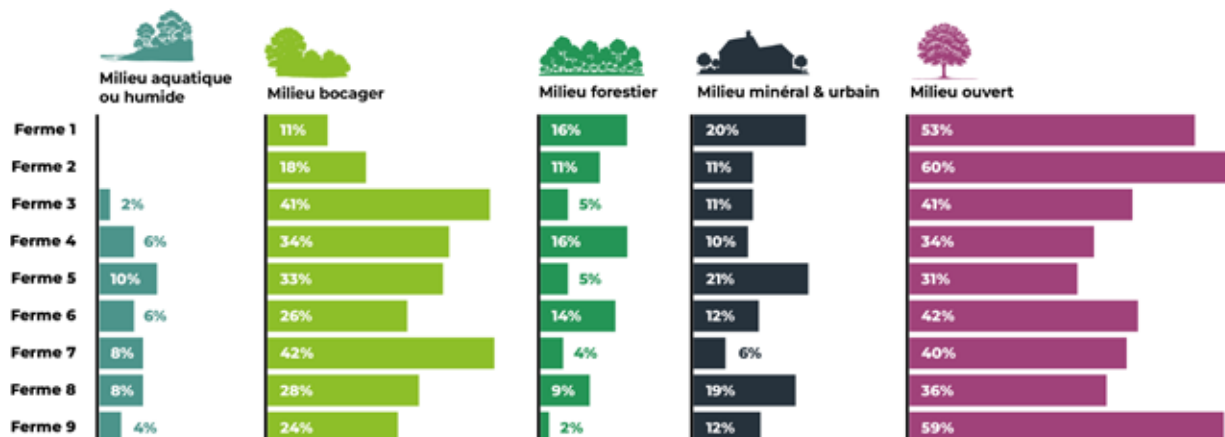


Selon les couleurs du Périgord

Selon les unités paysagères

ANALYSE PAR MILIEU

Répartition des milieux observés sur les fermes



L'échelle des micro-habitats est observée à travers le diagnostic des **infrastructures agro-écologiques (IAE)**. Dans la figure ci-contre, plus le rond est grand, plus le nombre d'éléments diagnostiqués est important. **La couleur d'un élément correspond au milieu auquel il a été rattaché.** On a ainsi observé de nombreux arbres isolés et bandes enherbées, bois morts, tas de branches et haies. Au contraire, on a pu observer qu'une seule ripisylve (haie de bord de cours d'eau). Ceci ne présume pas des surfaces occupées par les IAE mais simplement de leur présence.

Enfin, concernant l'état général des IAE observées, **l'état médian observé est "vert"**. Ce qui signifie que sur l'ensemble des micro-habitats observés, 50 % d'entre eux sont en "bon" état ou ne requièrent pas d'intervention.

Une IAE dont **l'état est "rouge" ne remplit pas son rôle pour la biodiversité**. Plusieurs possibilités peuvent l'expliquer :

- plusieurs critères de fonctionnalité ne sont pas remplis (permet le déplacement des espèces, accueil la biodiversité...),
- des espèces envahissantes sont présentes,
- l'IAE est en croissance ou dépérissante et ne remplit pas encore ou plus les rôles attendus.

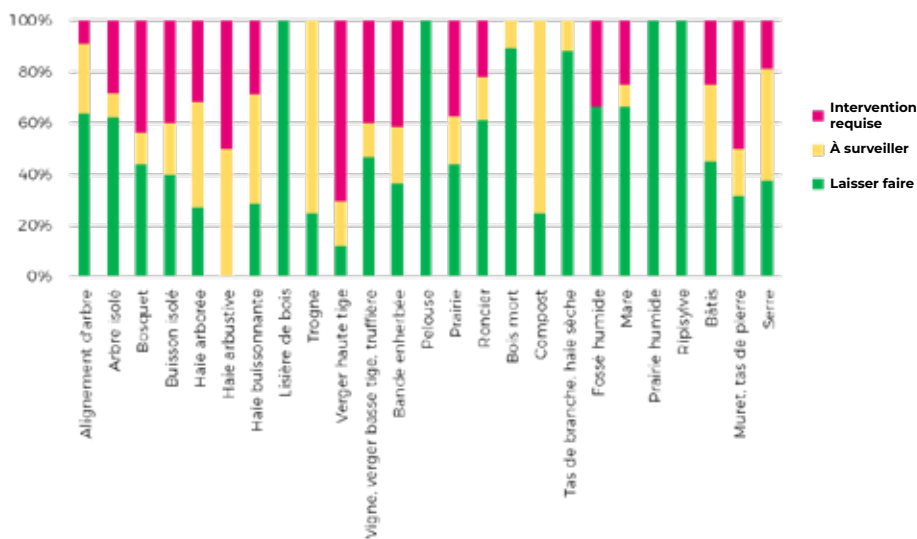
C'est le cas des vergers qui ont été diagnostiqués. Ils sont encore très jeunes et n'accueillent pas la faune attendue dans les vergers.

L'observation de la faune sur les fermes met en évidence des différences liées principalement **au milieu** et non pas aux cultures. Des espèces sont complètement absentes : la pie-grièche écorcheur, le busard saint-martin ou encore le moineau friquet. Cela peut être dû à la date d'observation (en été), la localisation de la ferme, l'absence de micro-habitats ou de pratiques agricoles qui empêchent l'une des fonctions vitales : alimentation, cachette, reproduction, refuge, déplacement.

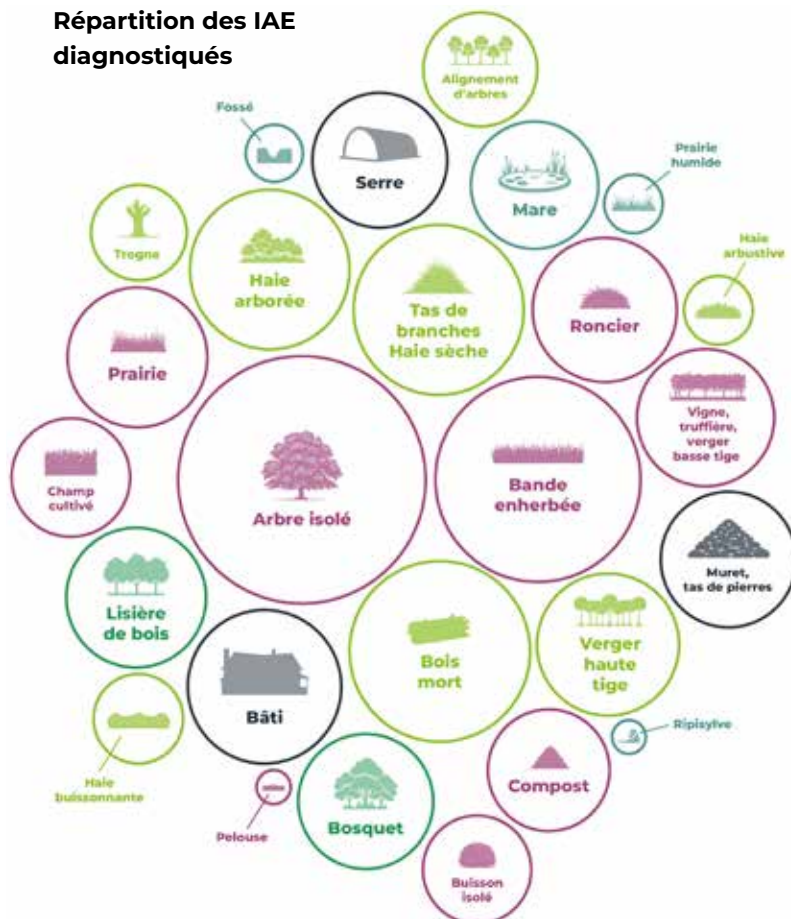
Nombre de milieux observés sur les fermes



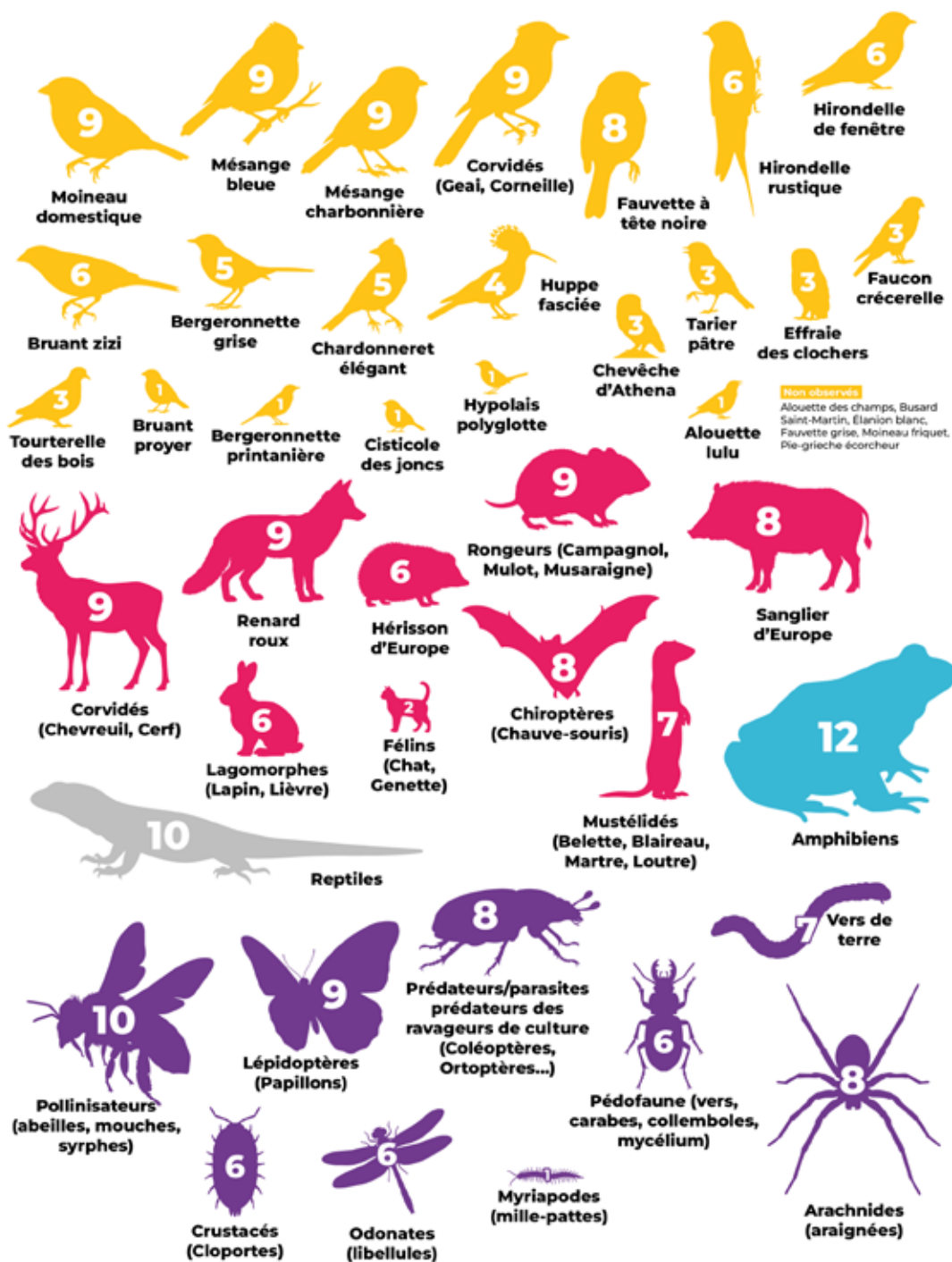
Répartition de l'état des IAE



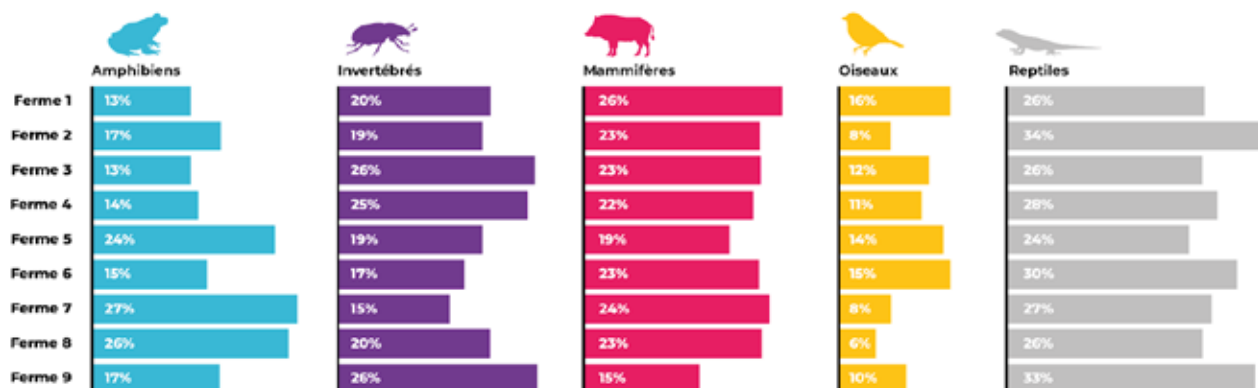
Répartition des IAE diagnostiqués



Répartition du nombre d'espèces animales observées sur l'ensemble des fermes



Répartition de la faune sur les fermes



Les graphiques précédents mettent en évidence le **nombre d'espèces animales sur l'ensemble des fermes**. Pour les oiseaux et les mammifères, on indique

la présence sur la ferme entière alors que pour les autres populations on indique la présence par milieu car les déplacements se font à plus petite échelle.

MILIEU MINÉRAL ET URBAIN

Les micro-habitats associés : Muret en pierre sèche, tas de pierre, tas de sable, interstices dans les murs des bâtis, grenier, cave.

Il s'agit des éléments rocheux, des tas de pierre, des murets mais également des environnements urbanisés composés de bâtis, granges, serres, quadrillés par des routes.

Sur les fermes, les **53 IAE observées** du milieu minéral/urbain sont les bâtis, les **murets et tas de pierre et les serres**. La plupart des murets sont dégradés car ils sont envahis de végétation ligneuse ou éboulés, ce qui les fragilise. Les **serres** présentent souvent peu de micro-habitats pour la faune sauvage car l'espace est restreint et entre en concurrence avec la production agricole.



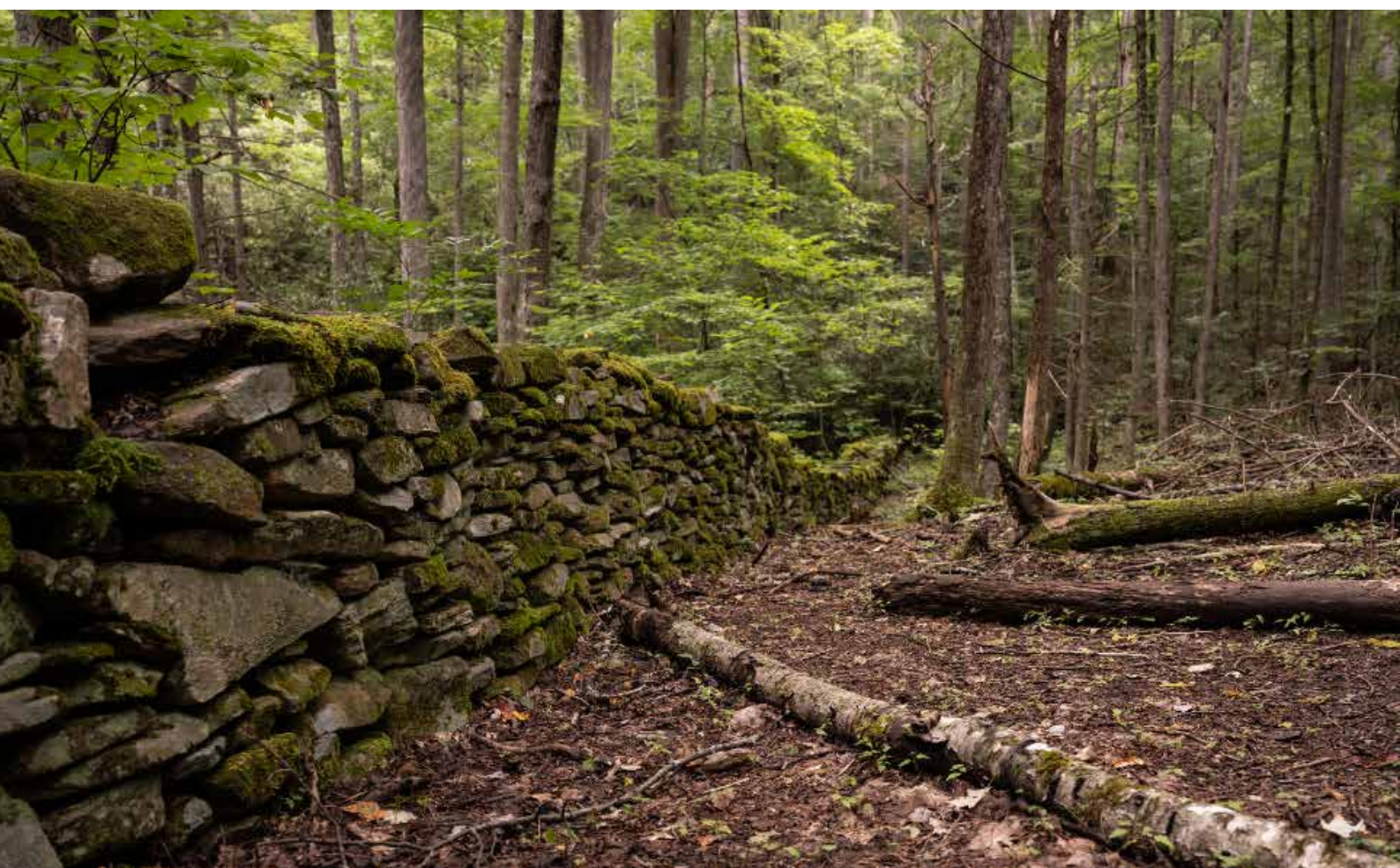
↑ Borie en ruine, refuge pour reptiles, mammifères et oiseaux



↑ Sol nu et refuge hivernaux pour abeilles solitaires

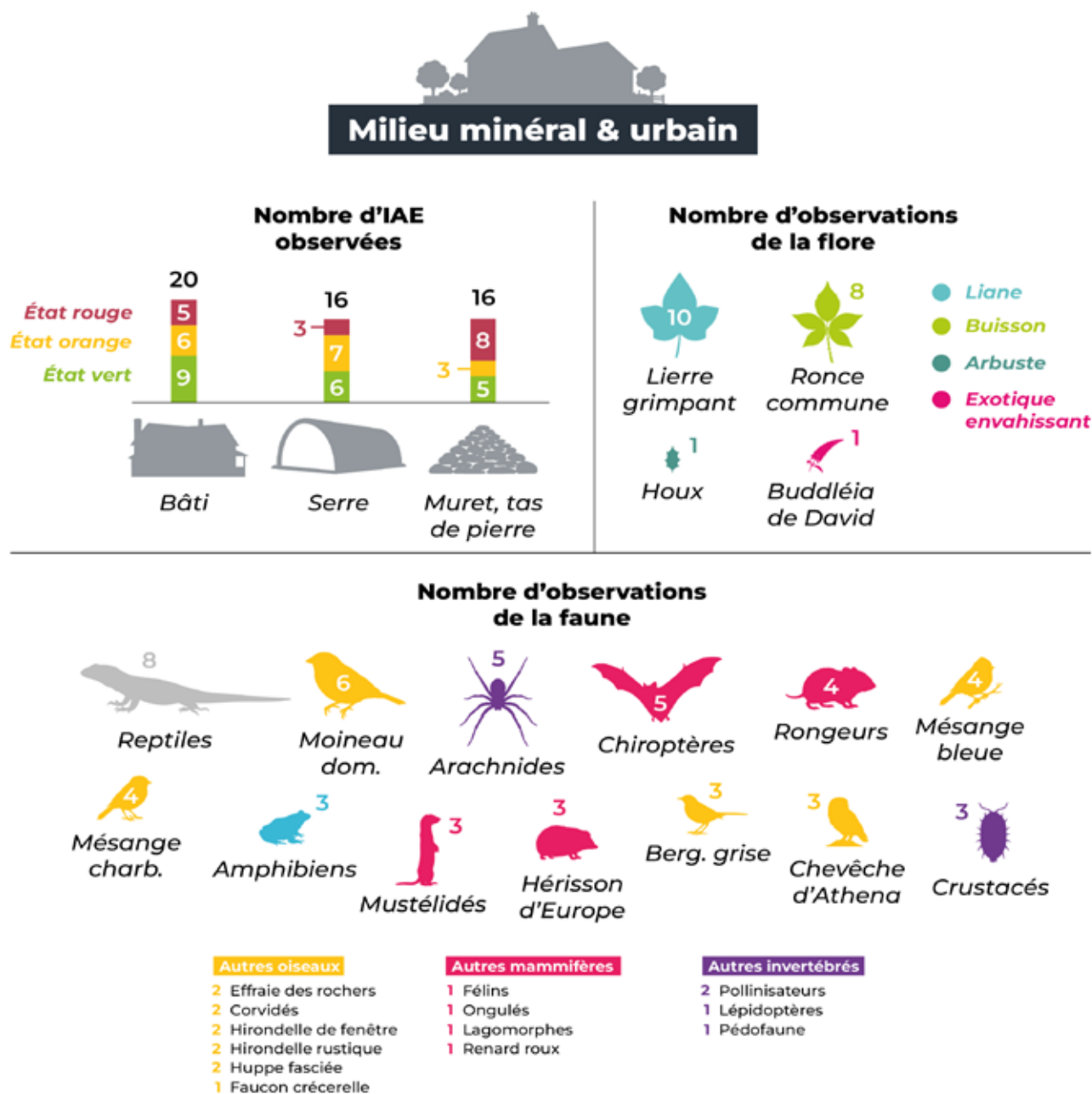


↑ Serre ouverte permettant le passage de la faune sauvage (en particulier les insectes)



De nombreux animaux sont observés à travers les traces qu'ils laissent au niveau des bâtis : guano de chauve-souris, pelote de rejection des rapaces nocturnes ou hululement, crottes de hérisson, toiles d'araignées avec présence de proies ou observées directement.

Parmi les oiseaux caractéristiques de ce milieu, on trouve des **rapaces nocturnes** (la Chevêche d'Athéna) ou les **passereaux** tels que l'hirondelle rustique et l'hirondelle de fenêtre, le moineau domestique.



MILIEU FORESTIER

Il s'agit d'un **environnement dit "fermé" où l'arbre est dominant**. La lumière est plus rare, l'humidité généralement plus importante et la couverture du sol permanente. Les forêts peuvent prendre des aspects très variés selon la nature du sol, l'exposition, l'altitude, les essences présentes et leur diversité.

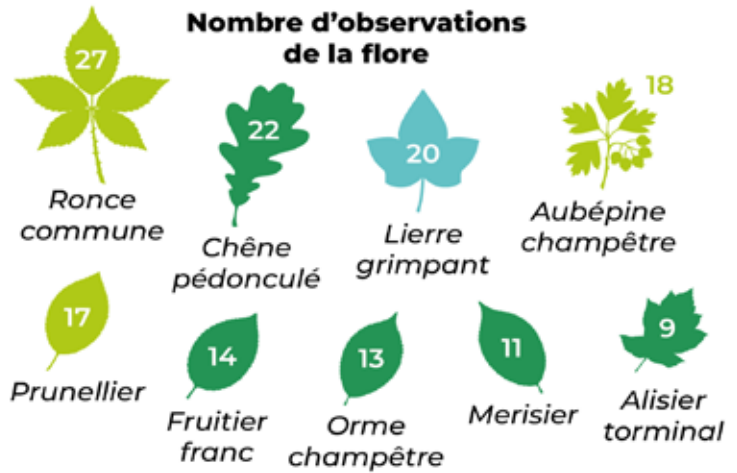
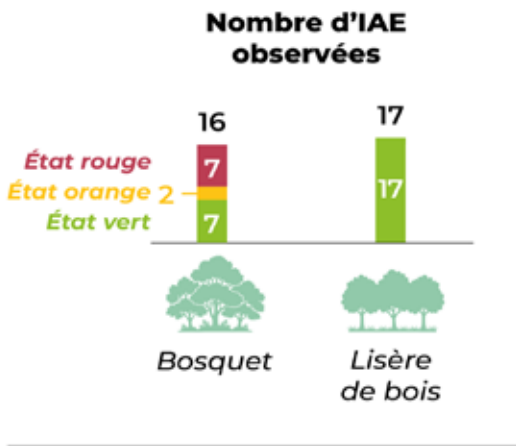
Sur les fermes, **33 IAE forestières** ont été observés, ce sont les **lisières** et les **bosquets**. Les **bosquets** observés sont en état de dégradation quand une trouée lu-

mineuse est importante et où il est envahi par des espèces exotiques (ex : bambou).

Les espèces végétales sont principalement des ligneux : arbres, arbustes et liane. Certains ont un intérêt particulier car ils ont une croissance lente et seront de futurs habitats (oiseaux, chauve-souris, amphibiens, micromammifères) : chêne pédonculé ; d'autres ont des fruits sauvages : cormier, prunellier, merisier, alisier ;



Milieu forestier

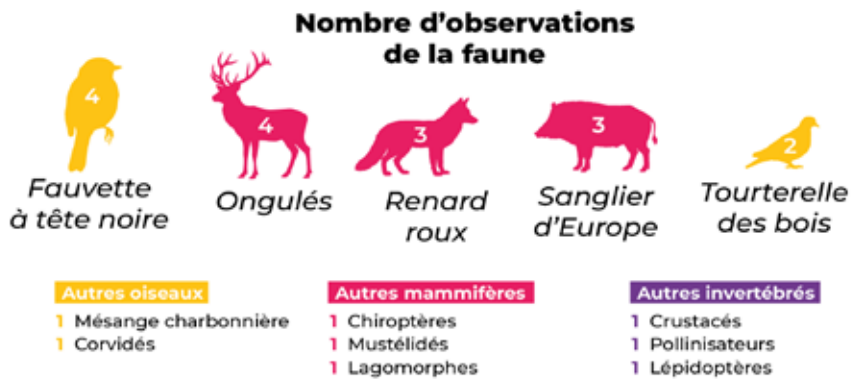


- Liane
- Arbre
- Buisson
- Exotique envahissant

- #### Autres arbres
- 6 Tilleul commun
 - 6 Houx
 - 5 Frêne commun
 - 3 Cormier

- #### Autres exotiques envahissants
- 1 Chêne rouge d'Amérique

- #### Autres herbacées
- 1 Knautie des champs



enfin certaines plantes sont très mellifères : tilleul, aubépine, lierre. Les espèces animales sont principalement identifiées à l'aide de traces (chevreuil, sanglier, renard) ou au chant pour les oiseaux (tourterelle de bois), quelques-unes sont également vues (mésange charbonnière, mésange bleue, papillons).

Les micro-habitats associés: Vieux arbres, arbres morts, souches en décomposition, tas de branche, tas de feuille, mare, fossé humide, clairière.

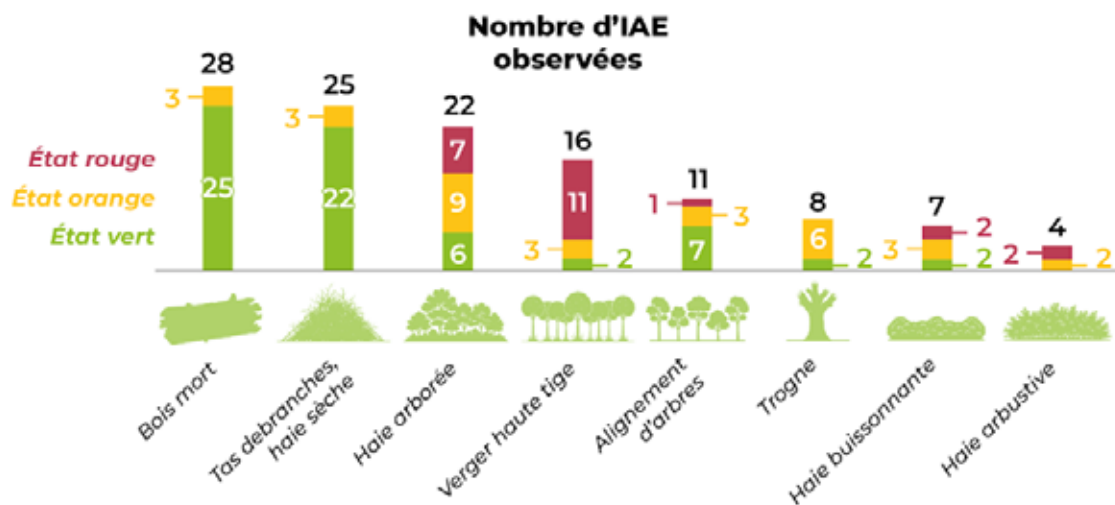


↑ Lisière de forêt, une interface très riche en termes d'espèces animales et végétales.

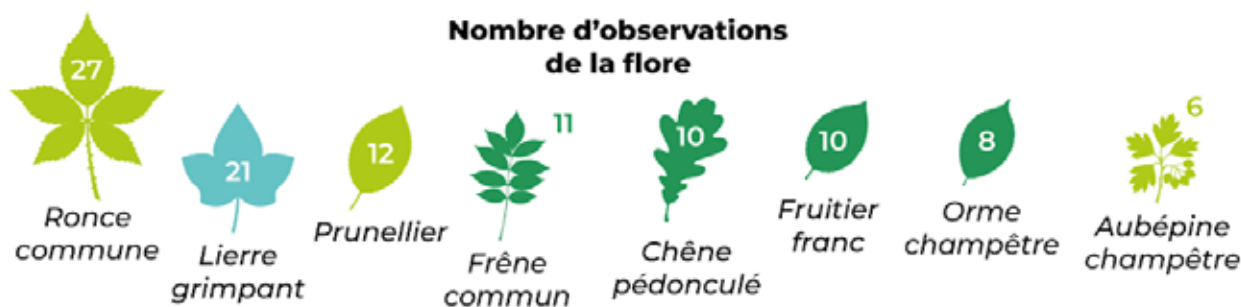


↑ Une source sous un arbre dans la forêt de Marjolaine et Xavier, un véritable point de ralliement pour les espèces animales (notamment sanglier, renard) et une flore bien spécifique (hépatique)

Milieu bocager



Nombre d'observations de la flore



- **Liane**
- **Buisson**
- **Arbre**

Autres arbres

- 4 Tilleul commun
- 2 Houx
- 2 Alisier terminal
- 1 Merisier
- 1 Cormier

Autres herbacées

- 4 Menthe à feuilles rondes
- 3 Centauree noire
- 2 Éperviaire piloselle
- 1 Silène à fleur de coucou

Autres buissons

- 2 Cornouiller mâle

Autres exotiques envahissants

- 3 Buddléia de David
- 3 Érable négundo

Nombre d'observations de la faune



Autres oiseaux

- 2 Corvidés
- 1 Tarier pâle
- 1 Fauvette à tête noire
- 1 Tourterelle des bois
- 1 Mésange charb.

Autres mammifères

- 2 Sanglier d'Europe
- 2 Chiroptères
- 2 Mustélidés
- 2 Lagomorphes

Autres invertébrés

- 2 Lépidoptères
- 2 Odonates
- 1 Pollinisateurs

MILIEU BOCAGER

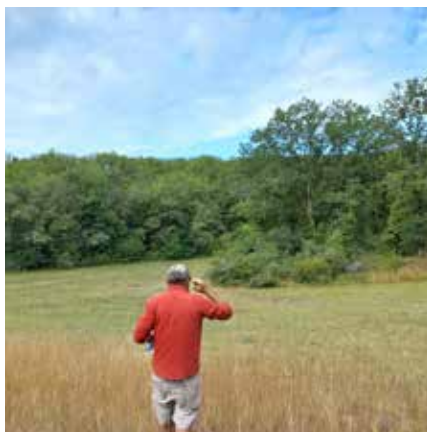
Les **micro-habitats associés** : Haie d'arbres, d'arbustes et de buissonnant, trognes, arbres morts, vieux arbres, friches, jachères, tas de branche.

Il s'agit d'un **environnement semi-ouvert**. Le paysage est maillé par un ensemble de haies, de bosquets et de bois. Les parcelles agricoles créent une **mosaïque fine** composée de **formes et tailles variées**. Les arbres sous forme de **haies ou d'alignement d'arbres** forment des chemins reliant aisément les forêts formant un **maillage dense**.

Les principaux éléments observés en **milieux bocagers** sont les différents types de haies (pluri-stratifiée, arbustives ou buissonnantes), les vergers hauts et les alignements d'arbres. Nous avons observé **61 IAE de ce milieu**. Une grande partie des **vergers hauts** sont en état dégradé car ils sont à la fois très jeunes et très

entretenus. Les **haies arbustives** observées étaient majoritairement monospécifiques (prunellier, noisetier), ce qui en diminue la qualité.

En termes d'espèces, on observe une **forte augmentation de la diversité dans le milieu bocager par rapport aux deux précédents**. Certaines espèces d'oiseaux y sont par-



↑ Frédéric entre prairies de fauche tardive, haies et lisières

ticulièrement sensibles : fauvelles à tête noire, bruant zizi et lapins.

Au niveau de la flore, les espèces ligneuses sont relativement proches de celles des lisières car ces deux milieux sont exposés à la lumière.



↑ Vieille trogne de chêne abandonnée, donnant de multiple den dro-habitat (habitat des arbres)

MILIEU OUVERT

Les **micro-habitats associés** : Bandes enherbées, arbres isolés, muret en pierre sèche, buisson isolés, ronciers.

Un **environnement ouvert** est composé principalement de champs cultivés, de grandes prairies et de cultures pérennes basses (vignes, truffières, verger bas). L'arbre est présent ponctuellement, les buissonnants sont éparpillés et les haies sont présentes en moindre densité.

Nous avons diagnostiqué **237 IAE du milieu ouvert** parmi lesquels : **arbres isolés, bandes enherbées, prairies, champs cultivés, ronciers, vignes ou truffières**. La diversité des habitats de ce milieu est très grande. De manière générale, on retiendra que les **arbres isolés** (53 individus analysés) sont en bon état (croissant, sain et hébergeant une diversité animale et/ou végétale),

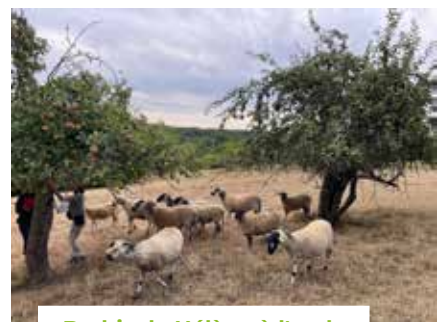
les **bandes enherbées** sont plutôt en mauvais état (lié à leur largeur trop modeste (< 3 m) et leur mode d'entretien trop sévère et trop régulier). De nombreux petits habitats sont présents sur les fermes : tas de branches, bois mort, petits ronciers et même composts.

La flore observée est principalement herbacée. Elle met en évidence différentes formes de milieu ouvert sur les fermes, allant de la pelouse (**épervière piloselle, knautie des champs**) jusqu'à la prairie humide (**menthe à feuilles rondes, jonc à tépales aigus**). La **centaurée noire** ressort particulièrement, son biotope est la prairie semi-sèche, bien exposée à la lumière.

La faune est particulièrement variée, toutes les familles du diagnostic sont présentes et de nombreux oiseaux. Néanmoins, des espèces



↑ Vieux chêne creux chez Catherine, habitat à oiseaux, amphibiens, reptiles et mammifères



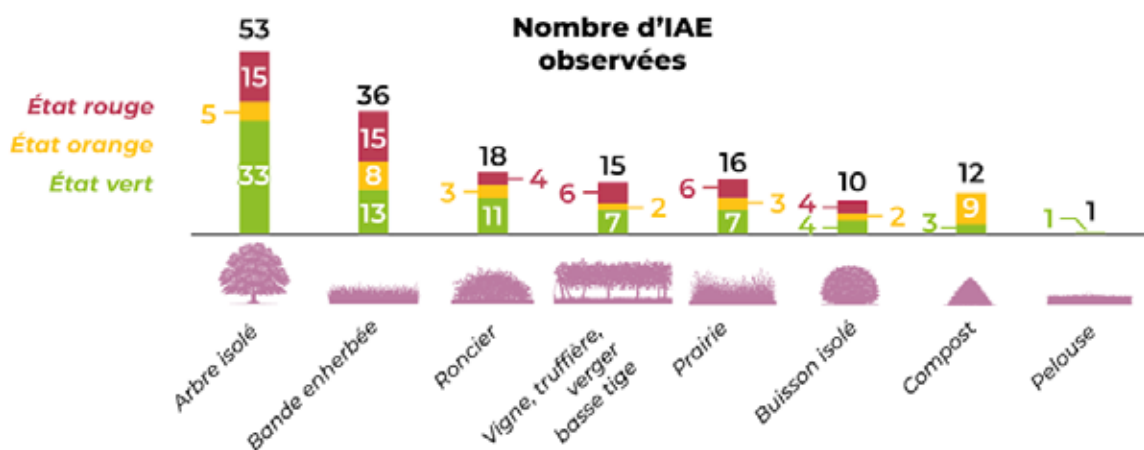
↑ Brebis de Hélène à l'ombre de vieux fruitiers isolés dans la prairie

rare, telles que le moineau friquet ou la pie-grièche écorcheur manquent à l'appel. Ceci peut être dû à la localisation des fermes (hors de l'aire de répartition

locale des espèces) ou à d'autres raisons à investiguer (moment d'observation, absence d'éléments de l'habitat, pollutions...).



Milieu ouvert



- Liane**
- Buisson**
- Arbre**
- Herbacées**
- Autres arbres**
 - 6 Fruitier franc
 - 2 Merisier
 - 2 Alisier torminal
 - 2 Tilleul commun
 - 1 Orme champêtre
 - 1 Frêne commun
- Autres herbacées**
 - 5 Knautie des champs
 - 3 Globulaire ponctuée
 - 2 Anthyllis vulnéraire
 - 1 Fumana couchée
 - 1 Petite coronille
- Autres buissons**
 - 2 Aubépine champêtre
- Autres exotiques envahissants**
 - 2 Buddléia de David



- Autres oiseaux**
 - 2 Bruant zizi
 - 2 Hirondelle de fenêtre
 - 2 Tarier pâte
 - 2 Moineau domestique
 - 2 Faucon crécerelle
 - 2 Huppe fasciée
 - 1 Chard. élégant
 - 1 Alouette lulu
 - 1 Cisticole des joncs
 - 1 Effraie des clochers
- Autres mammifères**
 - 2 Sanglier d'Europe
 - 2 Lagomorphes
 - 2 Hérisson d'Europe
 - 1 Ongulés
 - 1 Rongeurs
- Autres invertébrés**
 - 2 Vers de terre
 - 2 Pédofaune
 - 2 Odonates
 - 2 Arachnides
 - 1 Crustacés
- Autres amphibiens**
 - 2 Amphibiens

MILIEU AQUATIQUE

Les **micro-habitats associés** : bandes enherbées, ripisylves, mares, zones humides, points d'eau, résurgences.

Cet **environnement est caractérisé par la présence d'eau importante** qui peut être libre (cours d'eau, étangs) ou non (marais, estuaires...).

21 IAE du milieu aquatique ou humide ont été diagnostiquées sur l'ensemble des fermes.



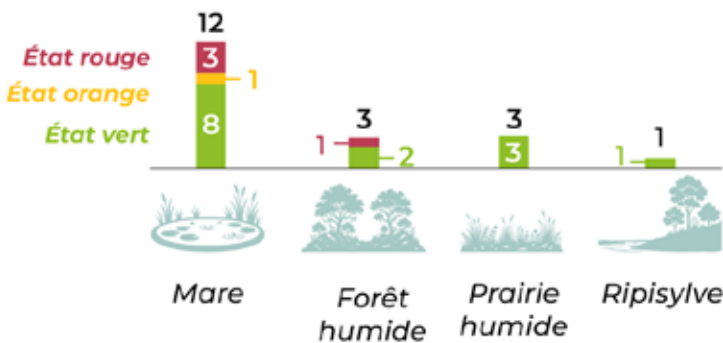
↑ Observation de nombreuses grenouilles et une poule d'eau dans la mare récemment curée chez Véronique et Olivier



↑ Mare avec végétation - joncs et massette (flore locale mais envahissante !)

Milieu aquatique ou humide

Nombre d'IAE observées



Nombre d'observations de la faune



Autres oiseaux

- 1 Chard. élégant
- 1 Berg. printanière

Autres mammifères

- 1 Ongulés
- 1 Mustélinés
- 1 Sanglier d'Europe
- 1 Renard roux
- 1 Rongeurs

Autres invertébrés

- 1 Lépidoptères

Nombre d'observations de la flore



Jonc à tépales aigus



Menthe à feuilles rondes



Ronce commune



Lierre grimpant



Centaurée noire



Orme champêtre

Autres arbres

- 1 Chêne pédonculé

Autres buissons

- 1 Prunellier
- 1 Aubépine champêtre

● Liane

● Arbre

● Buisson

● Herbacées

Les **mares** sont l'élément le plus présent sur les fermes. Ce sont des aménagements qui ont été majoritairement mis en place pour une action en faveur de la biodiversité mais qui peuvent parfois jouer un rôle dans l'irrigation des cultures. Un état dégradé de la mare peut s'expliquer par exemple : par une mauvaise conception (pente trop abruptes), une accumulation trop importante de dépôts organiques (feuilles) qui ferment la mare, un piétinement de ses berges, la présence d'espèces exotiques envahissantes (jussie à petite feuille, écrevisse américaine).

Les **prairies humides** sont peu nombreuses dans les fermes pilotes, de même que les fossés humides et les ripisylves.



↑ **Zone humide en contrebas d'une résurgence chez Hélène, présence de nombreux papillons sur la menthe à feuilles rondes**



↑ **Mare de type forestière chez Thomas, trouble liée au passage des sangliers mais présence de nombreuses pontes d'amphibiens au printemps**

Les prairies humides sont mises en évidence dans le diagnostic par la présence du **jonc à tépales aigus** et de la **menthe à feuilles rondes**, qui se développent à proximité de cours d'eau ou de zones humides (Plus d'infos : Loi sur l'eau et BCAA 2 et 9).

Enfin la présence animale est marquée par les **amphibiens**, les **libellules (odonates)** ainsi que de nombreux **arthropodes**. Par ailleurs, les traces de **sangliers** sont bien visibles dans ces milieux (traces de pattes, souille, marquage des troncs...).

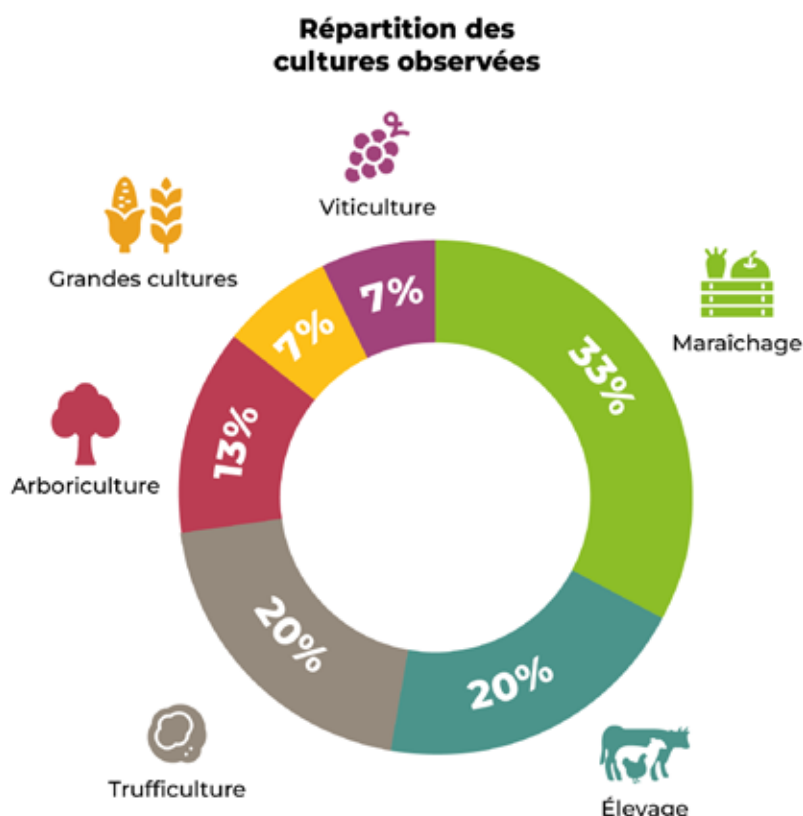
FOCUS PAR FILIÈRE

L'agriculture crée et maintient des paysages ouverts, cela est notamment lié au besoin d'ensoleillement de la plupart des cultures et à la possibilité de surveiller le troupeau pour l'élevage.

L'agriculture crée une diversité anthropique plus importante que si elle était absente et grâce à la multiplication des formes d'habitats et source de nourriture pour les espèces sauvages.

Il s'agit maintenant de croiser les regards entre **environnements naturels et activités humaines**. Dans le groupe de fermes pilotes, les productions représentées sont variées avec majoritairement des ateliers de maraîchage, de trufficulture et d'élevage.

Dans chaque section, vous trouverez un bref descriptif de l'atelier et deux espèces du diagnostic avec quelques mesures phares pour préserver leur habitat.



MARAÎCHAGE ET PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES MÉDICINALES (4 FERMES/9)

Les **cultures maraîchères** nécessitent un bon ensoleillement, des sols riches en matières organiques et la présence d'eau notamment en été. C'est pourquoi on l'exerce dans des milieux ouverts, où la présence d'arbres ne contraint pas l'accès à la pleine lumière et souvent dans des zones alluviales plus ou moins proches des cours d'eau.

Les ateliers de maraîchage du groupe présentent une **diversité cultivée très importante** (nombreuses familles, espèces et variétés) et la **présence humaine est très forte sur des espaces restreints**. Ainsi, l'espace dédié aux espèces sauvages est limité au sol. Pour y remédier, certains ont multiplié les **micro-habitats** et ont réfléchi aux espèces dont la distance de déplacement est courte (quelques mètres) tels que les papillons, les abeilles et autres insectes. La présence d'arbres et d'arbustes dans les parcelles ou à proximité jouent un rôle important dans le cycle de vie de certaines espèces (nidification, alimentation, refuge...). Enfin, les serres peuvent aussi être mobilisée pour accueillir des espèces sauvages auxiliaires via des plantes relais, des abris pour hiverner, une continuité des bandes enherbées depuis l'extérieur...



↑ Zone de maraîchage des Tistouls entourée de haies et ponctuée d'arbre fruitiers isolés



↑ Serre avec lianes pérennes (vigne et hypoméé) où nichent des oiseaux et sont présents de nombreux insectes chez Georgia et Bastien

Bonnes pratiques



Hérisson d'Europe : prédateurs des mollusques, des arthropodes, des vers. Espèce sédentaire. Préservation et restauration des trames paysagères (haies), maintien ou création de corridors écologiques pour permettre les déplacements pour la reproduction,

Enlever les obstacles (clôtures, mur...), éviter l'empoisonnement (anti-limaces), éviter de brûler un tas de branches ou feuilles en fin d'hiver (déplacer les branchages avant de les brûler), mettre en place des abris pour l'hiver



Pollinisateurs : Espèces indicatrices de l'état des milieux. Plantes à fleurs et insectes pollinisateurs sont interdépendants. 84% des espèces végétales cultivées dépendent directement des insectes pollinisateurs¹. Gestion différenciée. Maintien de bandes enherbées avec fauche tardive, en bordure de parcelle, jachère. Maintien de bandes non fauchées de plus de 3 m. Maintien ou création de corridors écologiques pour permettre les déplacements des espèces (fossés, haies...).

1. Eilers et al., 2011

TRUFFICULTURE (3 FERMES/9)

La **trufficulture** s'exerce sur des **milieux secs à sols calcaires drainants**, souvent **en pente et peu profonds**. Le milieu occupé est souvent **transformé**, passant d'un milieu **forestier à milieu ouvert**. Souvent installées sur des pelouses sèches, les truffières du groupe sont bordées de lisières riches en flore patrimoniale (orchidées) et caractérisées par la présence de genêts, prunelliers.

Les truffières observées sont **extensives, sans irrigation et très diver-**

sifiées en termes d'essences choisies. Ainsi, les mesures favorables à la diversité biologique concernent la gestion de l'enherbement, les clôtures et la gestion phytosanitaire (absence d'herbicides puisque conduites en Agriculture Biologique). Une gestion différenciée de l'enherbement permet de multiplier les habitats pour la flore et la faune sauvage avec des fauches étalés dans l'espace et le temps. Le maillage des clôtures et son électrification sont adaptés pour laisser passer la petite faune.



VITICULTURE ET ARBORICULTURE (3 FERMES/9)

L'**arboriculture** nécessite des sols relativement **riches en matière organique** (selon les espèces), de la lumière directe et de l'eau. La viticulture ne nécessite pas de sols riches, l'eau peut être limitée et l'ensoleillement reste un facteur important. Ces deux cultures se font donc sur des **milieux ouverts à bocager sur des sols plutôt drainants**.

La viticulture et l'arboriculture sont malheureusement des cultures consommant une **grande quantité de produits phytosanitaires** pour permettre la production de fruits. Un des premiers leviers sera donc leur moindre consommation notamment en rétablissant une partie des chaînes de prédation. La **monoculture fragilise les écosystèmes**, il s'agira donc d'introduire une diversité génétique, variétale et spécifique (d'espèces) mais également une meilleure gestion des herbacées pour favoriser leur diversité. Cela permet d'augmenter les habitats et donc de restaurer une partie des chaînes de prédation.

Bonnes pratiques



Reptiles (ex : Lézard des murailles) : **Prédateurs des arthropodes (papillons, mouches, criquets...), gastéropodes**. Valoriser les murs, murs et tas de pierre comme zone de refuges thermophiles et cachettes, maintenir des zones herbacées rases et ou des roches affleurantes, mettre en place des tas de branche, créer un hibernaculum.



Hippocrépis chevelu : **Espèce caractéristique des pelouses sèches, sensible à la fertilisation, mellifère attractant pour de nombreux papillons, abeilles**. Privilégier les fauches d'été après floraison, exporter les foin pour éviter l'enrichissement en matière organique, ne pas intervenir sur sol humide pour éviter le tassement.

↓ **Vigne protégée par la lisière d'un bois et bande enherbée courte permanente autour des parcelles chez Véronique et Olivier**



↓ **Parcelles de vigne sur un plateau, milieu plutôt ouvert, entourées de forêt - ce qui diversifie le paysage et les habitats.**





L'Alouette lulu : Espèce insectivore, indicatrice des parcelles ouvertes avec quelques arbres. Espèce en déclin lié à l'agriculture intensive et à la perte de son habitat. Préserver les arbres isolés présents, maintenir des éléments saillants en bordure des parcelles ou si possible à l'intérieur : caillou, buisson, petit arbre, touffe d'herbe, maintenir les bandes enherbées permanentes en bord de parcelle ou en inter-rang. Elle niche au sol donc limite le passage de machine dans les zones enherbées, fauche tardive (après juin) ou barre de coupe au-delà de 15 cm.

La Tulipe méridionale : Espèce rare et locale sur les sols calcaires. Limiter le travail du sol et rester superficiel, pas d'herbicide, fauche ou broyage de l'inter-rang après floraison (mai-juin).



La Huppe fasciée : Espèce insectivore (larves, chenilles dans le sol), espèce rare et localisée. Maintien de l'accès aux bâtiments agricoles (niche entre les pierres des murs), installation de nichoirs sur les arbres isolés ou sur les murs à 1,50 m ; maintenir ou créer des mares et des points d'eau ; gestion différenciée avec des zones d'herbes hautes et d'herbes rases.

La Mésange bleue : Espèce insectivore (jusqu'à 7000 insectes lors de l'élevage des jeunes, 2-3 couvées par an). Maintien d'une mosaïque de milieux semi-ouverts et fermés, conservation des cavités sur les façades de bâtiments (entre les pierres), cavités dans les arbres, bois morts, trognes... ; mise en place de nichoirs en attendant l'apparition de cavités dans les arbres ; maintien des zones non productives comme les boisements, bosquets ; maintien de haies avec une strate arborée importante.



GRANDES CULTURES

Les **grandes cultures** occupent des sols variés, souvent situés sur des **plateaux** ou des **plaines**. Suite au remembrement, les parcelles ont été agrandies et sont marquées par une présence d'arbres intra-parcellaire et de haies de plus en plus limitée. Le milieu occupé est donc très largement **ouvert**.

De même que pour les **cultures pérennes**, l'usage de **produits phytosanitaires est très délétère pour la biodiversité**. La **monoculture fragilise les écosystèmes** face aux ravageurs, aux maladies et aux intempéries. Ainsi, la taille et l'asso-

lement des parcelles jouent un rôle essentiel pour favoriser l'accueil de plus nombreuses espèces dont les prédateurs des ravageurs des cultures. Pour y faire face, on peut penser au **découpage en plus petites parcelles**, en diversifiant les assolements, la mise en place de bandes enherbées permanentes, le maintien ou le renouvellement des ligneux présents (arbres isolés, alignements d'arbres, haies) et d'autres éléments structurants (perchoirs, ruines, petits bâtis, buissons isolés) permettant notamment le déplacement des espèces.



↑ **Champs de céréales bordés par des haies, arbres morts, vieille trogne aux houppiers bien développés. Des espaces relais pour les rapaces**



L'Alouette des champs : Espèce consommant des insectes, graines d'adventices et gastéropodes. Population nicheuse en déclin (-17 % depuis 2001). Maintien des bandes enherbées et des prairies avec fauche tardive et échelonnée. Maintien des friches, zones non-productives avec fauche à l'automne. Création de fenêtres et bandes à alouette dans les parcelles de céréale (petites surfaces herbeuses spontanées de 3 x 9 m pour une densité de 3 patches par ha ou des bandes 2 x 40 m ou 3 x 25 m pour une densité de 1 bande par ha) ou d'un semis plus aéré (5 % de la surface sur une largeur minimale de 6 m ; la surface peut alterner 2 rangées non ensemencées avec 3 rangées ensemencées normalement). Ces aménagements devront être réalisés en milieu de parcelle loin de toutes structures verticales.

Le Moineau friquet : Espèce consommant des chenilles, graines d'adventices, larves, insectes. Très rare en Dordogne. Maintien d'une mosaïque de milieux ouverts ; maintien de culture du millet et de plantes herbacées diversifiées ; maintien de l'accès aux bâtiments agricoles (niche entre les pierres des murs), installation de nichoirs sur les murs ; gestion différenciée avec des zones d'herbes hautes et d'herbes rases.



1. Données STOC

ÉLEVAGE

L'élevage extensif permet le maintien d'un **paysage ouvert à semi-ouvert** (bocager). Il peut être pratiqué dans des zones **plus ou moins humides**. Les natures des prairies varient en fonction des conditions pédo-climatiques mais également des animaux d'élevage. La présence des animaux domestiques (bovin, équin, ovin, caprin, oiseaux...) s'accompagne d'une modification de la flore et d'une faune associée de part leur pâturage et leurs déjections.

Au niveau des pratiques agricoles, une **bonne gestion du pâturage** est

essentielle pour éviter le surpâturage et le piétinement qui nuisent à la santé des prairies (tassement des sols, diminution de la diversité floristique par sélection d'une flore résistante à ces facteurs, augmentation des risques de parasitisme des animaux). Par ailleurs, la prise d'anti-parasitaires nuit à la faune sauvage à différentes échelles (liée aux chaînes de prédation) : déjections > champignons, coléoptères, diptères > oiseaux.

Enfin, l'accès au point d'eau est également un élément essentiel pour à la fois préserver les berges et l'écosystème aquatique (abreuvement en

cours d'eau, mare). On peut penser à positionner des "rampes" de sortie dans les abreuvoirs pour éviter les noyades (oiseaux, mammifères, reptiles).

↓ **Prairie de fauche tardive, nombreuses espèces d'arthropodes : empuse, mantes religieuses, papillons, grillons, ...**



La Bergeronnette printanière : Espèce consommant des limaces, escargots, insectes, précieux auxiliaires des cultures notamment maraichage, ppam. Espèce rare et localisée, population en déclin. Maintien des bandes enherbées en bord de parcelle ou en inter-rang et des prairies humides ou non avec fauche tardive et échelonnée; maintien des friches, zones non-productives avec fauche à l'automne ; maintien de buissons ou tiges hautes; diminution des anti-parasitaires dans les zones d'élevage; maintien ou création de mares et de points d'eau ; maintien des élevages extensifs.

L'Hirondelle rustique : Espèce migratrice vivant en colonie. Prédateurs des insectes (diptères,..) chassés en vol autour des bâtis et du bétail. Maintien de l'accès aux bâtiments agricoles, installation de nichoirs sur les hangars métalliques. Diminution des anti-parasitaires dans les zones d'élevage, maintenir ou créer des mares et des points d'eau, maintien des prairies et des élevages extensifs.



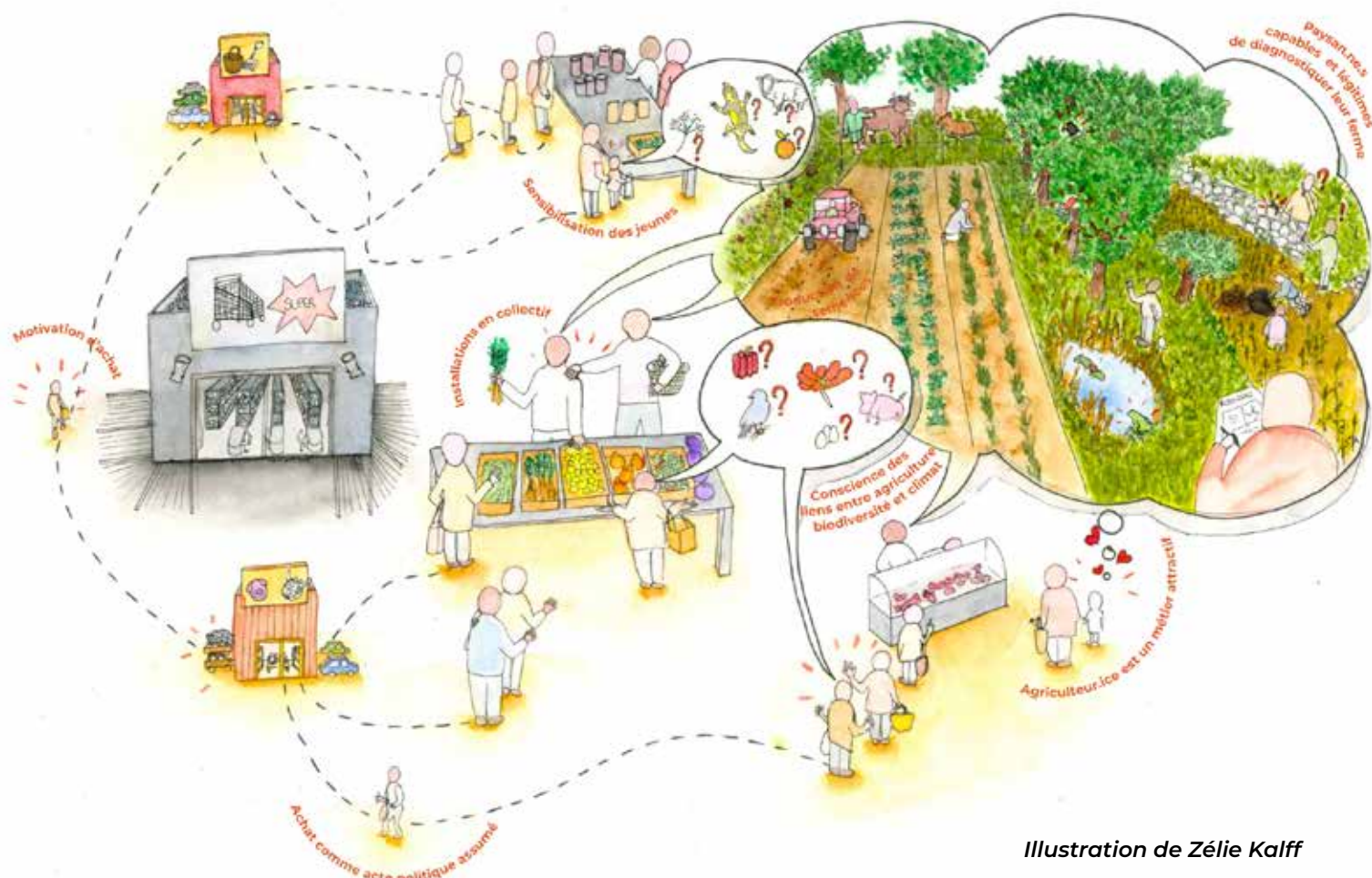


Illustration de Zélie Kalff

POUR CONCLURE

Quelques idées pour favoriser la biodiversité sur vos fermes :

- Apprenez à **connaître et reconnaître vos milieux**, les enjeux liées à vos ateliers de productions,
- **Participez au GIEE**, formez-vous à l'outil d'auto-diagnostic et tenez un journal de bord de vos observations, Identifiez les IAE présents et leur état,
- Prenez un temps pour **observer les oiseaux présents**,
- **Diversifiez vos cultures** et semez des semences populations,
- **Limitez les anti-parasitaires** et/ou ne mettez pas directement au pâturage les animaux traités,
- **Limitez la vitesse d'avancement des machines** pour permettre la fuite (5-6 km/h max),
- Faites **attention aux espèces exotiques envahissantes**, savoir les reconnaître et ne pas contribuer à leur dissémination,
- **Multipliez les micro-habitats** : tas

de pierre, tas de branche, murets, haies, mares, bandes enherbées,

- **Diversifiez les pratiques de gestion des IAE** (taille, coupe, fauche) dans l'espace et dans le temps,
- **N'intervenez pas sur les zones qui ne sont pas essentielles** à la production,
- Ne **pas vouloir faire "propre" à tout prix**, moins intervenir et laisser pousser !

LE MOT DE LA FIN

Agir pour la biodiversité est un premier pas vers un avenir enviable.

Chaque action que nous menons pour la préserver sur nos fermes est un pas vers un modèle équilibré, plus juste, plus durable et fertile. En diversifiant nos pratiques agricoles, en créant des habitats naturels et en respectant les écosystèmes qui nous entourent, nous avons **le pouvoir de transformer nos fermes en véri-**

tables refuges de vie. Ces choix ne sont pas seulement bénéfiques pour la nature, mais aussi pour **la santé de nos sols, la qualité de nos récoltes et la résilience de nos fermes** face aux défis du climat, aux nouveaux ravageurs et maladies et leur robustesse face aux aléas économiques.

Nos engagements individuels et collectifs, par exemple en rejoignant le GIEE ou tout autre projet collectif, peuvent **inspirer un changement à grande échelle.** En soutenant la biodiversité sur nos fermes, nous plantons **les graines d'un avenir où l'écosystème agricole n'est pas qu'économique** et où une grande diversité d'espèces domestiquées ou non coexistent en harmonie. **Ne sous-estimons pas notre pouvoir d'agir.** Ensemble, faisons de la biodiversité un atout pour nos fermes et pour les générations futures !



LA PAROLE AUX PAYSANNE.S ENGAGÉ.E.S

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des paysannes et paysans engagés dans la démarche à travers le GIEE, l'action Tournesol Pop, la maison de la semence paysanne et toutes les actions en faveur de la biodiversité.

Et **nous remercions également nos partenaires naturalistes pour leur soutien et leur expertise en particulier** : Amandine Theillout, de La Ligue de Protection pour les Oiseaux (Antenne Dordogne), Vincent Labourel, du Conservatoire des Espaces Naturels (Antenne Dordogne), Sarah Le Déon, de Prom'haies et l'équipe de JeSuisLaPiste.

"L'expérience au sein du GIEE a montré que remettre de l'humain sur une ferme ne signifie pas tout détruire, mais peut au contraire enrichir la diversité. La variété des habitats est bénéfique pour la biodiversité. Les échanges avec d'autres fermes sont particulièrement enrichissants."

M. (maraîchage, élevage)

Concernant les actions en faveur de la biodiversité et l'activité agricole : "Il faut trouver un équilibre. Il peut y avoir des contraintes car ce n'est pas valorisé dans les modèles agricoles actuels."

B. (maraîchage)

Et pour la suite ? "Il y a le besoin d'une vraie reconnaissance des services environnementaux rendus et d'un impact positif de la démarche sur la biodiversité locale des parcelles. Mais également de maintenir des échanges au sein de l'association. Enfin, j'aimerais que cette façon de faire soit développée et prise en exemple."

T. (maraîchage)

"Agréablement surprise de constater que de nombreuses espèces utiles étaient déjà présentes grâce à mes interventions, tout en voyant qu'il reste encore des possibilités d'amélioration et d'acquérir de nouvelles connaissances, ce qui est très encourageant."

C. (PPAM, élevage)

"Travailler avec voisins et communes pour une gestion plus globale de la biodiversité : mettre en commun les pratiques pour avoir un impact global !"

B. (maraîchage)

"Prise de conscience de la diversité des micro-habitats présents sur la ferme qu'on ne remarque pas (tas de pierres, bandes enherbées, tas de bois,...)"

H. (trufficulture, arboriculture)

"L'auto-diag est intéressant pour s'obliger à porter régulièrement un regard différent sur la ferme. Permet d'apprendre des choses sur les espèces et les habitats."

A. (grandes cultures, maraîchage)

"La plupart des actions à mener est de ne pas intervenir. Éviter un "massacre" inutile par habitude, notamment sur des endroits où l'intervention n'est pas nécessaire pour la production."

A. (grandes cultures, maraîchage)

Cette action est réalisée grâce à nos adhérents.

Avec le soutien financier de :



Plus d'infos pour **intégrer le GIEE ou participer aux actions autour de la biodiversité sauvage** :

CONTACT

Joséphine Ong, 06 82 87 99 63
j.ong@agrobioperigord.fr

Communication et promotion

Des outils de communication pour valoriser votre ferme

Faire connaître votre ferme, c'est aussi donner envie à vos clients de **vous choisir**. AgroBio Périgord met à votre disposition une **commande groupée d'outils de communication** : banderoles, panneaux et sacs kraft. **Nouveauté cette année** : des affiches "**C'est Bio le Périgord !**" déclinées pour plusieurs productions et un panneau "**C'est Bio mon champ !**" à afficher dans votre champ ! Ces supports sont conçus pour mettre en valeur vos produits, renforcer votre visibilité et être facilement repérable sur

les marchés, à la ferme ou lors de vos événements. En mettant clairement en avant votre **engagement pour la bio, le local et la vente directe producteur**, vous vous distinguez, rassurez vos clients et valorisez votre travail.

Profitez de **tarifs avantageux** grâce à la commande groupée : en regroupant les commandes, nous pouvons négocier les tarifs à la baisse. Profitez-en pour vous équiper pour la saison à venir ! **Date limite de commande** : 6 mars 2026.

Scannez-moi !



CONTACT

Jérémy Martel,

06 07 72 54 68

communication@agrobioperigord.fr

BANDEROLES



PANNEAUX



PANNEAU LOGOS AB



PANNEAUX « C'EST BIO LE PÉRIGORD »



SACS EN PAPIER KRAFT



Visuels non contractuels

PANNEAUX INFORMATIFS BIO



Le nouveau Guide du Manger Bio et Local en Périgord 2026-2027 arrive !

L'édition 2026-2027 du Guide du Manger Bio et Local en Dordogne sortira cet été ! Unique dans le département, ce guide recense les producteurs bio et locaux, ainsi que les AMAP, magasins et marchés bio qui souhaitent y figurer. Imprimé en plus de 15 000 exemplaires, il sera très largement diffusé auprès des locaux et des touristes. C'est un support incontournable pour promouvoir **une alimentation bio, locale et de saison** !

Curieux de voir à quoi ce guide ressemble ? L'édition précédente et la carte interactive est en ligne : rendez-vous sur la page « Trouver des adhérents » de notre site : www.agrobioperigord.fr

VOUS SOUHAITEZ FIGURER DANS LE GUIDE 2026-2027 ?

Les **inscriptions sont closes depuis le 6 février**. Retardataire ? Contactez-nous pour que l'on voit ensemble ce que l'on peut faire !

CONTACT
 Julie Ducournau,
 06 31 14 95 31 -
stagiaire.communication@agrobioperigord.fr

UN LANCEMENT FESTIF ET PARTICIPATIF

Le lancement du guide sera célébré le **12 juillet 2026** avec un **rallye équestre et pédestre à Saint-Cyprien et Meyrals**. Ce parcours reliera plusieurs fermes du secteur. Les visiteurs pourront rencontrer les producteurs et vivre une journée conviviale et pleine de surprises. L'événement est ouvert à tous et promet d'être un temps fort pour sensibiliser à la bio et au local ; plus d'infos à venir, notez la date dès maintenant !

BIENVENUE JULIE !

Cette année, **Julie DUCOURNAU rejoint l'équipe** dans le cadre d'un service civique de 8 mois et s'investit pleinement dans la conception du guide et l'organisation de l'événement.



À L'INTÉRIEUR...

UNE CARTE DES PRODUCTEURS BIO

UN CALENDRIER DES FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON

DES LISTINGS DES PRODUCTEURS, MAGASINS, MARCHÉS...

Agricultrices 24

Le Collectif Femmes Agricultrices 24 : un espace de soutien, de formation et d'entraide en non-mixité

Le collectif **Femmes Agricultrices 24** (cFa24) est un groupe de femmes, ou de personnes se reconnaissant **femmes**, évoluant dans le **monde agricole** (cheffe d'exploitation, conjointe collaboratrice, salariée, porteuse de projet) et ayant choisi la **non-mixité**. Ce collectif a pour but d'ouvrir un **espace de parole et d'écoute** à ses membres et de leur proposer des formations ou des événements, dans un **milieu sans misogynie**.

Une charte a été rédigée par les membres du collectif afin d'instaurer un **cadre sécurisant et respectueux**.

Le collectif est un espace non mixte où le respect, la tolérance, la confidentialité et la bienveillance sont essentiels. Être membre du collectif, c'est écouter activement et accepter l'autre sans jugement. Par le partage d'informations, la mise en place de formations, les échanges et le partage de vécus, le collectif permet l'empouvoirement et la légitimation de ses membres. Être **actrice du collectif**, c'est se retrouver autour de la solidarité, de la sororité et de l'entraide. Être vigilante aux autres permet de repérer et d'identifier celles qui peuvent avoir besoin de soutien. La convivialité, le rire et la joie sont au cœur des actions du collectif. Le mode de production des membres du collectif est au-delà de l'AB : **les membres se retrouvent dans un mode de production qui dépasse la certification**.

De nombreuses journées ont déjà eu lieu, comme :

- 6 rencontres sur nos fermes, de 10h à 16h
- 2 jours de formation tronçonneuse
- 2 jours de formation soudure

→ 2 journées de danse et d'art-thérapie pour le bien-être de nos corps mis à mal sur nos fermes

→ La projection puis l'animation du film *Les Croquantes* avec la Maison des Paysans et la Confédération paysanne à Saint-Astier

→ La participation aux tables rondes de l'Agritour avec Mathilde Hignet et Pascale Martin (focus sur la condition des femmes en agriculture et sur la souveraineté alimentaire)

→ 1 session de machinisme maraîcher

→ Auprès des scolaires : 1 théâtre-forum, avec l'organisation d'une pièce avec 3 classes de futurs agriculteurs pour sensibiliser au sexisme

→ 2 jours de formation en mécanique tracteur

→ 1 atelier « autodéfense verbale »

Les projets à court terme :

→ 2 jours de mécanique tracteur en février/mars 2026, lieu à définir

→ 1 rencontre sur une ferme, de 10h à 16h (horaires adaptés aux mamans)

→ La création d'une carte interactive pour se situer entre membres.

Depuis 2024, le collectif est soutenu par l'association AgroBio Périgord mais reste toutefois **indépendant**. L'association apporte une aide technique et administrative grâce à Marine FLORENT et Alexandra VITRAC, qui disposent de temps salarié dédié pour travailler en binôme avec une ou plusieurs femmes du collectif afin de le faire vivre tout au long de l'année. C'est pourquoi une adhésion à l'association est nécessaire pour faire partie du collectif.

Si vous souhaitez rencontrer, être informée ou encore participer à ce collectif, contactez Alexandra.

CONTACT

Alexandra Vitrac, 06 31 26 67 68
filieres@agrobioperigord.fr



↑ Formation soudure

Installation

Les fermes démo en Dordogne

Le réseau des fermes de démonstration est constitué, en Dordogne, d'une quinzaine de fermes qui ouvrent leurs champs au public agricole :

- Porteurs de projet à l'installation
- Agriculteurs
- Techniciens, chercheurs
- Élèves et formateurs de l'enseignement agricole.



→ Consulter notre plaquette sur la page "Soutenir l'installation" de notre site internet

Rien de mieux que de voir comment ça se passe sur le terrain pour **appréhender la réalité et envisager une installation**, une **conversion en bio** ou encore la **création d'un nouvel atelier sur sa ferme**.

25 ANS DE FERMES DÉMO EN DORDOGNE



2000 : création des **fermes démo** en Dordogne



Près de **45 fermes** ayant fait partie de **ce réseau**

LES FERMES DE DÉMO, DES FERMES RELAI

En plus de partager leur expérience et leur savoir-faire technique, ces fermes mettent en avant des **pratiques durables**, à la fois **respec-**

tueuses de l'environnement et **économiquement viables**.

Ce sont des **fermes relai sur les territoires**, du fait de leur connaissance fine des environnements locaux. Elles orientent techniquement et ouvrent à la réflexion sur les différents modèles agricoles, l'agriculture biologique, l'installation, la conversion, etc.

Elles sont le **relai d'AgroBio Périgord** en partageant le **projet politique**, l'**offre d'accompagnement** et en **soutien de nos actions** : visites, journées techniques, Mois de la bio etc.

↓ Visite des **BPREA, UCARE Agroforesterie**, à la pépinière de la **Crempse, MONTAGNAC LA CREMPSE** - ferme démo depuis 2025



AFFINER SES PROJETS, S'INSTALLER, SE CONVERTIR À L'AB ET S'INSCRIRE DANS UNE DYNAMIQUE LOCALE

Véritable **outil de développement**, les fermes démo permettent aux personnes en réflexion de **mûrir leur projet** en les amenant sur des fermes de référence.

Au travers des fermes démo, des paysannes et paysans bio témoignent et parlent du **fonctionnement de leur ferme** : historique, motivations lors du passage en bio, difficultés, satisfactions, résultats techniques, résultats économiques de l'exploitation (EBE, marges...),

organisation du travail, commercialisation, implication dans les dynamiques collectives...

Couvrant différentes filières (animales et végétales), divers modes de commercialisation et secteurs géographiques en Dordogne, elles sont une porte d'entrée pour **développer son réseau** et s'inscrire dans les **dynamiques locales existantes**.

↓ **GAEC de la Lune Bleue, ISSAC** - ferme démo depuis 2015



DES PRODUCTEURS INDEMNISÉS ET DES OUTILS DE COM' ADAPTÉS

Les paysannes et paysans figurant dans ce dispositif acceptent de prendre du temps pour accompagner les **dynamiques d'installation, de conversion et de pérennisation** en partageant notamment la structuration de leur activité pour en garantir la viabilité et la vivabilité.

Ils signent une convention annuelle avec AgroBio Périgord qui encadre l'accompagnement individuel et collectif.

S'agissant d'un réseau régional, des visites de fermes sont aussi proposées dans d'autres départements de Nouvelle-Aquitaine.



CONTACT

Marine Florent, 06 85 30 95 34
installation@agrobioperigord.fr

Formation

La formation, pilier de la résilience agricole... sous contrainte budgétaire

Depuis 35 ans, l'association **AgroBio Périgord défend un projet politique** : une agriculture biologique paysanne, solidaire et nourricière, respectueuse de la santé des êtres vivants, de l'eau, de la biodiversité et des paysages.

En tant qu'organisme de formation labellisé Qualicert, nos formations sont **éligibles au financement VIVÉA** (fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant). Ce fond permet aux exploitants agricoles, porteurs de projet, conjoints collaborateurs et cotisants solidaires de bénéficier d'une prise en charge des frais pédagogiques, **sous réserve d'éligibilité** (cotisations MSA à jour, régularisation de situation auprès de la MSA, parcours PPP agréé, CPF, etc.) et de **validation de la prise en charge financière de VIVÉA aux organismes de formation**, en fonction des disponibilités financières de VIVÉA.

VIVÉA 2026 : ENTRE ÉVOLUTION ET COMPLEXIFICATION DES RÈGLES DE FINANCEMENT DE LA FORMATION

La fin d'année 2025 a été un coup dur pour les organismes de formation comme AgroBio Périgord et les contributeurs de VIVÉA.

Suite à une erreur dans les prévisions de collecte MSA en octobre 2024, le Conseil d'Administration de VIVÉA, tenu le 3 décembre 2025, a mis en place des règles « exceptionnelles » de gestion des sessions de formation. En conséquence, nous avons été contraints d'**annuler 8 formations prévues entre novembre et décembre 2025 et de limiter le nombre de participants à 10 sur 5 formations.**

LA BAISSÉ DU CRÉDIT DE FORMATION DES CONTRIBUTEURS

Le crédit de formation des contributeurs VIVÉA repose sur le principe de **fond mutualisé**. Historiquement, **chaque contributeur cotisait 120 € par an** au fond mutualisé et **avait droit à 3 000 € de crédit de formation.**

Afin de rééquilibrer le rapport entre cotisation perçues et utilisation de ce fond, VIVÉA a instauré à compter de janvier 2026 un **plafond maximal de 2 000 € par an** par contributeur pour la prise en charge de ses actions de formation.

Cette règle s'applique à tous les contributeurs VIVÉA (exploitants agricoles, cotisants solidaires, conjoints collaborateurs, et porteurs de projet).

Modalités d'utilisations du crédit formation :

→ **Le crédit est disponible sur l'année civile**, de janvier à décembre.

→ Une formation débutée en **année N** peut se poursuivre **jusqu'en mars de l'année N+1.**

→ Le crédit de formation **n'est pas reportable** d'une année sur l'autre : tout montant non utilisé est perdu en fin d'année civile.

UNE PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE POUR LES PORTEURS DE PROJET

VIVÉA adapte également les modalités de financement destinées aux porteurs de projet afin d'assurer une articulation avec le Compte Personnel de Formation (CPF).

Au préalable et a minima, les formations devront être prescrites dans le **Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) avant installation.**

Lorsqu'un porteur de projet de création ou reprise d'exploitation agricole souhaite suivre une formation, deux voies de financement sont possibles :

→ **Financement via le CPF** avec un abondement VIVÉA

→ **Financement direct par VIVÉA** (hors CPF) lorsque leur solde CPF est à 0 €.

Le plafond annuel reste fixé à **2 000 € par bénéficiaire**, dans la limite des formations éligibles au dispositif.

LES FORMATIONS CERTIFIANTES FINANÇABLES VIA LE CPF ET ÉVENTUELLEMENT COMPLÉTÉES PAR UN ABONDEMENT VIVÉA

→ Création ou Reprise d'Entreprise Agricole – RS 7277

→ Entreprendre en agriculture paysanne – RS 5942

→ Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne – RS 7135

→ Optimiser le management d'un domaine viticole – RS 6446

→ BPREA – RNCP 38093

Par ailleurs, à compter de la session du **19 février 2026**, les demandes de financement pour les porteurs de pro-

jet devront être déposées **dans un domaine de compétence dédié**, mettant fin à la mixité des publics porteurs de projet et contributeurs dans les dossiers de financement.

CONTACT

Awa-Camille Wade, 06 37 52 99 39
formation@agrobioperigord.fr

CONCLUSION

La réorganisation des règles de financement VIVÉA, la priorisation des formations, l'organisation plus complexe de formation pour les porteurs de projet ont un **impact direct sur l'accès à la formation des professionnels et futurs professionnels agricoles**.

Ces évolutions **menacent et fragilisent indiscutablement l'accompagnement à la transition écologique et au maintien des fermes biologiques**. Or, la robustesse et la pérennité des exploitations reposent sur un accès lisible et décomplexifié des dispositifs de formations.

Sur le plan du développement de l'agriculture biologique, une avancée encourageante se profile avec la prolongation pour 3 années supplémentaires du crédit d'impôt bio, validée à son tour par le Sénat à l'écriture de cet article.



Grandes Cultures

Espace et soleil : combinaison gagnante pour le rendement et l'environnement ?

LE CORRIDOR SOLAIRE, C'EST QUOI ?

L'idée de cette technique est de **capter un maximum de rayonnement solaire**, de manière à optimiser l'activité photosynthétique de la plante. La littérature scientifique indique en effet qu'à un écartement de 76 cm entre les lignes de maïs, seulement 59 à 79 % du rayonnement solaire incident est capté¹. Pour ce faire, l'espacement entre les rangs de maïs est doublé, de manière à ce que les feuilles plus basses soient exposées aux rayonnements, tout en gardant la **même densité de graines à l'hectare**. Un **couvert végétal** est implanté entre les rangs de maïs.

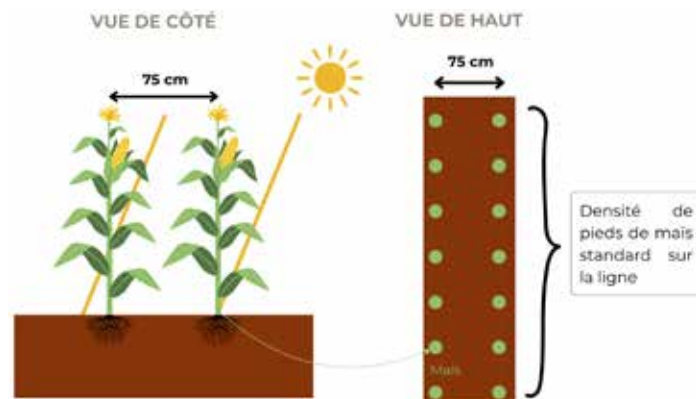
LE CORRIDOR SOLAIRE, EST-CE QUE ÇA FONCTIONNE ?

Divers essais menés en station d'expérimentation ont mis en évidence que le **rendement** du maïs cultivé en corridor solaire était **identique ou inférieur** à celui cultivé à espacement classique de 76 cm². Les études indiquent également que les couverts végétaux cultivés en association avec les cultures de rente engendrent **divers bénéfices écosystémiques**³ : augmentation de la photosynthèse conduisant à l'augmentation des sécrétions de carbone labile dans le sol par les racines, augmentation de la biomasse et de l'activité microbienne...

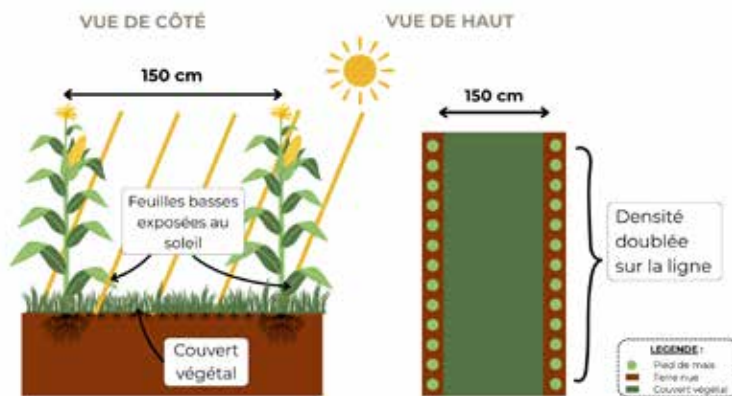
ET DANS LES SYSTÈMES PAYSANS, QU'EST-CE QUE ÇA DONNE ?

Côté AgroBio Périgord, des essais de culture de maïs en corridor solaire ont été menés pour la troisième année consécutive.

↓ Système de culture en espacement standard de 75 cm (inspiré de Durocher, 2024)



↓ Système de cultures corridor solaire de 150 cm (inspiré de Durocher, 2024)



En 2025, le travail a été mené à deux échelles :

Le fonctionnement de la plante :

- Y a-t-il un impact sur le **rendement** ?
- Y a-t-il un impact sur la **production d'épis** ?

L'environnement fongique de la plante :

- Y a-t-il des **typologies** différentes dans les communautés mycorhiziennes différentes ?
- Y a-t-il des **fonctionnalités** différentes dans les communautés mycorhiziennes différentes ?

Pour répondre à ces questions, l'effet de deux facteurs a été étudié :

- **La variété de maïs** : variété population (Georgia et Tio Joao) et hybride (LIPEXX)
- **L'espacement** : 75 cm et 150 cm (corridor solaire)

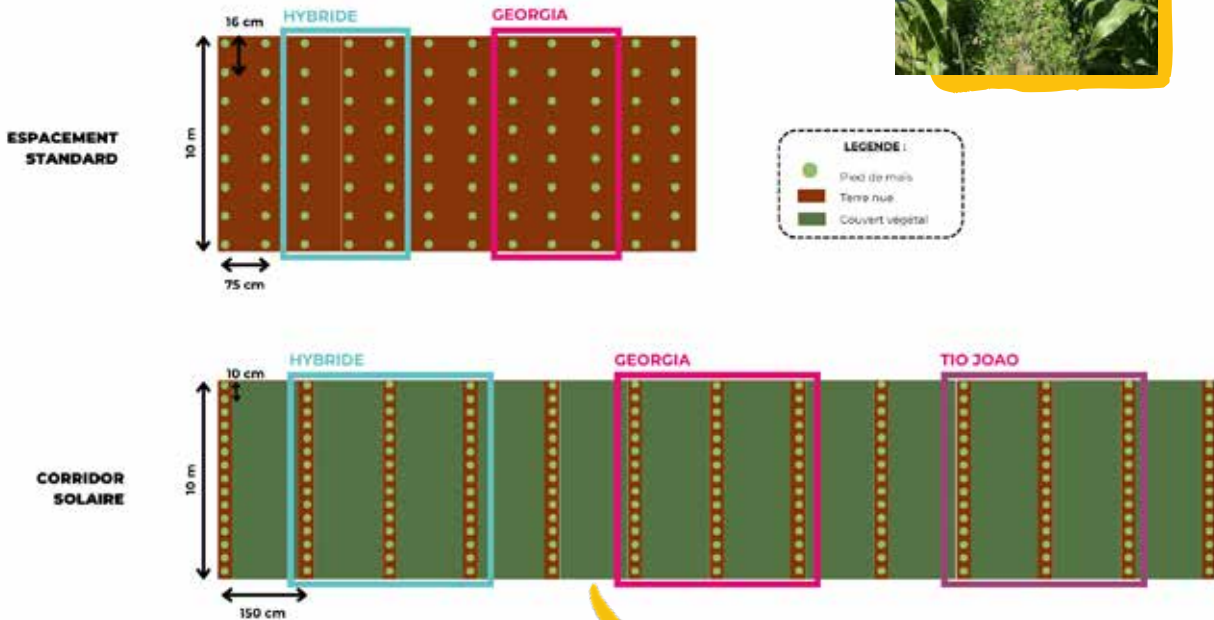
1. Kremer and Deichman, 2019 ; Hartfield and Dold, 2019

2. Nelson et al., 2019 ; Youngerman et al., 2018

3. Youngerman et al., 2018 ; Kremer, 2019 ; Timlin et al., 2019 ; Brooker et al., 2020b

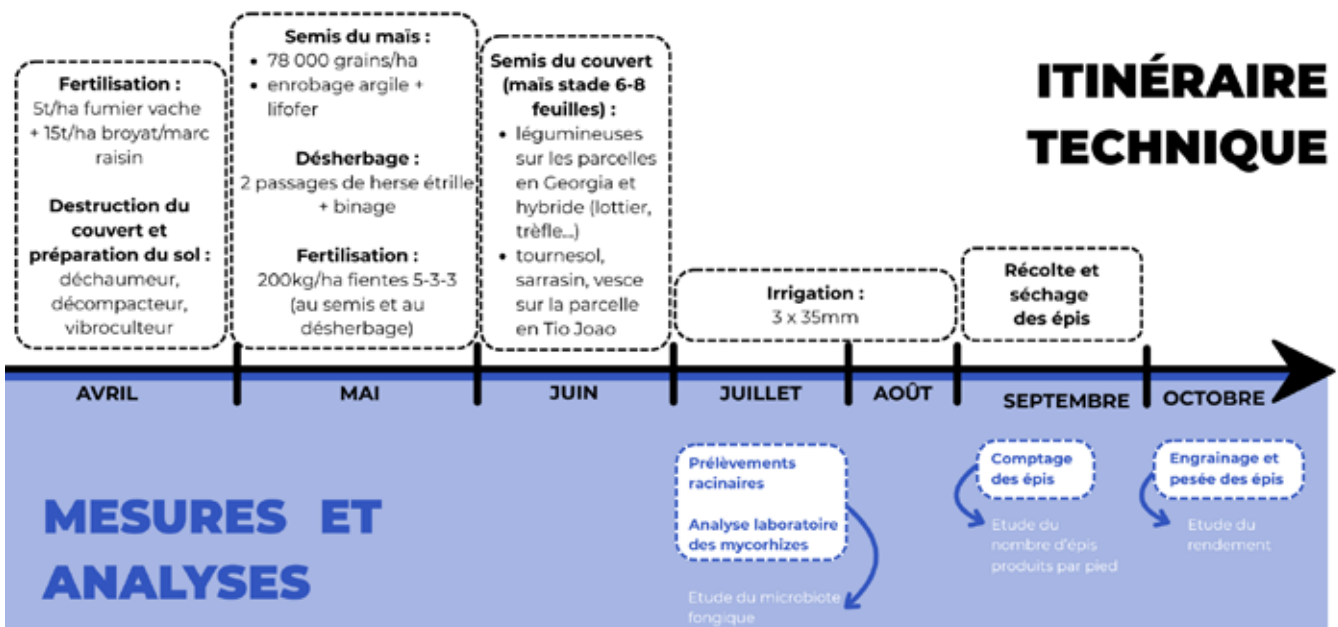
La densité de grains à l'hectare est la même en espacement 75 cm et en espacement 150 cm.

↓ Dispositif expérimental 2025



Ce protocole a été construit et mené avec et chez Didier Margouti, paysan en polyculture-élevage à la Ferme des Gardes (Saint-Antoine-de-Breuilh) dans un objectif de simplification de l'itinéraire technique et de limitation du temps de travail.

↓ Itinéraire technique et des mesures réalisées



LES RÉSULTATS



Développement des couverts végétaux

- + Couverts à base de grosses graines sur les parcelles en Tio Joao : **bien développés**
- Couverts à base de petites graines de légumineuses sur les parcelles en Georgia et en hybride : **pas développés**

➔ Ceci est probablement dû au fait que la période de semis n'était pas adaptée (semis début juin, alors que ces variétés sont plutôt à semer en automne) et à l'absence de rappui des graines après semis. Dans une optique de simplification des processus pour diminuer la charge de travail, cette étape n'a délibérément pas été réalisée.



Enherbement

Très important sur les modalités Georgia et hybride

- Lié à l'absence de couvert végétal



Maladies

Beaucoup de sévices par la carie, aussi bien sur les variétés population que sur la variété hybride habituellement résistante

= Probablement un effet année



Rendement¹

		Tendance
Corridor solaire	Diminution significative du rendement par rapport à l'espacement standard (- 23 %)	-
Variété population	Pas de changement significatif du poids de mille grains (PMG)	=
	Pas de différence significative de rendement et de PMG entre les variétés hybride et population	=



Production d'épis²

		Tendance
Corridor solaire	Pas de changement significatif du nombre d'épis avec l'espacement	=
Variété population	Diminution de nombre de pieds à 1 épi	-
	Augmentation du nombre de pieds à 2 épis	+ / -
	Pas d'effet sur le nombre de pieds sans épis et le nombre d'épis non fécondés	=



Environnement fongique³

Les champignons étudiés sont les suivants :

- ➔ **Endomycorhizes** : champignon symbiotique qui se développe dans les cellules des racines des plantes
- ➔ **Ectomycorhizes** : champignon symbiotique qui se développe à l'extérieur des cellules des racines des plantes
- ➔ **Saprophytes** : champignons se nourrissant de matières organiques en décomposition
- ➔ **PGPF** : champignons stimulant le métabolisme des plantes

Étant donné le faible nombre d'analyses qui ont été faites, les résultats obtenus concernant les proportions de champignons dans le sol seront comparés à l'environnement global de la ferme, qui fera office de témoin.

1. Traitement statistique des résultats : (ANOVA 1, n=12, R²=0.3, p=0.03)

2. Traitement statistique des résultats : pieds à 1 épi : GLM, n=15, R²=0.06, p=6.7x10⁻⁷ ; pieds à 2 épis : GLM, n=15, R²=0.04, p=4.6x10⁻⁴

3. Analyse qualitative des résultats

		Tendance
Corridor solaire	Augmentation significative du taux de champignons pathogènes par rapport à l'environnement global	-
	Augmentation significative du taux d'endomycorhizes par rapport à l'environnement global	+
Variété population	Augmentation significative du taux de champignons pathogènes par rapport à l'environnement global	-
	Augmentation significative du taux d'endomycorhizes par rapport à l'environnement global	+

PERSPECTIVES

Au niveau de la **production** (rendement et production d'épis), il semblerait que la culture de maïs en corridor solaire engendre des **effets soit identiques soit négatifs** par rapport à la culture en espacement standard. Concernant **l'environnement fongique de la plante**, il y a une tendance à ce que la culture en corridor solaire de la variété population Georgia engendre des **effets négatifs ou positifs** sur les communautés et l'abondance des champignons du sol.

Le bilan de la culture de maïs en corridor solaire est donc mitigé si l'on se focalise sur les indicateurs précédents. Néanmoins, d'un **point de vue systémique**, cette technique pourrait avoir des résultats positifs sur le long-terme :

Bénéfices directs
<ul style="list-style-type: none"> → Protection du sol en hiver → Meilleure portance du sol au printemps → Immobilisation des éléments nutritifs dans les plantes
Bénéfices écosystémiques
<ul style="list-style-type: none"> → Maintien de la structure du sol → Maintien de l'activité biologique → Meilleure gestion des excès d'eau

Il pourrait ainsi être intéressant de changer de paradigme dans l'exploration de la pratique du corridor solaire en étudiant le **système de culture dans sa globalité sur l'ensemble de la rotation** : caractéristiques physiques, chimiques et biologiques du sol au cours du temps, aspects financiers et humains.

La suite de l'aventure du maïs en corridor solaire est à construire ensemble ! Nous vous invitons à nous contacter si vous souhaitez participer à la suite du projet.

Rendez-vous sur Instagram et Facebook pour retrouver les **grandes étapes de l'expérimentation en vidéo**.



CONTACT

Zélie Kalf, 06 82 87 99 64

polycultureelevage@agrobioperigord.fr

Structurations de filières

Structuration d'une filière orge brassicole bio en Dordogne

VERS UNE FILIÈRE BIÈRE LOCALE

AgroBio Périgord initie, aux côtés de **producteurs et de brasseurs bio de Dordogne**, une réflexion sur les conditions de structuration d'une **filière bière locale**, en commençant par l'approvisionnement en orge des brasseries. L'objectif : relocaliser la **production d'orge** en Dordogne et assurer plus de contrôle aux producteurs dans la chaîne de valeur.

Une première rencontre s'est tenue le 26 septembre dernier, réunissant une **dizaine de producteurs, brasseurs et partenaires techniques**. Cette réunion a permis de dresser un panorama complet de la chaîne de valeur – de la culture au brassage – et d'identifier les leviers pour structurer la filière.

CHOISIR LES BONNES VARIÉTÉS, ADAPTER LES PRATIQUES

L'orge est une **céréale sensible à l'hydromorphie** ainsi qu'aux **sols acides** (pH < 5,5). Il est donc recommandé de privilégier des sols légers et bien drainés. Également sensible à la verse, l'orge nécessite une fertilisation raisonnée et modérée.

Le choix variétal constitue un point de départ stratégique : l'enjeu est de concilier **l'adaptation aux conditions pédoclimatiques locales avec la qualité technologique attendue par la filière brassicole**, notamment en matière de taux de protéines et, surtout, de calibrage des grains, déterminant pour le maltage.

La maîtrise de la fertilisation et du stockage est cruciale. L'orge brassicole exige des conditions de conservation très rigoureuses : ventilation



efficace, température contrôlée, etc. Les échanges ont souligné la nécessité d'investir dans des **cellules de stockage ventilées**, voire d'imaginer des solutions d'auto-construction et/ou de mutualisation.

DU TRIAGE AU MALTAGE : TROUVER LE BON MAILLON

Le **tri et le calibrage** conditionnent la conformité des lots. Un **trieur alvéolaire** est l'idéal mais pas une condition sine qua non.

Côté **maltage**, plusieurs partenaires ont été identifiés : notamment la Malterie de l'Ouest en Charente Maritime et la Malterie du Vieux Silo dans le Tarn, cette dernière acceptant des petits volumes et maltant à façon. Cependant, les coûts logistiques incitent à envisager, idéalement, la création d'une **micro-malterie en Dordogne**. Un tel outil permettrait de gagner en autonomie et de valoriser une production 100 % locale. Le besoin en orge bio en Dordogne se situe aux alentours de **100 tonnes par an**. Nous sommes ouverts à rencontrer des personnes motivées pour explorer la création d'une micro-malterie artisanale.

STRUCTURER LA FILIÈRE ET CONSOLIDER LES PARTENARIATS

La **régularité en volume et en qualité** est un critère essentiel pour les brasseurs. Le groupe de travail souhaite donc formaliser un **cahier des charges commun** et un **modèle contractuel** encadrant les engagements entre producteurs, malteurs et brasseurs (qualité, prix, calendrier, responsabilités).

PERSPECTIVES ET PROCHAINE ÉTAPES

Au-delà de l'orge, les participants ont exprimé leur intérêt pour intégrer la question du **houblon bio local**, et de la **réutilisation des bouteilles**, afin de tendre vers une filière bière 100 % périgourdine et cohérente.

Les prochains mois seront consacrés :

- au choix variétal,
- à la définition du cahier des charges technique,
- à la prospection de solutions de stockage et de triage,
- et à l'étude de modèles économiques viables pour chaque maillon.

Ce projet, encore jeune, témoigne d'une **dynamique collective** et d'une volonté partagée de **bâtir une filière au service des producteurs comme des brasseurs** du territoire. Si vous êtes intéressés pour rejoindre ce projet, contactez Alexandra.

Structuration des filières maïs bio : point d'étape 2025

AgroBio Périgord accompagne la **structuration de deux filières autour du maïs population : polenta/farine de maïs et pop-corn bio**.

L'objectif de ce projet est de construire des **débouchés rémunérateurs et sécurisés pour les céréaliers**, tout en valorisant des variétés de **maïs issues de semences paysannes**.

Ce choix peut sembler paradoxal : les **variétés populations** offrent généralement des rendements plus faibles que les hybrides F1, et ne sont donc pas considérées comme « rentables » dans une logique de volume. Mais elles portent d'autres valeurs essentielles : **autonomie semencière, diversité génétique** mieux adaptée aux terroirs, faibles besoins en eau, qualités gustatives reconnues pour la polenta, la farine ou le pop-corn, et **ancrage territorial fort**.

À travers cette démarche, il s'agit de redonner au maïs ses lettres de noblesse, trop souvent réduit à une culture industrielle sans identité. Pour les producteurs, c'est l'occasion de renouer avec une plante à **forte valeur agronomique et culturelle** ; pour les consommateurs, celle de redécouvrir un **maïs savoureux**, issu de pratiques paysannes et inscrit dans une filière locale.

AVANCÉE DE LA FILIÈRE POLENTA ET FARINE DE MAÏS

Un premier axe a consisté à identifier un débouché prioritaire : la **restauration scolaire**, en raison des volumes significatifs de farine extra-fine déjà utilisés par ces établissements, offrant ainsi un marché stable. Les partenariats avec Manger Bio Périgord, le collectif Les Pieds Dans Le Plat, le Conseil Départemental et le Projet Alimentaire Territorial du Pays de l'Isle facilitent cette démarche en apportant un appui logistique, technique et en facilitant les contacts avec les établissements scolaires.

Aujourd'hui, nous menons des tests en conditions réelles dans sept établissements scolaires. Deux échantillons de farine extra-fine issus de maïs population sont comparés afin d'identifier celui qui offre le **meilleur confort de travail** aux équipes de cuisine : texture, comportement à la cuisson, polyvalence.

Parallèlement, nous envisageons de tester **différents types de moulins** pour analyser leur influence sur la qualité et la répartition des produits obtenus : proportion de farine extra-fine, granulométrie, rendement, et part de polenta. Ces essais doivent nous aider à mieux caractériser la matière première et à définir les choix techniques les plus adaptés pour une production pérenne.

Les prochaines étapes consisteront notamment à rédiger un **cahier des charges commun** et à définir la logistique des livraisons à Manger Bio Périgord. Par ailleurs, un travail d'**identification de nouveaux débouchés** pour la polenta et la farine est nécessaire. En effet, polenta et farine grossière sont les co-résidus de la production de farine extra-fine.

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE POP-CORN

La **filière pop-corn bio**, centrée sur la variété population **Arc-en-ciel**, avance en parallèle de la filière polenta et farine.

Des tests techniques ont été menés par la Biscuiterie Biscuits B, le chef Stéphane Cuzin de la Table du Marché à Bergerac et par Jean-Marc Mouillac, cuisinier au CEPA (centre d'éducation populaire à l'alimentation) à Cadouin, portant sur différents aspects :

- le **taux d'éclatement** suivant le mode de cuisson (machine professionnelle à éclater du pop-corn, four à échelle, sauteuse) et la quantité de matière grasse utilisée ;
- l'**enrobage** (sucré et salé) ;
- le **conditionnement**, suivi du vieillissement du pop-corn emballé.



↑ Culture de maïs Arc-en-Ciel chez Didier MARGOUTI associée à une culture de courge de ses voisins maraîchers.

Ces analyses permettent de déterminer les **meilleures pratiques de transformation et de stockage** afin de garantir un produit de qualité. Elles nous permettent également de définir les **débouchés possibles**.

Des discussions sont en cours avec les cinémas indépendants de Dordogne. D'autres pistes sont également explorées, notamment la restauration scolaire et les magasins de producteurs, afin de diversifier les circuits de vente et de sécuriser les volumes.

NOS AMBITIONS

Les deux volets du projet suivent une même ambition : **redonner au maïs paysan une place dans nos habitudes alimentaires**, assurer la **viabilité économique** des cultures issues de semences paysannes, et soutenir la **biodiversité cultivée**.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'émergence de ces filières ou si vous souhaitez cultiver du maïs population pour vos propres débouchés, contactez Alexandra.

CONTACT
Alexandra Vitrac, 06 31 26 67 68
filières@agrobioperigord.fr

Biodiversité Cultivée

Opération Tournesol Pop' : quand la biodiversité cultivée nourrit la biodiversité sauvage

Chaque année, la **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)** organise sa grande **vente de graines de tournesol bio** pour aider les oiseaux des jardins à traverser l'hiver. Lorsque les journées raccourcissent, que les températures baissent et que les ressources alimentaires se raréfient, ce geste simple devient essentiel pour de nombreuses espèces granivores.

Depuis plusieurs années, Agrobio Périgord s'associe à cette opération en mobilisant ses producteurs. Le tournesol pop' n'ayant que peu de débouchés commerciaux, en dehors d'une transformation ou d'une consommation sur leur ferme, il est difficile de le valoriser. **L'Opération Tournesol Pop'** offre donc un débouché précieux : une **rémunération intéressante** pour les agriculteurs et une **graine locale et bio pour nourrir les oiseaux**.

En 2025, les cultures de 2 de nos 3 paysans engagés sur ce projet ont été fortement fragilisées par la grêle et la sécheresse estivale limitant les volumes disponibles. Malgré ces difficultés, 2 tonnes de tournesol population bio ont pu être livrées et mises en vente lors de la journée de distribution LPO du dimanche 23 novembre à Bourrou.

Nous sommes à la recherche de producteurs pour **nous rejoindre dans cette action** afin de proposer de plus gros volumes. Si intéressé.e, contactez Alexandra.

CONTACT

Alexandra Vitrac, 06 31 26 67 68

filieres@agrobioperigord.fr



Restauration collective

AgroBio Périgord intervient dans le cadre des PAT du territoire (Projets Alimentaires de Territoire). Ces projets permettent d'aborder l'alimentation de manière globale et transversale : depuis le volet foncier et l'installation, jusqu'à la consommation en passant par la formation des acteurs et la structuration des filières.

AgroBio Périgord a proposé et animé différents ateliers et journées thématiques pour les cuisiniers, gestionnaires et élus en charge de restaurants collectifs du Périgord. L'idée est à chaque fois de montrer des solutions et outils concrets et de faire du lien, entre participants et plus globalement entre acteurs du territoire.

SESSION « APPROVISIONNEMENT » : TRAVAILLER EN BIO LOCAL EN RESTAURATION COLLECTIVE

→ **Découverte de Manger Bio Périgord** avec visite de la plateforme de Sanilhac et présentation du fonctionnement de cette association de producteurs bio périgourdins qui se sont regroupés pour vendre à la restauration collective

→ **Intervention du Département de la Dordogne pour présenter l'outil Agrilocal24**, une interface informatique qui met en relation des acheteurs publics avec des opérateurs bio et locaux, dans le respect du code de la commande publique

→ **Intervention d'AgroBio Périgord pour expliquer la méthode pour réussir à travailler avec des producteurs bio locaux tout en maîtrisant son budget**, pour présenter les obligations de la loi EGalim et détailler les aides financières existantes.

VISITE DU SITE DE L'ESCAT ET DE LA LÉGUMERIE DE BERGERAC

Cet outil porté par la **CAB, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise**, propose aux collectivités des légumes bio de 3^{ème} et 4^{ème} gamme, c'est-à-dire surgelés ou prêts à l'emploi (épluchés, découpés). La légumerie stocke, nettoie, découpe, conditionne et livre des légumes frais. Ils sont préparés sous diverses formes, prêts à consommer ou à cuire, et permettent l'utilisation de **produits agricoles frais, bio et locaux**.

Sur ce même site, les visiteurs ont pu découvrir le pôle « **massification** » de la plateforme Manger Bio Périgord : les producteurs locaux adhérents peuvent déposer leurs légumes dans un frigo en attendant qu'ils soient rapatriés vers Sanilhac. Le stockage des pommes de terre et des oignons se fait dans 2 frigos spécifiquement aménagés (température, hygrométrie, ventilation adaptées). Un des producteurs apporteurs a également expliqué le **fonctionnement de la ligne de tri de pommes de terre**.



VISITE D'UN ÉLEVAGE BIO

Sophie et Denis TESTUT élèvent des porcs et des bovins qu'ils destinent en partie aux **cantines de Dordogne**. Lors de cette visite, ils ont expliqué aux participants (cuisiniers, acheteurs et élus) leur mode de production ainsi que le fonctionnement concret avec la restauration collective.



SESSION « SEMENCES PAYSANNES – CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES, UN ATOUT POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE »

La ferme d'Etienne LASSAIGNE au Change a servi de support pour une journée sur les **semences paysannes** : leur histoire, leurs intérêts, les enjeux, les produits disponibles... Au programme : visite des terres, découverte du moulin, dégustation des produits lors du délicieux déjeuner réalisé par Cécile de la Cour des Miracles, distribution du livre « Miam du maïs paysan dans mon assiette ». Maï LAM a également participé pour **présenter son soja paysan qu'elle transforme en tofu**. L'objectif était de rendre concret pour les cuisiniers les semences paysannes.



FORMATION EN PRATIQUE CULINAIRE « REPAS VÉGÉTARIENS »

La **cuisine centrale de Bergerac** a accueilli cette formation animée par **Cap Veggie**. Après un temps théorique sur la nutrition, l'équilibre alimentaire, l'intérêt de diversifier les sources de protéines, direction la cuisine pour réaliser une dizaine de recettes végétariennes, de l'entrée au dessert ! Au menu : houmous de betterave rouge, pois chiche sauce forestière et ses spaghettis, parmentier de patate douce aux lentilles, gâteau chocolat aux haricots rouges, gâteau de patate douce noix de coco... la dégustation collective a convaincu les cuisiniers ! **Les formations pratiques visent à déconstruire les a priori et à outiller les cuisiniers.**



En bref

L'AGROCAMPUS PÉRIGORD POURSUIT SA DÉMARCHE SUR L'ALIMENTATION DURABLE

L'Agrocampus Périgord regroupe les lycées agricoles de la Peyrouse (Coulounieix-Chamiers) et de la Brie (Monbazillac). Fin septembre, les 2 sites ont bénéficié d'un **audit externe de leur restauration** et dans la foulée un **groupe projet s'est mis en place**. Il est constitué des cuisiniers, gestionnaires, agents techniques, enseignants et élèves. Ensemble, ils ont dressé les constats de l'existant, des freins et des leviers pour une alimentation durable, bio, locale et ont écrit une feuille de route pour chacun des établissements.

AGROBIO PÉRIGORD SE FORME SUR LES MARCHÉS PUBLICS

Stéphanie BOMME-ROUSSARIE a suivi 2 jours de formation intitulés « **Remporter des marchés publics** ». Grâce à cela, elle va pouvoir aider et accompagner les producteurs dans leurs réponses.

LES CASERNES DE CRS DU SUD-OUEST SE FORMENT À EGALIM

Une **quinzaine de gérants et cuisiniers de ces casernes** ont bénéficié de 3 jours de formation en fin d'année 2025 pour se mettre en **conformité avec les obligations des lois EGAlim et Climat & Résilience** :

- **Produits bio, durables et de qualité ;**
- **Diversification des sources de protéines ;**
- **Lutte contre le gaspillage alimentaire.**

AgroBio Périgord, en partenariat avec Interbio Nouvelle-Aquitaine, la SCIC Nourrir l'Avenir et Ecosphère ont proposés, en plus des temps théoriques, un **atelier cuisine et une visite de ferme maraîchère bio**. Deux étapes indispensables pour rendre la loi concrète et l'ancrer dans une réalité agricole et alimentaire.



ASSUR24 : ACCOMPAGNEMENT SYSTÉMIQUE POUR UNE RESTAURATION COLLECTIVE Saine ET DURABLE EN DORDOGNE

AgroBio Périgord a été lauréat de l'appel à projets lancé par la DRAAF et intitulé **Promotion d'une alimentation saine et durable en Nouvelle-Aquitaine**.

Le projet ASSUR24 vise à **accompagner les établissements de restauration collective de Dordogne à l'atteinte** (voire au dépassement) **des objectifs des lois EGAlim et Climat & Résilience**. Il cible tous les secteurs de la restauration collective périgourdine, avec des actions spécifiques pour le secteur médico-social/santé et l'enseignement initial. Il s'adresse à un public large, des décideurs (élus notamment) aux agents (cuisiniers, gestionnaires...).

Ainsi, durant 2 ans, **des actions vont être déployées sur chaque PAT du département**. Elles s'articulent autour de 3 axes :

→ **Mieux connaître la restauration collective du secteur santé/médico-social** : 10 audits d'établissement, synthèse sur les freins, leviers, expériences remarquables, restitution, voyage d'étude

→ **Parcours d'actions pour une restauration collective bio, saine et durable** : sessions collectives

- ▶ Relocaliser sa restauration collective
- ▶ Permanence Ma Cantine pour la télédéclaration
- ▶ Une restauration collective bio, locale de qualité en maîtrisant son budget : c'est possible (méthodologie, coûts et approvisionnement)
- ▶ Nutrition, plan alimentaire et menus équilibrés
- ▶ Lutte contre le gaspillage alimentaire

→ **Promotion d'une alimentation saine et durable auprès de l'enseignement initial en cuisine** (CAP, BAC Pro et BTS cuisine) : identification des établissements en Dordogne, présentation des outils spécifiques de l'Agence Bio (Cuisinions plus bio) et proposition « d'illustrations locales » (visite de ferme, témoignage en classe d'un cuisinier du territoire ou d'un producteur).



CONTACT

Stéphanie Bomme-Roussarie,

06 74 77 58 86

s.bomme-roussarie@agrobioperigord.fr

Alimentation

La Dordogne lance son plan départemental Santé Environnement « zéro perturbateurs endocriniens »

Le département de la Dordogne fait le choix de mener une **politique ambitieuse** qui se fixe l'**excellence environnementale** pour objectif, guidé par le souci impérieux de la **santé des périgourdins**. Le plan d'actions se décline sur 3 axes, dont 2 sont orientés sur des sources d'exposition chronique : l'**alimentation et les environnements du quotidien**. Le 3^{ème} axe relève de l'**animation territoriale**, l'échelle départementale étant un échelon pertinent pour rassembler les acteurs du territoire pour agir sur la prévention en santé dans des domaines variés.

1 Diminuer les perturbateurs endocriniens dans l'alimentation (pesticides, contenants) :

- ▶ Favoriser l'alimentation bio, saine et locale, le fait-maison
- ▶ Développer l'approvisionnement en bio et local

2 Accueillir et vivre dans un environnement sain :

- ▶ Privilégier les matériaux et fournitures éco-responsables dans les établissements publics
- ▶ Informer le grand public sur les bonnes pratiques pour un quotidien plus sain

3 Fédérer le réseau d'acteurs :

- ▶ Faciliter les retours d'expérience et la mise en réseau des porteurs d'actions sur le département dans les domaines de la santé et de l'environnement
- ▶ Définir la gouvernance à mettre en place pour assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action

Bon nombre d'actions d'AgroBio Périgord et plus largement du CAAP24 (Collectif Alimentaire et Agroécologique du Périgord) peuvent ainsi répondre à ces enjeux : la **structuration de filières bio locales, l'introduction de produits bio et locaux en restauration collective, les défis FAAP** (Foyers A Alimentation Positive), **les projets PANIERS 24 et les ordonnances vertes**.

Ce plan favorise aussi la **mise en relation de notre structure avec les acteurs locaux investis dans la santé environnement**.



Les ordonnances vertes : « Que ton alimentation soit ta meilleure médecine »

Un dispositif pour répondre à un problème sanitaire :



LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS (PE)

Les PE viennent interférer avec nos hormones et provoquent de multiples troubles :

- ▶ Obésité
- ▶ Diabète
- ▶ Cancer



CONTAMINATION PAR L'ALIMENTATION

Rôle non négligeable des pesticides utilisés en agriculture suspectés d'être des PE = additifs présents dans les produits alimentaires transformés.

6/10 résidus de pesticides alimentaires sont des PE.



EXPOSITION PLUS ÉLEVÉE DANS LA VIE INTRA UTÉRINE

Une voie importante d'exposition aux PE est maternelle : placenta et lait.

54 % des échantillons urinaires des femmes enceintes contiennent au moins 8 pesticides.



UN SUJET D'INÉGALITÉ SOCIALE

L'alimentation est un marqueur d'inégalité sociale selon le niveau d'étude et la profession des parents.

- ▶ Prix donc qualité
- ▶ Dose quotidienne de fruits et légumes

L'**ordonnance verte** est un dispositif mis en place par des collectivités pour favoriser la **santé des femmes enceintes et de leur fœtus** en limitant leur exposition aux perturbateurs endocriniens. Il comprend :

- ➔ La participation à deux ateliers de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens (Nesting et cuisine)
- ➔ L'accès à un panier hebdomadaire de produits 100 % bio (durée variable en fonction des structures à l'initiative du dispositif), avec une prise en charge qui peut varier selon le quotient familial.

Il s'appuie sur l'**implication des professionnels de santé** (médecins généralistes, médecins gynécologues, sage-femmes, ...) qui en sont les prescripteurs.

Les **ordonnances vertes** peuvent être **cofinancées par des mairies, des caisses d'assurance maladie, des communautés de communes, des départements, des régions...**

Mettre en place une ordonnance verte, c'est plus qu'un simple panier bio : c'est un **levier pour agir à la croisée de la santé, de l'agriculture et de la solidarité**. Avec une organisation claire et des partenaires engagés, chaque territoire peut construire une version adaptée à ses moyens et à ses enjeux.

L'ordonnance verte est née à Strasbourg dès 2020 et a été déployée plus récemment en Charente et en ex-Poitou-Charentes à des échelles différentes (communes, communautés de communes, département...). **AgroBio Périgord travaille actuellement à essayer ce dispositif en Dordogne.**



CONTACT

Stéphanie Bomme-Roussarie,
06 74 77 58 86
s.bomme-roussarie@agrobioperigord.fr

Maraîchage

Maraîchers et semences paysannes, une relation aussi forte que complexe

Un entretien croisé s'est tenu mercredi 11 juin 2025, en visioconférence, entre Véronique CHABLE, chercheuse à l'INRAE sur les questions d'agriculture biologique et paysanne, Aïcha BOURRAD, animatrice du Réseau Semences Paysannes sur les enjeux économiques et le lien à l'international, Nicolas MENDIBOURE, maraîcher en Iparalde (Pays Basque Nord) et membre d'un GIEE sur les semences paysannes potagères à B.L.E et Orlane SALVADORI, animatrice technicienne à AgroBio Périgord en maraîchage et sur les semences potagères. L'objectif de cette rencontre était de discuter autour de l'enjeu des semences potagères paysannes en maraîchage.

DANS QUEL ÉTAT SONT LES SOLS DES MARAÎCHERS ?

C'est par cette question au premier abord un peu surprenante que Véronique commence la discussion. Alors que « **nourrir le sol pour nourrir les plantes** » est un principe bien connu en Agriculture Biologique le **lien entre les micro-organismes (bactérie, champignon) du sol, des racines, des feuilles, la semence et la santé des plantes** est encore peu évoqué sur le terrain. C'est normal, les études sur le sujet émergent tout juste et l'appropriation et la vulgarisation par les techniciens est complexe.

Première tentative au travers des paragraphes qui suivent.

LA SANTÉ D'UNE PLANTE DÉPEND DES MICRO-ORGANISMES QUI LUI SONT ASSOCIÉS

Les plantes sont associées à une communauté de micro-organismes, appelé microbiote, composé notamment de champignons, de bactéries. Ces communautés aident la plante à **répondre aux stress**. Au stade de graine, le microbiote impacte la **capacité d'assimilation des nutriments** et donc influence la dormance, les facultés germinatives et la vigueur de la plantule. Au stade de plante, les micro-organismes sont présents à l'extérieur et à l'intérieur

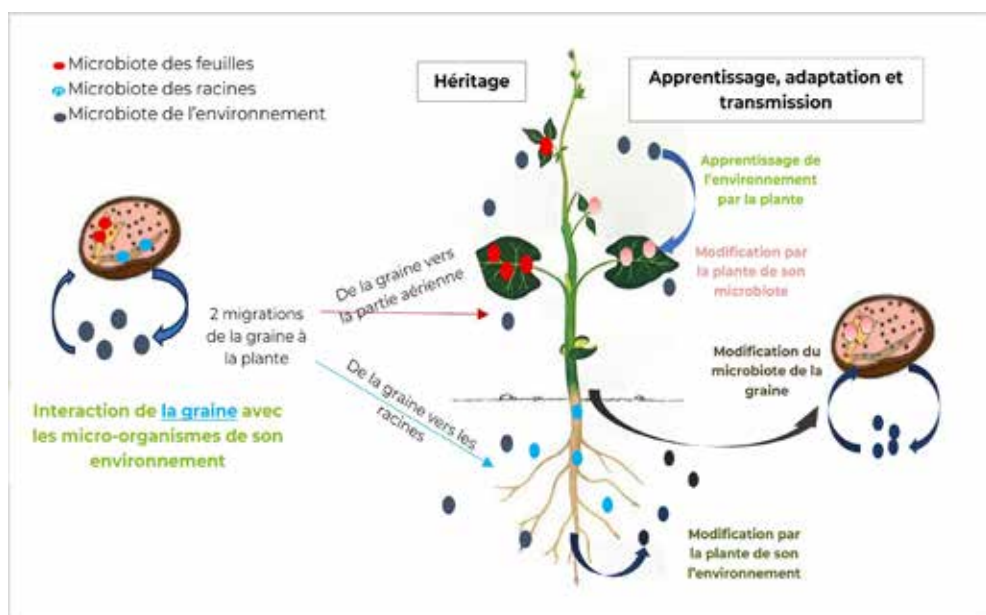
des racines, assurant une **barrière de protection et une bonne croissance racinaire**. Les micro-organismes sont également présents sur et dans les tissus des feuilles conférant une meilleure capacité à **fixer les nutriments** et à se défendre contre les pathogènes.

LA PLANTE INFLUENCE LA COMPOSITION DE SON MICROBIOTE ET CHANGE SON ENVIRONNEMENT

La recherche a montré la capacité des plantes à **apprendre de leur environnement** et à **changer l'acti-**

tivité de leurs gènes pour s'y adapter. C'est l'épigénétique. Ainsi, une plante peut influencer la **composition de sa communauté de micro-organismes** (cf schéma) : celle de son environnement et celle de sa graine. Une plante hérite d'un microbiote présent dans sa graine d'origine. Au contact d'un stress environnemental, la plante apprend puis modifie ses microbes originaux et transmet l'information à ses graines.

On peut dire que la plante, les micro-organismes et le sol forment une sorte de « **symbiose** ».



↑ Interaction entre la plante et ses microbiotes. Schéma fortement inspiré de la publication : Ahmed Abdelfattah, Ayco J.M. Tack, Carolina Lobato, Birgit Wassermann, Gabriele Berg (2023) From seed to seed: the role of microbial inheritance in the assembly of the plant microbiome, Trends in Microbiology 31 (4):346-355, <https://doi.org/10.1016/j.tim.2022.10.009>

Le lieu de production et les méthodes de sélection des plantes **influencent donc l'héritage du microbiote** et donc la santé de la plante. On comprend donc qu'une plante reproduite à la ferme sur plusieurs générations sera parfaitement adaptée à son sol. Elle aura appris de son environnement et aura été capable de modifier la composition de la communauté de micro-organismes de son sol.

Qu'en est-il des plantes issues de **sélections modernes** ? Sélectionnées sur des capacités de rendement, d'homogénéisation... ces plantes auraient **perdu leur capacité à se lier efficacement aux micro-organismes du sol**. La « symbiose » laisse place à une sorte de « parasitisme » où la plante puise les ressources du sol pour répondre aux critères de sélection au détriment de la communauté microbienne. Si à court terme, les conséquences sont peu visibles, à long terme cette compétition entre la vie microbienne de la plante et celles du sol entraîne **l'émergence des maladies des plantes**. La mise en place de solutions pour lutter contre ces maladies peut, paradoxalement, aggraver davantage le problème en désorganisant ce fragile écosystème.

Mais, alors ? Qu'attendent les maraîchers pour récupérer les graines de la Maison de la Semence d'AgroBio Périgord et faire leur propre semence ?

« LES MARAÎCHERS RÉCOLTENT UNE SITUATION QU'ILS N'ONT PAS CHOISIE »

En spécialisant la filière de la semence des plantes potagères en séparant le travail de sélection, de multiplication et de production, nous nous retrouvons avec « des reliquats de variété population ». En parallèle, les maraîchers ont souvent une vision à court terme et sont pris dans une réalité sociale (temps de travail) et économique (rendement, calibre...) complexe. Bien qu'heureusement nous retrouvons encore beaucoup de semences populations dans les fermes en maraîchage, certaines espèces (choux, melon) **ne répondent plus aux exigences du marché** et sont délaissées **au profit de variétés hybrides**.

En même temps, la politique agricole menée davantage pour nourrir des intérêts économiques et financiers oriente la recherche vers les biotechnologies et **prive la filière biologique d'un espace d'étude** (essais paysans) et **d'observation** (ethnobotanique, écologie microbienne...). Il est également inquiétant de voir qu'il y a peu de mobilisation autour de la perte des savoir-faire paysans.

REDONNER CONFIANCE AUX PAYSANS EN CONSTRUISANT UNE COMMUNAUTÉ DE PRATICIENS

C'est l'objectif du **GIEE Semence potagère** animé par B.L.E dont Nicolas Mendiboure est membre. Les maraîchers membres du GIEE se répartissent les variétés à

reproduire. Dans ce contexte, la semence est échangée, seul le temps de production peut être défrayé. Il faut **dédramatiser la production de semences potagères** et accompagner les maraîchers à se **réapproprier le savoir-faire**. Les motivations sont nombreuses : politiques et militantes (lutter contre le lobbying semencier), agronomiques (adapter une variété à son sol), sentimentales (variété appréciée et/ou de famille à préserver) ou encore par pure curiosité ! Chaque maraîcher a de bonnes raisons de faire ses semences.

Chacun et chacune doit interpeller les élus locaux afin de leur faire prendre conscience du fonctionnement de notre système alimentaire. Il est essentiel de rappeler que les espèces et variétés de plantes alimentaires font partie intégrante de la biodiversité d'un territoire. À ce titre, la mobilisation des jardiniers, agriculteurs, des acteurs de la restauration collective et commerciale, des commerces de proximité et des associations des villages est indispensable pour apporter une **reconnaissance économique et sociale** aux paysans souhaitant se réapproprier ces savoirs-faire.

Le Réseau Semences Paysannes peut aider à organiser des moments de partage sur les modèles qui fonctionnent, garder le lien avec la recherche et s'assurer que les connaissances soient partagées et diffusées aux maraîchers.

Merci à Véronique, Nicolas et Aïcha pour ce temps d'échange et de partage des connaissances et des enjeux.



↑ Porte graine d'oignon de Siorac en Périgord. Variété patrimoniale locale en cours de sauvegarde en Dordogne. Juin 2025

CONTACT


Orlane Salvadori, 06 86 38 86 41
o.salvadori@agrobioperigord.fr

Viticulture

Miscanthus, bambou, paulownia : trois espèces pour diversifier ses cultures

Au détour d'une rencontre entre ingénieurs réseau Dephy, nous avons rencontré **Hervé ROMA**, coopérateur du Gers, **céréaliériste et producteur d'Armagnac** en conventionnel sur la commune de Cravencères. Le départ à la retraite de son père ayant mené à sa reprise en 2019 et l'arrêt de l'éle-

vage sur la ferme l'ont amené à s'interroger sur la **diversification de ses cultures** sur les surfaces libérées avec un **objectif d'entretien minimum**. Le miscanthus a été la première piste explorée par Hervé. Ont ensuite suivi le bambou et le paulownia. Retour sur son expérience de ces nouvelles cultures.

	Miscanthus	Bambou	Paulownia
			
Pourquoi ce choix ?	<p>Occuper les parcelles les plus éloignées du domaine ayant un potentiel faible pour les cultures de printemps et non-irrigables (le cycle du miscanthus commence tôt et permet de bénéficier des pluies d'avril-mai).</p> <p>Culture pérenne pour une durée estimée de 20 ans.</p>	<p>Séquestrer massivement du carbone et produire de la biomasse à destination de l'industrie.</p> <p>Vitesse de croissance importante.</p> <p>Parcelle expérimentale en partenariat avec Horizom au démarrage de la start-up.</p> <p>Culture pérenne jusqu'à destruction volontaire.</p>	<p>Arbre à croissance très rapide.</p> <p>Adapté à notre climat.</p> <p>Culture pérenne envisagée pour trois cycles de 9-10 ans.</p>
Historique du domaine	<p>Une première plantation en 2020, puis en 2023. 20 ha à ce jour. Vente en paillis comme isolant bio-sourcé pour les éleveurs locaux et en jardinerie.</p>	<p>Plantation fin 2022 sur 5,5 ha une ancienne parcelle en monoculture de maïs en pente pour éviter la stagnation d'eau et irrigation au goutte-à-goutte. Grand nombre de variété et différents modèles de ferti-irrigation.</p>	<p>Plantation au 15 juin 2022 en 6 par 6 avec 2-3 irrigations jusqu'au 10 juillet. Arbres de plus de 3 m au 15 septembre de la même année. Prévoit une première coupe à 9-10 ans pour de la planche.</p>
Les avantages	<p>Une fois installé, le cycle de croissance est rapide.</p> <p>Lutte contre l'érosion (couvert d'hiver) et protège la ressource en eau.</p> <p>Faible demande en intrants.</p> <p>Temps de travaux limités (récolte et taille en sortie d'hiver).</p> <p>Stockage de carbone.</p> <p>Pas de maladies ou de ravageurs connus à l'exception du taupin qui perce les rhizomes et entraîne leur dessèchement.</p>	<p>Pas de maladies connues.</p> <p>Demande peu d'entretien.</p> <p>Niveau de fertilisation de l'ordre d'un verger : export de 100 unités d'N pour 30 T de MS/ha. P et K variable selon la nature du sol.</p> <p>Améliore la teneur en MO des sols en perdant des feuilles toute l'année.</p> <p>Faible densité de plantation car le bambou colonise l'espace.</p> <p>Les adventices ne sont plus concurrentiels au-delà de la seconde année.</p>	<p>Il y a de la demande et une valorisation correcte à ce jour.</p> <p>Après coupe, le paulownia pourrait repartir 2 fois avant de nécessiter une nouvelle plantation.</p> <p>A ce jour, pas de maladie ou de ravageur connu.</p>
Production	<p>10 à 20 T de MS/ha après implantation selon le type de sol à partir de la 3^{ème} année.</p>	<p>Bambous moyens : premières récoltes à 5 ans</p> <p>Bambous géants : premières récoltes 6-7 ans. Plantation à 400 pieds/ha.</p> <p>Objectif de 30 T de MS/ha pour une parcelle correctement irriguée et fertilisée.</p>	<p>Le rendement est estimé à de 0,5 à 1 m³/arbre et dépend de son bon développement. Première coupe possible à 3-5 ans selon le débouché.</p>

	Miscanthus	Bambou	Paulownia
Les débouchés	<p>En paillis comme isolant biosourcé pour les éleveurs locaux et en jardinerie.</p> <p>Utilisation possible aussi pour le chauffage, la construction et potentiellement matériaux plastiques pour l'automobile.</p> <p>Bambous moyens : production de biomasse, isolation</p>	<p>Bambous géants (peuvent atteindre 15 m et 15-18 cm de diamètre) : fibre de construction pour les chaumes, pharmaceutique, cosmétique, alimentation pour les pousses.</p>	<p>Utilisé en caisserie, parquets, stores, planches de surf, snowboard, mobiliers, construction, etc...</p>
Les points de vigilance	<p>Dépoussiérage supplémentaire du paillis si usage pour des équins.</p> <p>L'approvisionnement en plants ou rhizomes de miscanthus demande de bien se renseigner en amont pour éviter toute mauvaise surprise.</p> <p>Il est important de ne pas manquer la bonne période de taille au risque d'augmenter significativement de temps de travail.</p>	<p>L'irrigation permet le lissage de la production.</p> <p>Irrigation nécessaire au printemps, à la sortie des turions et en été pour maintenir la photosynthèse. Besoin estimé à 1500 m³/ha/an.</p> <p>Planter plusieurs variétés car, si le bambou peut ne pas fleurir pendant plus de 100 ans, il meurt l'année de sa floraison et cela vaut pour tous les individus de la même variété.</p> <p>Choix des variétés à penser à partir des analyses de son sol.</p> <p>Pour limiter le côté invasif du bambou : tondre les tours de parcelle lors de la période de pousse des turions. Si cela ne suffit pas, il faudra creuser une tranchée de 80 à 100 cm de profondeur autour de la parcelle.</p>	<p>Attention aux pépinières qui préconisent de fortes densités de plantation. L'espace entre les plants doit être suffisant pour permettre leur développement correct en termes de diamètre et de hauteur. Attention également aux conditions de vente et de reprise des plants défectueux.</p> <p>Pour obtenir une production vraiment intéressante, l'irrigation est fortement recommandée.</p> <p>Le paulownia doit être vu plus comme une grande culture qu'une culture pérenne car il a des besoins spécifiques en irrigation et fertilisation qui s'en rapprochent.</p> <p>Éviter les parcelles hydromorphes avec de l'eau stagnante.</p>
Difficultés rencontrées	<p>La filière est en construction, il y a donc du travail à prévoir pour trouver et développer les débouchés et clients, mais de plus en plus d'éleveurs envisagent cette culture.</p> <p>Les feuilles sont coupantes et demande de prendre quelques précautions lors de la manipulation.</p> <p>Le miscanthus est volumineux (100 m³/ha environ) et nécessite de disposer d'un espace de stockage suffisant.</p> <p>Durant les deux premières années, la gestion de l'enherbement est primordiale car l'intervalle entre chaque pied est de 50-55 cm et la plante est sujette à la concurrence.</p>	<p>Les sangliers aiment les jeunes turions et les mulots peuvent s'attaquer aux petits plants.</p> <p>Le passage d'outil sera rendu difficile à partir de la seconde année par le bambou, mais ne devrait pas non plus être nécessaire.</p> <p>La tonte peut endommager les turions des bambous (et le système d'irrigation). Les adventices bénéficient de l'irrigation la première année et sont peu esthétiques, mais également peu concurrentes pour les éléments et créent un paillage.</p> <p>Les bambous géants sont plus exigeants et moins résilients que les moyens.</p>	<p>L'enherbement doit être bien géré dans un rayon de 50 cm autour du plant.</p> <p>Il faut aller jusqu'au bout du cycle : abattage et débitement du bois pour avoir des retombées économiques intéressantes.</p> <p>Le vent peut-être une contrainte car les feuilles du Paulownia sont grandes et ont une forte prise au vent pouvant amener à de la casse.</p>


CONTACT

Claire Maisonneuve, 07 88 02 29 38
c.maisonneuve@agrobioperigord.fr

Le cuivre en viticulture biologique : un virage réglementaire et sectoriel en 2025

Depuis plus d'un siècle, le **cuivre est incontournable pour lutter contre les maladies cryptogamiques** en viticulture, en particulier en AB où il n'y a pas d'alternatives aux produits de synthèse. Aujourd'hui, son usage est confronté à de **fortes restrictions réglementaires et environnementales** et à la **pression pour développer de nouvelles solutions de biocontrôle**. Ainsi, l'ensemble de la filière (FNAB, France Vin Bio, syndicats, instituts techniques) et les autorités publiques (DGAL, ANSES) sont mobilisés pour accompagner ce virage. La situation, bien que complexe, offre une marge de manœuvre : il n'y aura **pas de rupture brutale à court terme**, mais la diversité des produits et des stratégies est essentielle pour préserver la viticulture bio et conventionnelle.

RAPPEL DU CONTEXTE ET DÉCISIONS 2025

L'ANSES avait commencé la **réévaluation des produits** cupriques en 2019, mais la crise Covid a retardé le traitement des dossiers.

En juillet 2025, l'ANSES a **finalisé la procédure de renouvellement des AMM** (Autorisations de Mise sur le Marché), portant sur 34 spécialités, en bio comme en conventionnel. Le cuivre est officiellement classé « candidat à la substitution », ce qui place son usage sous surveillance renforcée, faute d'alternative vraiment efficace : que ce soit contre le mildiou en bio ou pour d'autres usages conventionnels.

La réévaluation introduit **plusieurs restrictions** : encadrement des traitements après floraison ; obligation d'EPI pour les opérateurs ; plafonnement des doses à 4 kg/ha/an ; élargissement des zones non traitées (20 à 50 m) avec bandes végétalisées ; gestion des intervalles de traitement (≥ 7 jours) ; et prise en compte accrue des pollinisateurs, macro-organismes et milieux aqua-

tiques. Les spécialités en poudre, jugées trop exposantes pour les opérateurs, disparaissent de l'usage vigne.

Conséquence de cette ré-évaluation : **seuls deux produits ont été ré-autorisés pour la vigne** (Heliocuire®, Champ Flo Ampli®), tandis que 17 spécialités ont été retirées et 8 ont perdu l'usage vigne, 3 n'ont pas obtenu d'usage vigne, mais une 15^{aine} restent disponibles grâce à des ré-autorisations antérieures ou des AMM italiennes.

HÉLIO CUIVRE ET CHAMP FLO, MODALITÉS ET RÈGLES D'APPLICATION : CE QUI CHANGE

Le tableau ci-dessous résume les principales évolutions réglementaires concernant les 2 produits ré-homologués en vigne :

Modalité	Avant 2025	Après 2025
ZNT aquatiques	10 m	20 ou 50 m
Dispositif végétalisé (DVP)	Non requis	20 m
Distance de sécurité riverains	5 m	10 m
Dose maximale par application	600 g/ha	500 g/ha
Dose annuelle totale	4 kg/ha	4 kg/ha
Port d'EPI obligatoire	Recommandé	Obligatoire
Intervalle minimum entre traitements	3-5 jours	7-8 jours
Fenêtre de retrait/achat produits	Variable	Jusqu'au 15/01/2026
Utilisation produits non renouvelés	Variable	Jusqu'au 15/01/2027

Au-delà de ces limites chiffrées, il faut noter que les exigences de traçabilité augmentent et que la conformité réglementaire impose désormais un suivi précis des dates, des produits appliqués et du respect des conditions de traitement.

LISTE DES SPÉCIALITÉS EN ATTENTE/ RÉÉVALUATION ITALIE ET DÉROGATIONS 2026

La situation est également influencée par les différences entre **pays européens**. L'Italie a octroyé des AMM à plusieurs spécialités qui restent utilisables en France, au moins jusqu'à 2029, dans le cadre de la reconnaissance mutuelle.

Parmi les produits concernés, nous retrouvons :

AIRONE SC / GRIFON SC / BADGE SC / BOUILLIE BORDELAISE CAFFARO WG / MOLYA / EVOPRATIC FB / CUPROCOL DUO / COPRANTOL DUO / BADGE WG / EVORAM / CUPROXAT SC / FREGATE SC / TRI-BASE BLUE / TRI-BASE / EVO TRIBASIC / PADONE / ROGAN / MANIFLOW / BORDOFLOW / NORDOX VITIS / NORDOX XLV / KOBBER / VINTREET / NOVICURE / CUPROFIX ULTRA / BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERS / BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERS NC / EQAL DG / BOUILLIE BORDELAISE MANICA / BOUILLIE BORDELAISE MANICA N.C / TUTOR / KENTAN 40 WG / NORDOX 75 WG / MOJOX 75 WG / YUCCA

Quelles matières actives disponibles ?

Matière Active	AMM France	AMM ITALIE
Hydroxyde	2	1
Sulfate	0	6
Sulfate Tribasique	0	3
Oxyde	0	2
Oxychlorure	0	1
Hydroxyde et Oxychlorure	0	2

D'autres spécialités sont en cours de procédure et pourraient recevoir prochainement une **autorisation temporaire ou une dérogation**. Il est essentiel pour les viticulteurs de bien vérifier l'évolution de la liste disponible, en consultant régulièrement les avis de l'ANSES et du ministère de l'Agriculture.

DISCUSSION SUR LES CRITÈRES D'ÉVALUATION ET QUALITÉ DES DOSSIERS AMM

Les refus de renouvellement des AMM sont souvent dus à des **dossiers jugés incomplets ou mal conformés aux guides officiels**. L'ANSES rappelle que les firmes ont la possibilité de soumettre des données complémentaires "au fil de l'eau", mais que le **manque de communication sur les attentes exactes rend le processus complexe**. Beaucoup d'acteurs du secteur regrettent un manque de dialogue et de clarté qui entrave la constitution de dossiers robustes.

En parallèle, le **modèle d'évaluation de l'exposition est en pleine évolution** : l'EFSA (autorité européenne) reconnaît que les modèles historiques ne sont pas adaptés au cuivre en tant que métal de transition, ce qui justifie l'élaboration d'une **méthodologie dédiée**, en cours d'étude. Cette situation contribue à des divergences européennes importantes, certains pays acceptant encore des produits refusés en France.

TRANSITION ET GESTION PRATIQUE POUR 2026

Afin d'éviter tout risque de rupture de moyens de protection, une période transitoire est prévue : les produits non renouvelés pourront être achetés jusqu'au 15 janvier 2026 et utilisés jusqu'au 15 janvier 2027.

Il est conseillé aux vignerons :

- ➔ De **consulter la fiche synthèse Cuivre d'Octobre 2025**, pour voir si vous êtes impacté par rapport à vos utilisations habituelles :
- ➔ D'**anticiper les achats sur les stocks disponibles** avant la date limite, en veillant à ne pas surstocker,
- ➔ Si besoin : de **diversifier les produits utilisés** pour limiter les conditions de blocage lors d'épisodes climatiques défavorables (attention à bien prendre des produits avec un n° d'AMM différent),
- ➔ De **revoir l'organisation de la saison de traitement** (calendrier, vérifier vos capacités à respecter les délais minimum entre interventions (7 AMM concernées sur 17), traçabilité des applications, emploi de nouvelle formulation (pensez à faire des test à part pour vérifier la bonne miscibilité), etc.).

ALTERNATIVES ET PERSPECTIVES POUR LA FILIÈRE

La filière s'engage dans des **travaux intensifs de recherche** : innovation variétale (cépages résistants), biocontrôle, nanoparticules de cuivre, phytothérapie... Les instituts techniques multiplient les essais pour trouver des solutions réellement opérationnelles, mais pour le moment **aucun substitut n'offre le même niveau de protection** que le cuivre traditionnel, à une efficacité et un coût supportables.

Au-delà de la contrainte réglementaire, ce contexte incite à **accélérer la transition des pratiques** : vérification de la qualité de pulvérisation (fluorescéine, papier hydrosensible), limitation stricte du nombre d'applications, recours à des outils d'aide à la décision, adaptation des modes de pulvérisation, valorisation des cépages tolérants.

La **filière viticole reste exposée à la concurrence internationale**, notamment à cause des distorsions entre États européens (Italie acceptant encore des produits refusés en France). L'adaptation climatique, les exigences sociétales et les évolutions de la législation invitent à un changement structurel profond.

L'**évolution réglementaire du cuivre en viticulture biologique pour 2025-2026 implique des ajustements techniques, réglementaires et stratégiques** MAIS ne conduit à aucune impasse à moyen terme. Il faut donc se préoccuper de cette situation mais il faut rester positif : des solutions sont présentes pour les années à venir.

Les **vignerons doivent s'adapter, anticiper et valoriser la diversité des produits**, l'innovation et la qualité française pour transformer ces contraintes en opportunités. Durabilité, traçabilité, capacité d'innovation et collaboration sectorielle restent les clés de la pérennité de la filière.

Territoires

La Dordogne quasi couverte par des Projets Alimentaires de Territoire (PAT)

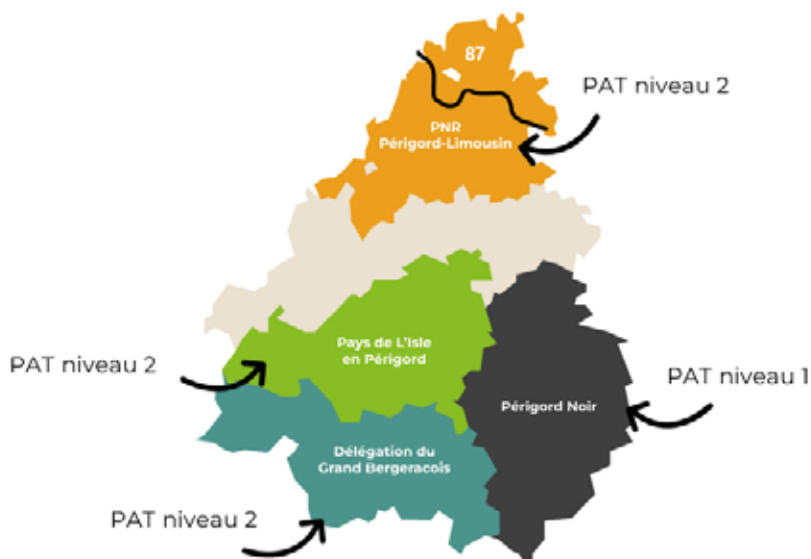
Issus de la Loi d'avenir, de l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, le **PAT** est un dispositif qui a l'ambition de **fédérer les différents acteurs d'un territoire pour faire face aux enjeux de transition agricole, alimentaire et environnementale**.

Deux **niveaux de reconnaissance** sont attribués par l'Etat en fonction de l'avancement du projet :

→ Le niveau 1 correspond aux **projets collectifs émergents**,

→ Le niveau 2, correspond aux **projets dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles, systémiques, pilotées par une instance de gouvernance établie, à l'aide de moyens humains et financiers associés**.

En Dordogne, **3 PAT sont labellisés niveau 2 et celui de Périgord Noir vient d'obtenir le niveau 1**. La mise en place d'actions structurantes, transversales et multi-partenariales sont ainsi facilitées.



Ferme municipale - régie agricole : une solution pour approvisionner sa cantine ? L'expérience de Champcevinel

En Dordogne, la commune de **Champcevinel** et plus récemment celle de **Razac-sur-L'Isle** se sont lancées dans l'aventure de la **régie agricole**. D'autres collectivités sont en questionnement.

Ainsi le **CAAP24** a proposé une **rencontre sur ce sujet aux élus et agents du territoire du Grand Périgueux**. Les participants ont pu bénéficier du retour d'expériences de la visite et des échanges avec la commune de Champcevinel. La partie cultivée en maraîchage fait 3 500 m² et produit 4 tonnes de légumes destinés au restaurant scolaire, soit 50 % des besoins, pour environ 320 repas/jour. Il y a également un petit verger, des poules et

un rucher pédagogique. Christian LECOMTE, le maire de la commune a expliqué que ce projet était avant tout un **vecteur de lien entre élus, agents, parents d'élèves et habitants**. Il n'y a pas de recherche de rentabilité mais plutôt une **volonté de sécurisation de l'approvisionnement, d'autonomie pour la cantine**. Pour aller plus loin, la commune s'est dotée à la rentrée 2025 d'un nouveau restaurant scolaire abritant la « cuisine centrale », une partie « légumerie » pour préparer et surgeler les surplus de légumes de la ferme municipale, notamment sur la période estivale (soupes, ratatouille, coulis...), et une partie pour le stockage de la production agricole.



↑ Restaurant scolaire de Champcevinel

Bilan des avantages/inconvénients des fermes municipales – régies agricoles pour l’approvisionnement de la restauration collective

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Une **volonté politique forte et un contexte communal favorable** (sensibilité à l’environnement, à l’éducation, à la pédagogie...).
- Une **adhésion/motivation partagée des élus, des agents communaux** (espaces verts, cuisine, périscolaire), des parents d’élèves et dans l’idéal des enseignants.
- Le **lien entre toutes les parties prenantes** à tisser et à maintenir par des moments de partage conviviaux (ex : ramassage collectif des pommes de terre).
- Un **dialogue permanent entre les agents à la production et les agents à la cuisine** pour adapter les repas à la disponibilité des légumes et inversement adapter la planification des cultures à la demande.

LES FREINS À LEVER, LES ÉCUEILS À ÉVITER

- **Se faire accompagner globalement et techniquement** pour quantifier et qualifier les besoins en alimentation (types et nombre de convives, besoins en matériel et en bâti, besoins/compétences des moyens humains, etc.).
- **Se faire accompagner globalement et techniquement** pour définir en amont le projet de production agricole possible et souhaitable (diagnostic agronomie et irrigation, besoins en matériel et en bâti, planification des cultures, besoins/compétences des moyens humains, accès, voirie, voisinage, contraintes réglementaires, etc.).
- **Etudier les différents modes de gestion possible** (régie agricole ou foncier public loué à des paysans par exemple).
- **Chiffrer le projet d’investissement et de fonctionnement** (anticiper notamment un programme d’investissement pour le renouvellement du matériel à moyen et long termes).

- **Monter des dossiers de demande de financement**

LES POINTS DE VIGILANCE

- **Poursuivre la collaboration avec les producteurs bio voisins** pour les soutenir dans leur projet d’installation et/ou pérenniser leurs activités.

→ **Poursuivre la collaboration avec la plateforme Manger Bio Périgord** pour l’approvisionnement en produits bios locaux non produits sur la ferme communale et/ou sur les fermes voisines.

AgroBio Périgord a accompagné ce projet depuis son démarrage en particulier sur le volet production. Elle a ainsi développé une expertise sur le sujet.

Visite du potager municipal de Saint Junien (87) : partager des expériences pour s’enrichir

AgroBio Périgord a accompagné au printemps un groupe d’élus et d’agents des collectivités du Grand Périgueux lors de ce voyage d’étude. L’objectif : **découvrir un autre modèle et échanger.**

Il s’agit du **projet phare de la mandature pour l’équipe en place depuis 2021.** Les raisons : **bien manger, atteindre les objectifs de la loi EGAlim, s’inscrire dans le PCAET de la communauté de communes** (Plan Climat Air Energie Territoire), **approvisionner la cuisine centrale** qui était alors en cours de construction. La commune de Saint-Junien compte 11 000 habitants et prépare les repas pour les 1 100 enfants des 7 groupes scolaires, les enfants des crèches, les scolaires d’autres communes... L’objectif était de répondre à 80 % des besoins en légumes, soit 30 tonnes (dont 16 tonnes de pommes de terre). Les terres sont situées sur l’île de Chaillac et sont la propriété de la Communauté de communes. Aujourd’hui, 20 000 m² sont cultivés en plein champ et sous abris. En 2024, le potager a produit 10 tonnes pour la cuisine centrale et environ 1 tonne pour une épicerie solidaire (hors calibre, fin de culture...).



↑ Régie agricole de Saint-Junien

Municipales 2026 : AgroBio Périgord appelle les candidats à s'engager pour la bio



À l'approche des **élections municipales de 2026**, AgroBio Périgord et ses adhérents **interpellent les candidats pour faire de l'agriculture et l'alimentation biologiques et locales des priorités dans leur programme électoral**. Car oui, toutes les communes et intercommunalités ont bien les **compétences pour agir et soutenir une agriculture et une alimentation locales, saines et durables**.

Objectif : **sensibiliser les candidats aux atouts et à la nécessité du développement de la bio sur leur territoire** et leur **démontrer que des initiatives concrètes, réalistes et porteuses d'impact** sont à leur portée.

LES ATOUTS DES POLITIQUES LOCALES

À travers sa commune ou son intercommunalité, un élu local a **plusieurs leviers pour soutenir l'agriculture biologique** et **faire de sa collectivité le fer de lance de la transition agricole et alimentaire** :

- Agir sur la restauration collective publique et privée
- Agir sur le développement de l'approvisionnement bio-local auprès des commerçants, distributeurs, associations et entreprises
- Agir sur le foncier agricole appartenant à la collectivité
- Agir sur la dynamique d'installation et de transmission locale
- Agir sur les circuits-courts et la vente directe
- Parler aux agriculteurs de leurs enjeux et pratiques
- Dialoguer avec les habitants sur la transition agricole et alimentaire
- Agir sur la formation des élus et des agents

ET POUR PASSER À L'ACTION

Une **page dédiée sur notre site internet** détaille la démarche, les propositions du réseau et les outils à disposition des collectivités. Elle présente :

- Une **carte publique des communes respectant la part minimale de produits bio dans les cantines** ;
- **Diffusion d'un courrier type** pour solliciter les candidats et candidates autour de chez soi.



Consulter notre page dédiée

CONTACT
Stéphanie Bomme-Roussarie,
06 74 77 58 86
s.bomme-roussarie@agrobioperigord.fr

CONTACT
Nathalie Verdier,
06 95 09 20 63
nathverdier@hotmail.com

Retrouver notre flyer plein d'actions concrètes sur notre site internet



Le CAAP24 (Collectif Alimentaire et Agroécologique du Périgord) : un collectif engagé aux côtés des collectivités locales

UN COLLECTIF QUI REGROUPE PLUSIEURS STRUCTURES

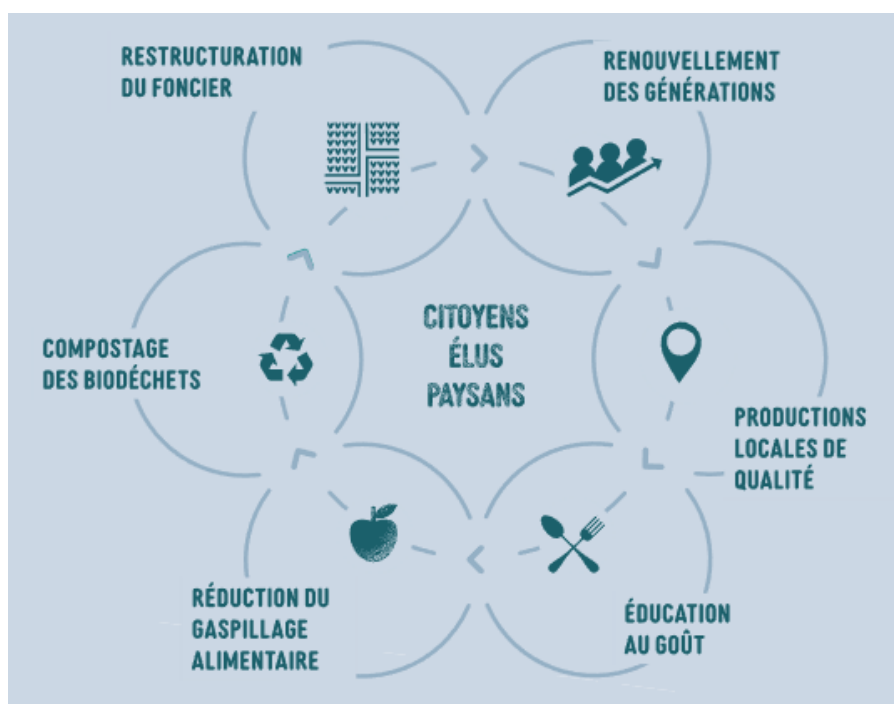
6 structures engagées qui coopèrent pour développer l'agriculture et l'alimentation bio, paysannes, locales et cohérentes du champ à l'assiette.



Le CAAP24 accompagne les **collectivités territoriales** pour que les élus et leurs agents disposent de connaissances et d'outils appropriés aux enjeux agricoles locaux dans une **démarche de relocalisation d'une alimentation durable et de qualité pour tous**.

Son **implantation locale, son engagement militant et ses actions de terrain** reconnues placent le CAAP24 comme l'**acteur incontournable du monde agricole et alimentaire périgourdin au service des paysans, des élus comme des citoyens**. C'est **LE bureau d'études** en transition agricole et alimentaire de Dordogne.

Une approche systémique, globale et transversale de la transition alimentaire et agricole des territoires :



L'OFFRE DE SERVICE DU CAAP24

Une **offre de service commune avec différents niveaux d'accompagnement** des Collectivités adaptés à leurs besoins et aux spécificités de leur territoire

- **Conseils et stratégies** : accompagner à définir votre politique de transition alimentaire et agricole.
- **Formation, sensibilisation et acculturation des élus** : monter en compétences et s'outiller.
- **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, Ingénierie de projet, Planification** : épauler les élus et leurs agents dans la définition, le montage et le suivi d'un projet agricole, d'un restaurant scolaire...
- **Maîtrise d'Œuvre, Études et diagnostics** : apporter une véritable expertise de terrain par des techniciens spécialisés, des paysans et/ou des cuisiniers, et des références technico-économiques.
- **Concertation, Éducation populaire ET Participation citoyenne** : associer habitants, scolaires et mangeurs à la production de leur alimentation.

Un projet ?
Contactez-nous !



 **CONTACT**
contact@caap24.fr



La biosécurité : zoom sur les volailles



LA « BIOSÉCURITÉ », KÉZAKO ?

La **biosécurité** désigne l'ensemble des **mesures de prévention et de protection** mises en place dans les élevages pour prévenir l'introduction, la persistance et la diffusion d'**agents pathogènes**.

La définition de ces mesures de biosécurité est une conséquence directe des premières « crises de grippe aviaire » en France en 2015-2016 et 2016-2017. Elles visent l'**IAHP** c'est-à-dire l'**Influenza Aviaire Hautement Pathogène** (et non l'Intelligence Artificielle Hautement Problématique... Blague entre nous !).

L'influenza aviaire est une maladie **animale** très contagieuse, caractérisée par une mortalité très élevée, une grande rapidité de propagation et un fort potentiel zoonotique : elle peut infecter certains mammifères tels que le porc, les félinés... ou l'homme.

POURQUOI LA BIOSÉCURITÉ A-T-ELLE ÉTÉ MISE EN PLACE CHEZ LES VOLAILLES ?

En 2015, le virus H5N1 de l'influenza aviaire est identifié dans une basse-cour en France (en Dordogne). Un arrêté ministériel du 29 septembre 2021 a défini les obligations des éleveurs face à ces risques de contamination par l'élaboration d'un **plan de biosécurité**, qui correspond à une analyse des risques basés sur les éléments d'organisation et d'environnement du site d'exploitation et des pratiques quotidiennes.

La formation à la biosécurité et la rédaction du plan de biosécurité sont absolument obligatoires pour toute installation en volailles.

POURQUOI PROPOSONS-NOUS UNE FORMATION SUR CE SUJET À AGROBIO PÉRIGORD ?

Le plan de biosécurité comprend 12 points obligatoires, et cela suppose d'intégrer de nombreuses notions : des zones, des flux, des procédures de nettoyage, des documents de traçabilité... Le sujet peut paraître complexe.

Nous avons pris le parti de proposer cette formation aux **éleveurs et futurs éleveurs de volailles bio et/ou plein-air** afin d'apporter une lecture de ces obligations en adéquation avec les typologies de petits élevages plein-air de Dordogne.

Cette formation est animée par Sylvie TISSERAND, éleveuse de poules et poulettes bio et référente d'AgroBio Périgord. La formation est encadrée et dure 7h. Elle est attestée grâce au **certificat de réalisation** remis dans la foulée de la formation par VIVEA (financeur). Pour le moment, il n'y a pas de renouvellement demandé par les autorités sanitaires. Sur cette durée, nous ne pouvons pas réaliser les plans de biosécurité, mais nous pouvons vous transmettre les informations à connaître pour pouvoir établir le vôtre, qui devra être validé par votre vétérinaire d'élevage.

EN QUOI CONSISTE LE PLAN DE BIOSÉCURITÉ ?

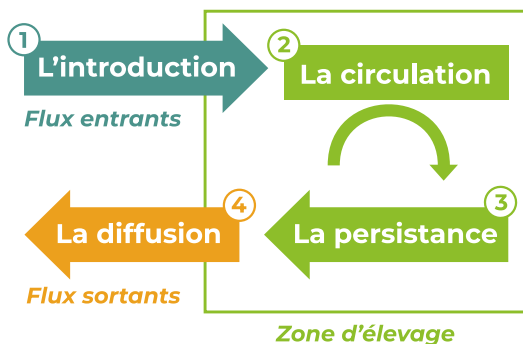
Le **plan de biosécurité** intègre :

- La **définition de zones** (publique, professionnelle et d'élevage)
- La **gestion des différents flux dans l'espace et le temps** (quels qu'ils soient : œufs, fumier ou cadavre par exemple) ;
- Le **SAS sanitaire**¹ et **vide sanitaire** ;
- Le **plan de nettoyage et désinfection des bâtiments** ;
- La **circulation des engins** : surtout des camions venant de l'extérieur et livrant des élevages – comme l'aliment ou l'équarrissage ;
- La **circulation des personnes** : toutes, du consommateur au vétérinaire (qui lui aussi parcourt les fermes !) ;
- Le **plan de lutte contre les « nuisibles »** (rongeurs) et **autocontrôles avec enregistrements obligatoires** : mortalité « préoccupante », baisse significative de la consommation d'eau ou d'aliment, chute de ponte, comportement des animaux.

1. Le SAS sanitaire est une zone matérialisée permettant de passer d'une zone à une autre, en l'occurrence de la zone professionnelle à la zone d'élevage, et dans ce cas de pouvoir changer de tenue/chaussant et lavage de main/gants afin d'annuler le risque de transmission entre zones par les humains.

2. La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations est un service de l'État chargé notamment de la protection sanitaire.

Les contaminants



ACTUALITÉS

Depuis le 21 octobre 2025, la France est passée en **risque élevé** sur l'ensemble du territoire, du fait notamment d'une forte mortalité au sein de la faune sauvage (les migrateurs). Le passage en risque élevé implique automatiquement le confinement des volailles.

Le fait d'être en zone réglementée implique des restrictions sur les mouvements de volailles.

Cette situation se produit tous les ans depuis 10 ans.

Avec le recul, les **facteurs de diffusion du virus** sont de mieux en mieux connus. Les **conséquences de la clausuration sur le bien-être animal** aussi : baisse de ponte, picage, cannibalisme...

Pour les canards, la notion de « parcours adapté sur appréciation du vétérinaire » a été adoptée. Pour la volaille, la règle reste celle du « parcours réduit » : 0,5 m²/volaille en extérieur ou un rayon de 30 m autour du bâtiment, après visite du vétérinaire référent et sur autorisation de la DDETSPP².

ET LA SUITE ?

Et si ce n'était que le cas des volailles... mais toutes les **filiales d'élevage sont touchées par des maladies classées « zoonoses » ou non**, c'est-à-dire potentiellement transmissibles à l'homme : tuberculose bovine, fièvre catarrhale ovine, maladie hémorragique épizootique ou dernièrement la fameuse dermatose nodulaire contagieuse, et j'en passe ! Sans oublier les dégâts « collatéraux » qui vont de pairs, avec les éleveurs au 1^{er} rang. Pour en savoir plus sur la biosécurité en volailles, rendez-vous à la prochaine session de formation à l'automne 2026 !

Co-écrit avec Sylvie Tisserand, référente et éleveuse de poules pondeuses et poulettes bio à Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac.



Du côté des abeilles...

TÉMOIGNAGE D'HERVÉ POIRIER, RÉFÉRENT APICULTEUR

« La saison avait pourtant bien commencé, avec un printemps clément. Pas de gelées tardives ni de pluies trop abondantes comme nous les avons connues ces dernières années.

Et puis, patatras, comme d'hab, la chaleur estivale fut accablante, et l'automne a cru bon d'inviter *Vespa velutina* (frelon dit asiatique) au banquet des ruchers ! Comme jamais ! La prolifération de l'insecte fut démultipliée par un été qui se perpétua jusqu'en octobre au grand dam de nos abeilles qui doivent se demander ce qui se passe, elles qui se délectaient il y a encore vingt ans des miellées automnales, et qui, désormais n'osent plus mettre une patte dehors.

Voilà la situation, on pourrait dire voilà le naufrage. Une situation générée par l'incurie des pouvoirs publics alertés déjà en 2005 par les syndicats apicoles, et qui n'ont pas cru bon de considérer l'ampleur de la menace.

Nous en sommes là aujourd'hui, obligés d'utiliser maints subterfuges pour combattre la bête. Et que j'utilise ma raquette de tennis, que je me ruine en bières et sirops pour alimenter les pièges : rien n'y fait. L'abeille est en train de mettre les bouts sans que ça semble perturber notre « élite » du Palais Bourbon.

Foutu naïf que je suis, ils sont déjà réticents à voter une taxe Zucman qui nous ferait tant de bien, de là à s'intéresser à un insecte... fût-il un pollinisateur hors pair !

PS : à propos, petit message en direction des brasseurs qui peuvent à l'occasion rater un brasseur. Pensez aux apis ! »

CONTACT

Hélène Dominique, 06 32 58 19 48
h.dominique@agrobioperigord.fr

Ressources utiles : livret sur la biosécurité pour les petits élevages de volailles en circuit court et en autarcie réalisé par la Confédération Paysanne



PPAM

Commercialiser ses produits à base de PPAM en magasin et pharmacie

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE DE MARCHÉ SUR LES PRODUITS À BASE DE PPAM BIO RÉGIONALES EN CIRCUIT-COURT

Informations reprises à partir de la présentation du 7 novembre 2025 dans le cadre du Mois de la bio. Auteur : Aurore CALAS, Chargée de mission Distribution à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Cette étude de marché s'inscrit dans une démarche de **valorisation des productions locales de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) biologiques en Nouvelle-Aquitaine**, avec une attention particulière portée aux producteurs de Dordogne. Elle avait pour objectifs :

- D'identifier de **nouvelles opportunités de commercialisation** en favorisant les circuits courts.
- De proposer des **pistes concrètes pour construire une stratégie commerciale** adaptée aux attentes du marché local.

L'étude a été menée auprès d'un échantillon de 35 points de vente multi-circuits situés sur le bassin bordelais. Les personnes interrogées étaient des responsables de magasin, gérants ou employés ayant un rôle décisionnaire dans les achats ou le référencement des produits. Le terrain d'enquête s'est déroulé du 5 au 30 mai 2025. Chaque enquête comprenait deux volets : un questionnaire adapté par circuit, complétée par un relevé de l'offre en rayon dans le point de vente.

Vous souhaitez lire le résumé de l'enquête ? Contactez Marine FLORENT.

SUITE À CETTE ENQUÊTE, QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS EN TERMES DE STRATÉGIE COMMERCIALE ?

4 piliers indispensables pour définir sa stratégie commerciale :



Produit

Caractéristiques et avantages de votre offre PPAM



Prix

Stratégie de tarification et de positionnement prix



Place

Choix des circuits de Distribution et de la cible distributeurs



Promotion

Communication, sensibilisation et notoriété



SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

→ Produit

Caractéristiques et avantages de votre offre PPAM :

- ▶ Travailler sur la valeur ajoutée de ses produits : pourquoi vous ? Pourquoi vos produits ?
- ▶ Définir son argumentaire de vente pertinent et efficace.
- ▶ Capitaliser sur l'image locale, bio et artisanale sur l'étiquette.

Le circuit court

Mettre en avant la production locale (ex. : « produit localement à moins de 100 km »)

Le local

Inclure une petite carte de la France, en mettant l'accent sur la région d'origine du produit.

La qualité d'origine locale

Utilisez une étiquette/picto/mention « Origine locale garantie » avec le logo AB pour rassurer les clients.

L'artisanat

Présentez une photo ou dessin du producteur ou de la ferme. Racontez son histoire.

→ Prix

Adopter une politique tarifaire adaptée :

- ▶ Définir une grille tarifaire spécifique par circuit ou un tarif unique avec remise.
- ▶ Cibler une marge en phase avec les pratiques.
- ▶ Envisager d'avoir un taux de marge différent par produit/circuit.
- ▶ Prévoir des points réguliers avec les distributeurs.

→ Place

Asseoir sa présence et visibilité en rayon :

- ▶ Tester les canaux de vente
- ▶ Développer le réseau local
- ▶ Adapter l'offre de produits
- ▶ Prioriser les pharmacies indépendantes
- ▶ Évaluer la rentabilité

→ Promotion

Se faire connaître - développer sa notoriété :

- ▶ Proposer des ateliers/animations
- ▶ Partenariats avec d'autres producteurs locaux ?
- ▶ Supports dédiés (brochures, site internet, guides, etc.).
- ▶ Travailler ses réseaux sociaux

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES

- ▶ **Développer des supports collectifs** : annuaire des points de vente par circuit. Cibler et visiter les points de vente (observation/relevé). Prévoir un **support grand public** pour les consommateurs (consommer bio et local).
- ▶ **Repenser son produit** (argumentaire vente, fiches techniques) et le visuel (professionnel, conforme et attractif).
- ▶ **Travailler son assortiment** (effet de gamme, 20/80).
- ▶ **Éduquer et sensibiliser** : actions de formation/animation ciblées. Mini étude consommateurs.
- ▶ **Avoir un kit de prospection type** : préparer une

documentation claire et complète (brochure, catalogue produits, présentation de votre structure). Avoir en tête l'**argumentaire de vente avec anticipation des objections**. Disposer d'un tarif et des conditions de vente (fiche commerciale, argumentaire produit et entreprise, conditions de vente tarif (franco, conditionnement, délai livraison etc.). Fournir des **échantillons**. Avoir une brochure à destination des consommateurs.

AgroBio Périgord propose des formations sur la stratégie commerciale et en communication.

CONTACT
 Marine Florent, 06 85 30 95 34
 ppam@agrobioperigord.fr

Qualité du produit

Caractéristiques gustatives, nutritionnelles et sensorielles.



Expertise

Connaissance et compétences uniques dans la création de produits.



Durée de conservation

Période pendant laquelle les produits restent consommables.



Attrait local

Connexion aux traditions locales et aux histoires.



Gamme complète

Offrir une variété de produits pour répondre à différents besoins.



Preuve de qualité

Fournir des preuves tangibles de la qualité des produits.



Certification biologique

Assurance de pratiques agricoles durables et naturelles.



Origine des ingrédients

Provenance et qualité des matières premières.



Originalité des saveurs

Caractère unique et distinctif des profils de saveur.



Demande du marché

Réponse aux besoins et aux tendances des consommateurs.



Emballage

Utilisation de matériaux durables et pratiques.



Transparence

(R) Assurer sur l'origine, la traçabilité et la conformité réglementaire des produits.



Vie d'équipe

Mouvements dans l'équipe



Delphine DUCRET *Nouvelle salariée – Coordination Pôle Robustesse*

Après quelques années dans le commerce et la communication, j'ai réorienté mon parcours dans le champs de l'économie sociale et solidaire. Militante active pour un projet de société écologique, sociale et inclusive, j'ai rejoint AgroBio mi-octobre au poste de coordinatrice du pôle production/robustesse. Je prends la suite de Geoffroy ESTINGOY sur la coordination de CB-DNA, et j'ai pour mission de piloter l'activité de l'équipe production afin de favoriser la transversalité... et la robustesse !

En Dordogne depuis 5 ans, je suis installée en Périgord noir où j'ai autoconstruit une maison en bois, terre et paille avec mon compagnon, qui s'est depuis installé en pépinière fruitière.

Dans le prolongement de mes engagements personnels, je suis ravie de me mettre au service d'une association qui défend un modèle agricole paysan, soutenable, et en phase avec les enjeux biodiversité.



Zélie KALFF *Nouvelle salariée – Polyculture élevage*

L'aventure AgroBio Périgord se poursuit pour moi ! À l'issue de mon stage, j'y occupe désormais le poste d'animatrice polyculture-élevage, avec également des missions qui touchent aux semences paysannes, au compostage et à la fertilité des sols.

Ce poste, à la croisée de plusieurs domaines et enjeux, nous amènera à travailler en transversalité entre collègues, paysans et acteurs du territoire. En route pour de nouvelles aventures !



Chloé LESEC *Nouvelle salariée (qui prend la suite de Claire PARIS) – Responsable administrative et financière*

Je m'appelle Chloé et j'ai rejoint tout récemment l'équipe en tant que Responsable Administrative et Financière. Engagée par conviction pour une agriculture biologique locale et respectueuse du vi-

vant, j'accompagne l'association dans la gestion administrative et financière afin de soutenir les projets et le travail collectif. Au plaisir de vous rencontrer prochainement et d'échanger au sein du réseau Agrobio Périgord.



Julie DUCOURNAU *Service civique – Guide du Manger Bio et Local · Bouge ta Ferme*

Après avoir obtenu mon master Alimentation Durable et Résilience Territoriale à Bordeaux, et avec l'envie d'avoir une nouvelle expérience en lien avec des missions qui ont du sens pour moi dans le milieu de l'alimentation durable. Mais aussi, motivée par une mission qui se déroule en Dordogne, un territoire que j'affectionne tout particulièrement, grâce à ma grand-mère, originaire du Périgord noir. En décembre 2025, j'intègre

l'équipe d'AgroBio Périgord dans le cadre d'un service civique avec pour mission la conception et la promotion de la nouvelle édition du Guide Manger Bio et Local 2026-2027. J'espère pouvoir apporter mon aide dans la réalisation du guide et pour l'organisation de l'événement Bouge ta Ferme. Et enfin, j'espère que ce service civique pourra m'aider à m'orienter dans ma recherche de projet professionnel.

L'équipe d'AgroBio Périgord

Standard téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 : 05 53 35 88 18

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message ou joindre l'équipe par email ou par téléphone.



Brigitte BARROT

Accueil et secrétariat
Comptabilité clients
secretariat@
agrobioperigord.fr
05 53 35 88 18

Nouvelle salariée



Chloé LESEC

Responsable
administrative et
financière
raf@agrobioperigord.fr
07 88 79 98 04



Jérémy MARTEL

Communication
communication@
agrobioperigord.fr
06 07 72 54 68



Stéphanie BOMME-ROUSSARIE

Restauration collective
Alimentation et territoire
s.bomme-roussarie@
agrobioperigord.fr
06 74 77 58 86

Nouvelle salariée



Delphine DUCRET

Coordination
coordination@
agrobioperigord.fr
06 40 19 71 18



Alexandra VITRAC

Filières · Circuits courts
bio & locaux
filieres@
agrobioperigord.fr
06 31 26 67 68



Florian BASSINI

Agronomie · Sols et
enjeux eau
f.bassini@
agrobioperigord.fr
07 85 86 30 55



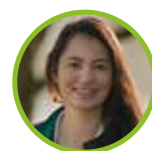
Séverine ALFIERI

Maraîchage
s.alfieri@
agrobioperigord.fr
06 74 00 11 27



Hélène DOMINIQUE

Élevage
h.dominique@
agrobioperigord.fr
06 32 58 19 48



Joséphine ONG

Biodiversité sauvage ·
Agroforesterie et
arboriculture
j.ong@
agrobioperigord.fr
06 82 87 99 63



Marine FLORENT

Installation · PPAM · Aides
& réglementation · Fermes
démon · CPPAB
installation@
agrobioperigord.fr
ppam@agrobioperigord.fr
06 85 30 95 34



Orlane SALVADORI

Semences potagères ·
Maraîchage
o.salvadori@
agrobioperigord.fr
semencespotageres@
agrobioperigord.fr
06 86 38 86 41

Nouvelle salariée



Zélie KALFF

Polyculture élevage
polycultureelevation@
agrobioperigord.fr
06 82 87 99 64

Nouvelle salariée



Awa-Camille WADE

En remplacement de
Camille GALLINEAU
Maîtrise des pratiques ·
Formations
formation@
agrobioperigord.fr
06 37 52 99 39

Pôle viticulture



Alexandre THENARD

Coordination
coordoviticulture@
agrobioperigord.fr
06 07 72 54 36



Claire MAISONNEUVE

Réseau de surveillance
Réseau DEPHY-ECOPHYTO
c.maisonneuve@
agrobioperigord.fr
07 88 02 29 38



Éric MAILLE

Conseil et formations bio
biodynamiques · Coordination
expérimentations ·
Réfèrent viticulture biologique
FNAB et ITAB
e.maille@
agrobioperigord.fr
06 87 58 48 50

À l'approche des élections
municipales demande à ce
que la bio devienne une priorité !

1

**Interpelle les
candidats de ta
commune**

Notre modèle d'e-mail
sur notre site internet



2

**Diffuse notre flyer
à destination
des candidats**



3

**Consulte et partage
notre plaquette « Pourquoi
soutenir et développer
la bio sur votre territoire ? »**



Toutes les ressources
sur notre page
dédiée

Les actions sont soutenues par les financements publics suivants :

